



**HAL**  
open science

# L'Union syndicale Solidaires en région parisienne de 1995 à 2018

Emilio Bismuth

► **To cite this version:**

Emilio Bismuth. L'Union syndicale Solidaires en région parisienne de 1995 à 2018. Histoire. 2020.  
dumas-03130210

**HAL Id: dumas-03130210**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03130210>**

Submitted on 3 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emilio  
Bismuth  
N° étudiant : 11541861

**Mémoire de M2**  
**Histoire des Sociétés Occidentales**  
**contemporaines**

*L'Union syndicale Solidaires en région parisienne*  
*de 1995 à 2018 :*  
*L'identité en affirmation*

# Sommaire

*Introduction..... pp 6 à 22*

*Historiographie et usage des sources.....pp 23 à 31*

*Sources autour de mon objet d'étude, écrire l'histoire  
d'une réalité récente..... pp. 32 à 38*

*A quoi bon faire de l'Histoire ?.....pp. 39 à 46*

***Chapitre 1 : Construire un objet d'Histoire dans le mouvement social, la fondation de Solidaires racontée par ses animateurs/animatrices et ses sympathisant-e-s (chronologie et analyse).....pp 47 à 76***

***Chapitre 2 : Pour comprendre le filtre par lequel nous accédons à des informations sur l'organisation : Qui sont les animateurs de Solidaires ?..... pp.77 à 105***

***Chapitre 3 : Les pratiques de Solidaires : derrière l'image explosive, un syndicalisme relativement classique..... pp. 106 à 122***

***Conclusions : Solidaires dans la crise du militantisme : ambitions révolutionnaires ou posture défensive ?..... pp. 123 à 127***

***Bibliographie et sources.....pp 128 à 142***

***Annexes.....pp 143 à 167***

« Le temps présent m'intéresse d'abord comme citoyen, comme homme du présent, mais en face des événements, des phénomènes, des problèmes importants, ma réaction est celle d'un historien, d'un élève de Marc Bloch. Éclairer le présent par le passé et le passé par le présent. »  
- Jacques Le Goff

« Il n'y a pas d'objectivité, il n'y a que du professionnalisme »  
- Eugen Weber

« On ne fait pas de politique autrement que sur des réalités. Bien entendu on peut sauter sur sa chaise comme un cabri en disant « l'Europe! L'Europe! L'Europe ! »... mais ça n'aboutit à rien, et ça ne signifie rien[...] il faut prendre les choses comme elles sont »  
- Charles de Gaulle

## **Chronologie du G10 et de l'Union syndicale Solidaires**

1906 : Charte d'Amiens

1918 : Fondation du SNJ

1948 : scission de la CGT et de la CGT-FO, certains syndicats refuseront de choisir entre les deux et prendront leur indépendance

1968 : Large mouvement où participeront des formes renouvelées de lutte autonome vis-à-vis des partis, notamment la pratique des coordinations

1981 : élection de François Mitterrand

1981 : Fondation du « Groupe des 10 » à l'appel de la FGSOA, qui souhaitait entrer dans une logique offensive et faire « comme en 36 »

1986 : Mouvement contre la Loi Devaquet

1988 : Grève des camions jaunes, une partie des syndicalistes de la CFDT quittent le syndicat recentré et fondent SUD PTT chez la Poste et le CRC-Santé dans la santé en se présentant comme porteur du projet de socialisme autogestionnaire de la CFDT des années 70

1989 : SUD-PTT se rapproche du G10

1993 : les syndicats les plus au centre quittent le G10 pour participer à la fondation de l'UNSA. Fondation de « AC ! » avec la participation de membres du G10, de Sud et de l'aile gauche de la CFDT

1995 : contre la réforme de la Sécurité Sociale, mouvement de grève massif et partiellement victorieux dans certains secteurs de la fonction publique (notamment SNCF et RATP). Fondation de Sud Rail, Sud-Educ, Sud étudiant

1996-1998 : création ou changement de nom de diverses sections syndicales pour adopter le sigle « SUD ». Au sein du G10, rédaction de statuts et mise à l'essai expérimentale d'un fonctionnement syndical

1998 : Fondation officielle de l'Union syndicale Groupe des 10 comme organisation syndicale interprofessionnelle. Fondation d'Attac avec la participation de certains membres historiques des sections Sud

2001 : adoption du nom « Solidaires » (« Union syndicale Groupe des 10 Solidaires »)

2003 : mouvement (perdu) contre la réforme des retraites. Solidaires, malgré une implantation grandissante, est laissé de côté des intersyndicales par les autres organisations.

2004 : 3ème congrès, fondation de l'Union Syndicale Solidaires (USS)

2005 : révoltes des quartiers populaires à la suite de la mort de Zyed et Bouna. Solidaires fait partie des rares organisations de gauche à ne pas condamner la mobilisation

2006 : Mouvement des « jeunes » contre le CPE où participeront activement Sud-Educ et Sud-Étudiant

2009 : congrès exceptionnel, actant l'importance donnée au travail interprofessionnel et le rôle croissant des structures territoriales (Unions locales, unions départementales etc...) par rapport aux syndicats nationaux et aux fédérations

2011 : Mouvement contre la réforme des retraites, perdu à nouveau. Solidaires, mieux implanté et surtout mieux reconnu des autres syndicats notamment après 2006, est cette fois inclus plus spontanément dans les démarches intersyndicales

2016 : Mouvement contre la « Loi Travail ». Résurgence de pratiques émeutières au sein des mobilisations classiques, Solidaires se montre plus permissive que les autres syndicats

2018-2019 : Mouvement des Gilets Jaunes. Tentative de participation par Solidaires, au succès mitigé

2020 : grève contre la réforme des retraites

# Introduction

## **Bornes, thèmes et problématisation : le choix du sujet**

### *Bornes temporelles pour un syndicat relativement récent*

La première question qui se pose pour une organisation aussi large (110.000 adhérents revendiqués), c'est celle des bornes spatio-temporelles à établir. Nous commencerons donc par préciser les préoccupations qui ont présidées aux choix des moments étudiés.

L'Union syndicale Solidaires est issue du Groupe des 10<sup>1</sup> et, en tant que telle, peut être considérée comme s'étendant sur une période de près de 40 ans, ce qui serait un peu ambitieux pour un simple mémoire.

Cependant il semble aussi que cette histoire n'est pas linéaire et que la constitution de son identité et de sa base avance à des rythmes très irréguliers, avec une intensité plus marquée sur certaines périodes. A vrai dire, jusqu'au début des années 1990, il n'y a pas nécessairement grand-chose à dire sur le G10 en soi, bien qu'on puisse mentionner l'activité de certains de ses membres, qui agissent de façon autonome vis-à-vis du groupe.

On peut en revanche noter que l'émergence de certaines pratiques et de certains consensus identitaires décisifs sont relativement faciles à dater, et que ces pratiques et ces caractéristiques, une fois consolidées, deviennent une partie intégrante et stable de l'organisation, qu'il n'est pas nécessaire de présenter à nouveau pour toutes les périodes.

De ce fait, il semble que la priorité est de se pencher, malgré quelques éléments de contexte indispensables (et notamment sur certaines structures comme Sud PTT ou le CRC-Santé, pour qui cette histoire commence plus tôt), sur la période de fondation et de consolidation de l'union syndicale en tant qu'organisation nationale et interprofessionnelle, dont on peut estimer (avec un certain arbitraire) qu'elle s'étend au niveau national de 1993 à 2006.

---

<sup>1</sup> Fondé en 1981, à l'appel de la FGSOA, en opposition notamment à la politique de Mitterrand et la passivité des grandes confédérations

En somme, on cherchera dans la mesure du possible à ramener chaque pratique pérenne du syndicat à sa période d'émergence ou de résurgence et aux conditions qui peuvent expliquer que ces pratiques (plutôt que d'autres) aient pu subsister.

Pour prendre un exemple notable avec le début d'un fonctionnement proprement interprofessionnel, 1993 marque en un sens le début des choix d'orientations politiques du G10. Ce sont ces orientations qui enclencheront la dynamique vers une union syndicale puisque cette année-là que sont décidées des lignes fermement situées à gauche (qu'on pourra observer à travers la participation à « AC ! » notamment), en conséquence de laquelle certains syndicats partiront pour l'UNSA.

Les syndicats restants dans le G10, devenus plus homogènes ou en tout cas plus complémentaires, percevront rapidement l'enjeu de cette séparation en deux pôles du syndicalisme autonome<sup>2</sup> et entameront dès lors le travail menant à un syndicat à part entière.

En effet ces défections pousseront les syndicats plus à gauche à constituer la base du G10 en véritable syndicat pour contrecarrer l'influence de l'UNSA sur les syndicats autonomes. Ainsi, le mouvement vers une union interprofessionnelle est déjà enclenché, et sera renforcé par le mouvement de 1995 et la prolifération des sections « SUD » sur la deuxième moitié des années 1990.

En 2006, l'union syndicale est déjà essentiellement constituée (et ses lignes et statuts n'ont d'ailleurs pas beaucoup changés entre le congrès de 2004 et aujourd'hui). Avec le mouvement contre le CPE, cette année marque un cap, puisque Solidaires participe activement (et peut-être décisivement) à un mouvement social d'ampleur avec un succès relatif. C'est vraisemblablement ce mouvement qui lui garantira une crédibilité syndicale suffisante pour devenir une invitée régulière des intersyndicales.

Après la période d'ostracisme (qui atteint son paroxysme en 2003 avec la mobilisation contre la réforme des retraites, où Solidaires est ignorée par les principaux syndicats), ce mouvement semble représenter une nouvelle étape dans le mouvement social où Solidaires, par son activité, ne peut plus être laissée de côté par les autres syndicats.

La question des risques consubstantiels à l'institutionnalisation se posent alors<sup>3</sup> ; notamment avec les modifications des conditions de représentativité en 2008 et l'effort qui ira avec pour obtenir cette représentativité. Mais le travail pour s'obtenir une place et créer des structures consensuelles est déjà à ce point essentiellement fait.

---

2 On reviendra plus loin et plus en détail, dans le premier chapitre, sur ces enjeux (sources à l'appui)

3 Il faut entendre par là les risques de perdre son souci de la proximité avec les intérêts des salariés au profit de « jeux politiques » dans lesquels l'organisation peut maintenant prétendre à une place

C'est pour ces raisons que j'ai choisi de m'intéresser principalement<sup>4</sup> à deux périodes.

La première s'étend de l'accélération de la constitution du G10 en pôle autonome (1995, notamment avec le mouvement social de la même année) à la confirmation de la crédibilité de Solidaires comme syndicat national en 2006. Ce sera l'occasion d'observer les pratiques caractéristiques de l'union que l'on peut voir apparaître au long de cette période, qui expliquent le succès et l'importance croissants de l'organisation (et qui changeront semble-t-il assez peu dans la décennie suivante). La seconde s'étend de 2016 à début 2019, avec un enchaînement rapide de mouvements sociaux intenses.

Ces périodes peuvent sembler relativement longue pour un mémoire mais il faut noter que, du fait de son fonctionnement très horizontal, avec un accent sur la démocratie interne, Solidaires fonctionne très lentement<sup>5</sup>.

Cela explique à la fois qu'on puisse (et qu'il faille) se pencher sur toute une décennie afin de comprendre sa mise en place, mais aussi qu'on puisse parfois faire des ellipses sur toute une décennie sur certains points sans trouver l'organisation totalement transformée. Cette lenteur tranche d'ailleurs (et on y reviendra dans les chapitres) avec l'évolution rapide du contexte social français et du monde en général. Il faudra d'ailleurs également montrer le décalage qu'on pourrait voir entre les orientations de cette organisation et les aspirations de sa base, et surtout des salarié-e-s français-e-s en général<sup>6</sup>.

Il faudra également souligner une limite majeure de ces bornes puisqu'elles manquent à l'inverse de mettre en lumière deux dynamiques d'évolutions majeures de l'USS entre 2006 et 2016. D'une part, l'effet de la loi sur la représentativité de 2008 et la recherche de cette représentativité par Solidaires. D'autre part, la place croissante des structures territoriales dans la stratégie et la démocratie interne de l'union (notamment depuis le congrès exceptionnel de 2009).

De plus, bien que lente, l'USS n'est pas non plus immuable, et il faudra nuancer le travail d'homogénéisation artificielle des dynamiques de constitution qui sera fait ici.

Nous insisterons sur les traits récurrents afin de cerner la spécificité et l'identité de l'organisation, mais un plus long travail ne manquerait pas de montrer la diversité et la non-linéarité du développement des différentes fédérations et sections du syndicat. D'autant que cette diversité elle-même fait partie de son identité.

---

4 Mais non exclusivement

5 De son propre aveu et parce que, comme le dit la phrase récurrente dans les discours oraux de ses militant-e-s, « l'autogestion c'est long »

6 Le maintien de l'importance de la participation aux mobilisations altermondialistes, malgré le recul du mouvement depuis un moment par exemple, montre une évolution de sa sensibilité politique distincte de la norme, y compris à gauche

Pourtant on trouve dans la décennie retenue un certain nombre de traits qui vont permettre à ces sections de se réunir et coopérer. Les écarts (voire les contradictions) entre différents éléments de l'union, qui ne sont pas incompatibles avec l'œuvre de rassemblement qui a lieu sur cette période, seront quand à eux étudiés à une échelle plus restreinte, temporellement et spatialement, et serviront à mettre en garde contre une lecture simplificatrice, sans pour autant invalider certains traits bien caractéristiques du syndicat. Ce mémoire ne sera donc (y compris en M2), qu'un tableau large de l'union dans son caractère unifié, dans ses dynamiques les plus générales (y compris quand elles portent sur des facettes du syndicalisme rarement étudiées).

Ces bornes, par ailleurs, ne permettent pas de se pencher sur les raisons de la stagnation de l'organisation après ce mouvement de 2006 pourtant relativement victorieux, stagnation bien plus caractéristique du paysage militant français.

Cependant, faute de pouvoir étudier de près et rigoureusement les 10 années qui suivent la mobilisation contre le CPE, on se permet tout de même un saut temporel qui nous emmène jusqu'en 2016 afin d'assister au mouvement qui est peut-être le plus massif depuis 2006, celui contre la Loi Travail. Puis assez rapidement, on peut noter trois autres mouvements où l'implication du syndicat a été relativement importante : le mouvement du printemps 2018 (étudiant et cheminot), le mouvement des gilets jaunes en 2018-2019, et le mouvement contre la réforme des retraites en 2019-2020.

Ceux-ci seront notamment étudiés dans leur aspect pluriel et l'USS nous intéressera précisément dans sa propension à encourager ou a minima à tolérer ce qu'on appelle parfois la « pluralité des pratiques » ou la « diversité des tactiques »<sup>7</sup>. Concrètement, cela signifie que le syndicat et particulièrement sa direction nationale refusent de chercher une position hégémonique dans l'organisation de la mobilisation, et permet aux tenants d'une tactique différente, voire contradictoire, d'exprimer et appliquer leurs idées stratégiques.

L'idée étant que, plutôt que le centralisme démocratique<sup>8</sup> souvent voué à devenir prévisible et gérable pour un gouvernement bien informé et rodé à la gestion de crise ; le fait de permettre un éclatement des tactiques fait gagner en imprévisibilité et en adaptabilité au contexte et laisse le pouvoir dans une position plus délicate, puisque ne sachant pas lire la situation politique aisément<sup>9</sup>.

---

7 Voir « Pour la diversité des tactiques », 18 mars 2018, paris-luttes.info

8 L'idée d'une organisation où chaque membre doit suivre rigoureusement la stratégie précise décidée par la majorité de l'organisation, quitte à ce que la majorité envoie toute l'organisation dans l'erreur.

9 On a pu voir récemment le paroxysme de cette stratégie avec le mouvement des Gilets Jaunes, où les acteurs ne savaient bien souvent pas plus ce qu'ils faisaient que ceux censés les canaliser, entraînant une incompréhension assez explicite chez les médias, les forces de l'ordre et les responsables politiques, notamment pendant les premières semaines

De plus, dans un contexte de discrédit des organisations verticales et de désengagement des catégories les plus défavorisées de la population (longtemps reléguées à des positions subordonnées par les organisations politiques : immigrés, femmes, chômeurs...), cette vision plus horizontale et autonome de la lutte vis-à-vis des centrales est supposée favoriser l'engagement de personnes non-militantes. Cela parce qu'elle leur permet de s'investir dans les actions de leurs choix (et compatibles avec leurs conditions de vie), et l'organisation espère donc obtenir une confiance et un soutien plus fort de la population, notamment à travers les pratiques comme les coordinations, les assemblées inter-sites ou les comités de grève locaux.

Cette idée de pluralité, Solidaires la met en œuvre à la fois dans son fonctionnement interne (où les sections connaissent une grande autonomie vis-à-vis des instances nationales et fédérales) et dans son rapport au reste du mouvement social. En effet les tentatives de noyautage de mouvements dans l'intérêt d'une organisation (quelle qu'elle soit) et sous sa direction sont critiquées ; et les actions illégales et parfois violentes (blocages, sabotages, manifestations violentes) sont rarement discréditées ou empêchées.

L'étude de la période la plus récente, qui marque d'ailleurs un cycle de contestation assez intense et surtout au rythme assez effréné (Loi Travail 2016, mouvement étudiant-cheminot du printemps 2018, Gilets Jaunes fin 2018-début 2019, réforme des retraites fin 2019-début 2020), sera l'occasion de vérifier si Solidaires met bien en œuvre aujourd'hui les principes dont l'organisation s'est fait une identité au cours de la décennie étudiée en premier lieu.

Le choix de cette période est motivé bien sûr par l'existence de mouvements majeurs où l'USS a activement participé. Mais il s'explique aussi par la possibilité de se pencher sur un certain nombre d'autres éléments plus « quotidiens » qu'on souhaite observer, portant également sur le décalage orientations/pratique concrète, et qu'il est difficile d'étudier pour des périodes précédentes au vu de la maigreur tant de l'historiographie que des archives sur Solidaires. Il s'agit notamment de se pencher sur la vie interne du syndicat dans ses caractéristiques les plus concrètes et souvent méconnues : division interne du travail, gestion des locaux, travail dans les instances administratives... Cela impliquera de se rapprocher d'un travail de sociologie par certains aspects mais le point central restera d'expliquer ces dynamiques par des causes historiques et en le situant dans le contexte de la constitution et la pérennisation de l'organisation.

## *Bornes spatiales et parisiano-centrisme : une contrainte et son coût scientifique*

Un autre choix difficile à faire concerne les bornes spatiales.

En tant qu'organisation nationale présentant une forte autonomie, Solidaires se comprend bien mieux en observant l'ensemble de l'organisation et il est difficile de la réduire à des choix faits dans le cœur traditionnel des organisations françaises (Paris). Cependant des contraintes logistiques m'engagent à me centrer sur l'Île-de-France, qui reste d'ailleurs, malgré des nuances nécessaires, assez centrale dans la constitution de l'organisation (le siège de l'union a été à Montreuil puis à Paris, la majorité des sections SUD ont été lancées en Île-de-France, une partie non-négligeable des stages majeurs<sup>10</sup> ont lieu au siège...).

La capitale présente une très haute importance dans l'Histoire sociale française. Les géographes s'accordent à faire de la France un pays caractérisé par une macrocéphalie assez prononcée ; et la plupart des grands événements de l'Histoire française et notamment les changements de régime ont lieu essentiellement à Paris tant dans leur déroulement que dans la ratification de leur résultat. Aujourd'hui encore, les manifestations parisiennes dominent le paysage médiatique lors des mouvements et les rencontres intersyndicales se concentrent en Île-de-France (essentiellement à Paris, Saint-Denis ou Montreuil).

Hormis peut-être Rennes et Nantes, c'est peut-être là qu'on peut assister de façon la plus récurrente à des pratiques émeutières *au cœur du mouvement social classique*<sup>11</sup> comme le « cortège de tête »<sup>12</sup>, et ce depuis très longtemps<sup>13</sup>. C'est à Paris qu'on atteint des chiffres impressionnant, qu'on manifeste là où le pouvoir s'inquiète le plus (Assemblée Nationale, ministères, Champs Élysée...), que la police municipale et les gendarmes mobiles laissent place souvent aux CRS et à la BAC. Bref, c'est un peu ici que ça semble se jouer symboliquement ; et ici qu'ont lieu les démonstrations de force les plus remarquées<sup>14</sup>.

Les Gilets Jaunes eux-même, qu'un certain géographe autoproclamé (Christophe Guilluy, qu'on cite parce que ses conceptions ont eu un certain écho) a voulu présenter comme la preuve du concept de la France périphérique, n'ont pas fait exception à cette règle. C'est en effet les « Actes » centrés sur Paris qui ont été les plus suivis et commentés.

---

10 Rencontre des animateurs de la formation, formation des animateurs de syndicats locaux...

11 Des pratiques émeutières ont lieu dans les quartiers populaires avec une répartition géographique bien plus variée, mais ceux-ci ne rentrent pas dans la conception habituelle du « mouvement social »

12 Prise de la tête des manifestations syndicales par des militant-e-s sans organisation revendiquée, aux modes d'actions souvent violents envers les symboles du capitalisme et la police

13 Car cette pratique est loin d'être nouvelle, on peut retrouver des photographies attestant ce genre de pratique en mai 68 et même des récits évoquant ces pillages et violences *dans les manifestations* dès 1848, avec toujours des débats et luttes internes à ce sujet parmi les contestataires

14 Même si, encore une fois, l'enjeu des émeutes dans les QP semble lui aussi présenter une importance suffisante pour y répondre souvent avec les mêmes méthodes, fréquemment accentuées

Pourtant lesdits Gilets Jaunes pointent bien le problème : que ce soit là qu'on regarde ne signifie pas que ce soit là que l'essentiel de l'activité est concentrée. De plus en plus, avec l'émergence d'internet, il est facile de constater que des villes comme Montpellier, Rennes, Nantes, Bordeaux, Tours ou encore Marseille et Lyon sont régulièrement le théâtre d'actions coup de poing ou de manifestations notables. Le fait n'est pas nouveau<sup>15</sup>, mais il est maintenant plus globalement connu.

De plus, on l'a dit, on souhaite à travers ce mémoire se pencher plutôt sur le concret que le symbolique, et il n'y a pas moins de travail syndical à assumer dans une entreprise à Besançon qu'à Paris. D'ailleurs, nombre d'activités stratégiques aux yeux du syndicalisme, comme les lieux-clés à bloquer (raffineries, ports, centrales...) sont très loin de Paris, ce qui signifie qu'un pan majeur d'un syndicat ayant vocation à bloquer l'économie quand nécessaire se déroule loin de l'Île-de-France.

Il faudra donc se garder de sur-représenter la facette d'agitation si caractéristique de la région francilienne, au détriment du travail concret du quotidien sur lequel on souhaite se pencher pour expliquer l'implantation de ce syndicat (car, on le verra plus tard, c'est souvent par le travail de l'ombre qu'un syndicat s'implante).

Afin de pallier modestement à ce manquement (qui restera marqué dans ce mémoire), j'ai cherché à exploiter les sources ayant trait à des activités plus locales, en allant trouver des sources dans les locaux de sections ; et de me focaliser sur les aspects les moins connus de l'organisation nationale (le travail sur les thématiques de santé plutôt que celui dans les organisations altermondialistes par exemple).

En contre-partie, il découle nécessairement de cela une sur-représentation de certaines sections que j'ai arbitrairement estimé plus attachées au travail syndical quotidien. J'ai par exemple volontairement délaissé les célèbres postiers du 92 (de SUD-PTT) ou les cheminots de Gare du Nord (Sud-Rail) au profit de section plus discrètes comme Sud Educ' Paris, ou Sud-Rail Montparnasse.

Les sources sur la question restent maigres. Et ce manque de matériel à analyser génère un certain délaissement de l'analyse pratique des lignes politiques de l'organisation et de leur élaboration à l'échelle où elle se met en oeuvre. La lecture des conséquences concrètes de lignes fermement établies et répétées en congrès restera donc sujette à certaines approximations et généralisations qu'il faudra prendre comme telles.

---

<sup>15</sup> Pour souligner cette tendance à ne s'intéresser qu'à la capitale, on peut faire remarquer par exemple que les commentaires à gauche sur la répression de la Commune de Paris négligent presque systématiquement de rappeler qu'il y eut aussi, plus rapidement réprimées, des communes à Lyon ou même à Alger

En somme, il s'agit plutôt de cerner les activités de Solidaires dans la défense des salarié-e-s ou les formations portant sur les savoir-faire pratiques, que d'en dresser une histoire idéologique faite de grandes décisions (comme s'il s'agissait d'une organisation politique classique du type parti). Cependant, les moyens étant ce qu'ils sont, l'analyse des congrès présentée ici sera nécessairement plus précise et vérifiable que celle du quotidien de l'organisation.

Une des raisons en est d'ailleurs un problème structurel de la recherche : il est difficile de faire à grande échelle l'histoire d'éléments secrets, qui laissent moins de traces (désobéissance des bases contre leur hiérarchie, participation à des actes illégaux, motivations des membres les moins en vue...). Il faut se baser pour obtenir ces informations sur des observations de terrain, des témoignages précis de personnes de confiance ; donc des éléments difficile à généraliser.

## *Intérêts et difficultés d'une recherche sur Solidaires*

Nous détaillerons plutôt les nuances et les difficultés méthodologiques au long des chapitres car elles varient selon l'objet d'étude.

Cependant dans l'ensemble, on note que l'une des premières difficultés consiste dans le caractère « touche-à-tout » de Solidaires. L'organisation se repose sur les principes de la Charte d'Amiens, qui peut être interprétée comme exigeant de participer à l'ensemble des problèmes sociaux hors du lieu de travail.

La délimitation entre les deux est d'ailleurs de plus en plus floue sur notre période à mesure que les « travailleurs pauvres » sont de plus en plus nombreux avec la paupérisation au sein du salariat, rendant caduque la distinction habituelle entre les personnes concernées par les associations et celles concernées par les syndicats<sup>16</sup>. On notera cependant que ce reflux historique n'est pas inédit et que la Charte d'Amiens est conçue partiellement pour répondre à ces exigences.

Cette exigence de militer sur des terrains où les syndicats sont habituellement peu présents abouti à une présence sur de nombreux fronts, ayant chacun leur histoire et leur configuration complexe, qu'il est difficile de présenter rigoureusement.

Altermondialiste, anti-raciste, féministe, écologiste, anticapitaliste, l'Union Syndicale Solidaires prend position sur une série de problèmes complexes et il est très difficile de rattacher chacune de ses activités dans l'histoire complète du domaine concerné. Pourtant, présenter ces activités sans les situer historiquement ressemble plutôt ou bien à de la sociologie ou bien à un catalogue syndical des axes de travail qu'à un travail d'historien, ce qui place quiconque veut étudier historiquement l'organisation comme un tout dans une position délicate.

On ajoute à cela la diversité des profils sociologiques et politiques des militant-e-s de l'organisation : issus en majorité du prolétariat et de la petite-bourgeoisie intellectuelle, présentant des origines ethniques et des confessions religieuses différentes, des ancrages géographiques assez variés, assez hautement féminisées... Les adhérent-e-s de Solidaires présentent un profil assez représentatif de la diversité de la société française, malgré certains écarts marqués vis-à-vis de celle-ci, notamment chez ses cadres (stabilité de l'emploi, niveau d'études élevé).

---

16 S. Bérout et E. Porte, « Quand la pauvreté concerne le monde du travail. La difficile adaptation des analyses et des réponses syndicales » in *Les mobilisations sociales à l'heure du précarité*, Presses de l'EHESS 2011, pages 81 à 97

Mais à ce fait (qu'on trouve dans la plupart des syndicats s'adressant à l'ensemble des salarié-e-s) s'ajoute une variété des formations politiques très forte. Maoïstes, trotskistes, communistes libertaires, sociaux-démocrates, altermondialistes, militant-e-s antiracistes ou féministes ; Solidaires intègre des courants très éclatés et parfois contradictoires sur certains points.

Ayant chacun leur histoire, leurs références, leurs repères, il est difficile et peu rigoureux de proposer une mise en contexte uniforme, et bien trop long de faire des détours par l'histoire des divers groupuscules et des courants dans lesquels s'inscrivent souvent les membres.

Il ne suffit pas de se pencher sur les sources de l'anarcho-syndicalisme et de l'autonomie ouvrière pour comprendre l'organisation : il faut connaître l'origine de certaines organisations-clés dedans (comme l'UCL<sup>17</sup>, et par conséquent son ancêtre l'UCTL), les évolutions récentes du féminisme occidental, l'histoire de la CFDT et de la CGT dont sont issus de nombreux militant-e-s... L'amplitude des thématiques à aborder semble bien trop large pour un mémoire.

Le choix qui est fait, comme on l'a évoqué, sera donc de se pencher avant tout d'une part sur les points de convergence idéologique et d'autre part sur la pratique quotidienne, et de n'évoquer des fragments de ces histoires que lorsque cela nous semble nécessaire et que nous pouvons étayer leur caractère causal avec des sources. Cependant la dialectique entre les orientations et la pratique reste un objet d'étude complexe car il entre en résonance avec ces histoires militantes croisées.

On tâchera donc autant que faire se peut de rattacher cette pratique non pas à l'historique entier de ces expériences mais plutôt à la manière dont celles-ci sont venues à se fédérer *au sein de l'union syndicale* sur des lignes partagées ; et l'on ne se penchera sur ces histoires spécifiques que pour les pratiques qui présentent une forme de transgression vis-à-vis de ces principes fédérateurs.

La dernière difficulté, qui sera détaillée dans l'historiographie, tient au caractère récent de l'organisation et surtout à la faible étude qui en est faite par les autres sciences sociales et plus encore par l'Histoire.

---

17 Connue sous le nom d'Alternative Libertaire jusqu'à l'année dernière, en 2019

## Solidaires dans le mouvement social français : pistes de lecture

*Le syndicalisme en crise ou le syndicalisme en temps de crise ?*

*Les points de conflits du syndicalisme contemporain et les choix de Solidaires*

Un des premiers éléments constitutifs de l'USS, dès le Groupe des 10 (« G10 »), est la volonté de dépasser les corporatismes et d'entrer dans une logique unitaire malgré l'autonomie de chaque structure ; unité par la coopération des membres dans les conflits sociaux mais aussi unité avec les autres syndicats pour constituer un bloc social puissant. Dès le départ, les contradictions de cette posture pointent, pas tant par la tension d'être à la fois uni et décentralisé mais surtout par le rapport avec les confédérations (pas très décentralisées du tout).

En effet le G10 naît en 1981, alors que François Mitterrand entame le virage néolibéral et que la CGT et la CFDT, ne voulant pas mettre de bâtons dans les roues d'un président de gauche, se montrent très peu combatives<sup>18</sup>. Prôner l'unité syndicale quand on est seul dans la lutte semble donc quelque peu inutile, et le G10 mais surtout les sections Sud qui ne tarderont pas à le rejoindre ne se priveront pas de critiquer les autres syndicats pour leur manque de hargne<sup>19</sup>. Cette tradition continue sous l'USS<sup>20</sup> et ce malgré la réaffirmation des principes unitaires<sup>21</sup>, et il faudra se pencher plus longuement sur les facteurs et l'ampleur de cette propension à tirer dans les pattes de la concurrence (surtout dans un pays où cette pratique est extrêmement répandue)<sup>22</sup>.

Simultanément, il faudra se demander quel intérêt peut-il y avoir, pour un syndicat qui cherche à se faire sa place, à collaborer avec les géants CGT et CFDT jusque dans leurs compromis et leurs négociations avec les gouvernements. Solidaires ayant beaucoup joué, pour construire sa popularité, sur son refus de commencer à négocier sans consulter la base, il semblerait que toutes les conditions soient ici réunies pour un jeu de dupes hautement complexe.

---

18 *Qu'est ce que l'Union Syndicale Solidaires*, Éditions L'archipel, 2007, pages 10-11 et *L'Union Syndicale Solidaires*, Éditions Prospero, 2012, page 9-10, qui affirment « depuis l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir en 1981, le mouvement syndical est atone », avant de continuer avec des accusations particulièrement lourdes vis-à-vis de la CGT et la CFDT (CGT accusée de casser les grèves dans les secteurs où le ministre est au PCF, CFDT accusée de casser la lutte et de dénoncer ses militants).

19 Les termes de « syndicalisme d'accompagnement » et de « jaunes » reviennent régulièrement

20 Voir l'annexe 7 pour un exemple ordinaire de ce type d'attaque dans le cadre du quotidien de la lutte

21 Les ouvrages cités à la note 18 datent d'ailleurs de 2007 et 2012

22 Voir PERNOT, Jean-Marie, *Syndicalisme : lendemains de crises*, Folio actuel, 2010, page 18, sur la spécificité française de « cette guerre de tous contre tous à quoi se ramènent trop souvent les relations intersyndicales »

Chacun détient des armes pour enfoncer sa concurrence et se mettre en valeur, mais une conflictualité excessive desservirait à la fois le mouvement social et la crédibilité des syndicats en général... Cette rivalité sera la trame de fond tout au long de la période étudiée, avec un pic en 2003 (exclusion de Solidaires dans la lutte contre la réforme des retraites) et un relatif apaisement après 2006 (intégration du fait de son activité dans la mobilisation contre le CPE).

Sur le plan de la confiance inspirée par les différents syndicats, il est au passage intéressant de remarquer par exemple que, malgré les manœuvres dans ce sens, ni la CGT ni la CFDT n'aient réussi à fonder un syndicat étudiant satellite<sup>23</sup>. Solidaires, de son côté, a pu en monter un qui ira jusqu'à englober la FSE<sup>24</sup>, mettant sans cesse en avant l'autonomie de la fédération vis-à-vis de l'union nationale mais aussi celle de chaque section vis-à-vis de la fédération étudiante<sup>25</sup>.

Cela semble un indice assez marquant, qui permet de voir que Solidaires a joué la carte de la fiabilité vis-à-vis de la base, en mettant en avant ses principes démocratiques, pour contre-balancer sa crédibilité bien moindre en terme de poids politique. Et surtout, qu'elle a eu une certaine réussite dans cette idée. Le nombre d'adhérents, en montée constante jusqu'au milieu des années 2010 (dernier recensement en 2014 : 110.000 adhérents), comme nous le verrons, semble confirmer cette impression.

Toujours dans la thématique de la fiabilité, il pourrait être intéressant de se pencher sur le rapport de Solidaires aux organisations non-syndicales et notamment aux collectifs indépendants de toute structure nationale (surtout ceux habituellement hostiles aux autres syndicats).

On pourrait dans le même thème tenter de rendre aux organisations informelles et groupusculaires leur rôle historique non-négligeable, particulièrement en période de faiblesse des organisations de masse.

Le poids du courant autonome, de l'appelisme, des associations de quartiers ou même des groupes d'amis se mobilisant sur une question<sup>26</sup> est habituellement exclue du récit légitime de l'Histoire.

---

23 VILA Romain, *Les relations entre l'(es) UNEF et la CGT : méfiance, polarisation, convergence (Mai 68-Avril 2006)*, mémoire de M2 de science politique, Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Lyon, 2008 et « L'autonomie étudiante' vue par la CGT et la CFDT », in Aurélien Casta et Emmanuel Porte (coord.), *L'autonomie en mouvements. Revendications syndicales et mobilisations étudiantes*, Syllepse, coll. GERME, 2015, pp.163-179. Voir aussi le M1 préparatoire de BORTOLIN Matthieu, notamment avec les archives de la CFDT consultées, qui semblent indiquer qu'il y a également eu là tentative infructueuse de fonder un syndicat étudiant

24 Fédération syndicale étudiante

25 Extrait de la section « Qui sommes nous ? » sur solidaires-etudiant.org : « **Syndicats** au pluriel car nous sommes une fédération regroupant plus de 20 syndicats répartis sur universités aux réalités locales variées. L'autonomie des syndicats permet ainsi une adéquation à ce terrain. [...] Nous souhaitons ainsi nous donner les moyens de lutter collectivement, tout en adoptant un fonctionnement démocratique. »

26 Phénomène qu'on peut voir à l'oeuvre plus régulièrement qu'on le croit et surtout chez des gens qui ne correspondent pas à notre représentation habituelle du militant : habitants ordinaires soutenant des occupations près de chez eux en s'appuyant sur leurs réseaux personnels, groupes d'amis proches du milieu antifasciste sans en faire formellement

Elles ont pourtant une place réelle dans la vie politique française, y compris dans sa représentation médiatique.

Si Solidaires ne permettra pas de traiter en soi de ces entités, elle permettra néanmoins par son attitude plus conciliante à leur égard de faire remarquer leur relative vitalité et leur importance pour comprendre le mouvement social. Il est difficile de mesurer le poids dans le mouvement contre la Loi Travail en 2016 de quelques bandes de lycéens et d'étudiants engagées dans des actions plus radicales (et accompagnées par des cadres informels qui en percevaient l'importance).

L'attente d'un déclencheur (souvent venant de « la jeunesse ») qui soit apte à amorcer les mouvements est d'ailleurs souvent palpable dans les organisations syndicales, à l'heure où elles ne détiennent pas toujours les forces ni la crédibilité (confiance des salarié-e-s en berne oblige) pour lancer un mouvement massif par elles-mêmes.

Un tel mémoire ne permettra pas de nous pencher sur l'apport et les défauts de ces modes de mobilisation mais peut commencer à évoquer le rapport des organisations de gauche classiques à ces collectifs restreints, rapport qui peut nous donner des indices sur le rapport à la politique de ces organisations, et donc la spécificité du comportement de Solidaires.

Les phénomènes d'acteurs groupusculaires hors des idéologies classiques étant maintenant qualifié d'« éphémères » par leurs courants concurrents depuis maintenant plusieurs décennies<sup>27</sup>... il est probable que cette question soit moins périphérique et bien plus pérenne pour l'extrême-gauche que ce qui se dit souvent, bien que ces groupes éphémères soient loin d'être homogènes<sup>28</sup>.

Cependant, toujours pour Solidaires qui nous intéresse, cette honnêteté et cette coopération relative vis-à-vis de la base et ses aspirations n'épargnent pas un certain nombre de tensions et de choix à faire quand au contenu sur la base duquel formuler son soutien, et quelles lignes rouges dessiner.

Comment concilier le corporatisme et l'esprit de négociation du SNJ<sup>29</sup> avec l'activisme des militants libertaires de Sud-Educ ? Les résultats de groupes comme le SNJ ou le SNUPFEN<sup>30</sup> en terme d'adhésion et de votes sont excellents, mais en terme d'actions coup de poing on observe moins de radicalité que chez Sud-Rail ou Sud-PTT.

---

partie, tendance à se retrouver avec des gens de confiance en situation émeutière...

27 CGT et PCF en tête, dans tout les échanges informels sur la question ou dans les formations internes en économie et en politique

28 Collectifs de sans-papiers, groupes de bagarre anti-fascistes, collectifs de salarié-e-s non-syndiqué-e-s...

29 Pour un résumé de ses positions (somme toute assez corporatiste, même si l'auteur défend à raison que c'est finalement une tendance assez ordinaire dans le syndicalisme français) : voir DUPUY Camille, « Ordre ou syndicat ? Le Syndicat national des journalistes entre régulation corporatiste et défense du salariat », *Terrains et travaux*, n°25, février 2014, pages 113 à 129

30 Syndicat majoritaire de l'ONF, membre de l'USS, et dont les positions sont plus à gauche que le SNJ mais restent moins de la radicalité des Sud. Cf. « Brûler les forêts pour des chiffres », entretien du forestier du SNUPFEN Patrice Martin pour la revue en ligne *Ballast*, 27 octobre 2018

Les stratégies de « massification » et celles de « radicalisation » ne sont pas en pleine contradiction partout (Sud-PTT justement ont parmi les meilleurs résultats de la fédération aux élections, avec une ascension spectaculaire dès le début, et ce malgré une radicalité assumée). Cependant dans nombreux secteurs (et le secteur d'emploi joue beaucoup sur les opinions et activités politiques des salariés) des choix politiques doivent être faits (ou ont déjà été fait puisque certains des syndicats membres de l'USS sont plus anciens que le G10, parfois de loin), entre radicalité et adhésion de l'ensemble des salarié-e-s.

Pourtant, et cela a permis à l'USS de résoudre en grande partie ces tensions, il existe également une contradiction, bien plus évidente, entre la logique d'extension *dans des valeurs d'indépendance et d'autogestion* et la logique de contrôle des structures par l'organe central (fut-il soumis aux règles du centralisme démocratique)... Et c'est la position par rapport à cette question cruciale qui a permis à Solidaires de s'unir.

Ainsi, quelle que soit l'orientation, le trait d'union de Solidaires est situé dans l'autonomie des structures<sup>31</sup>. Si bien qu'il est très rare que des structures dans leur ensemble s'en prennent ouvertement aux orientations des autres. Les cas d'exclusion générale sont d'ailleurs très rares, et portent généralement sur des revendications qu'on peut véritablement qualifier de droite voire d'extrême droite<sup>32</sup>.

Cela étant dit, il reste des questions idéologiques évidentes à régler pour constituer une communauté de valeurs, de revendications et d'actions. C'est cette question qui a amené beaucoup de syndicats à quitter le G10 pour l'UNSA<sup>33</sup>.

Le plus souvent, ces départs se sont fait tout simplement spontanément, par des structures ne se reconnaissant plus dans l'activité de leurs camarades, et la plupart pour rejoindre l'UNSA (plus proche de leurs valeurs). Reste que, en dernière analyse, le droit de conserver le contrôle du G10 semble bien s'être joué à qui serait le plus actif et le plus nombreux pour pousser les concurrents à prendre spontanément la porte. Et à la fin des années 80 et début des années 2000, c'est Sud PTT qui s'est montré le plus doué à ce jeu<sup>34</sup>.

---

31 On peut s'en convaincre avec les statuts de l'USS et des fédérations, qui a de quoi donner des haut-le-cœur a des cégétistes et convainc les plus autoritaires des trotskistes de ne pas se mêler de Solidaires (seule une partie du NPA adhère à l'organisation).

32 Sud-RATP, bien qu'ils aient conservé leur sigle, avaient été exclus pour des affaires de harcèlement et pour avoir demandé des meilleurs pistolets en tant que revendication syndicale. Ils ont été remplacé par Solidaires – Groupe RATP

33 L'essentiel des départs a lieu en 1993 (bien qu'il y en aura d'autres, notamment en 2001 dans le secteur financier), ce qui coïncide avec l'intégration de Sud PTT et du CRC-Santé mais surtout avec l'implication officielle dans la naissance d'« AC ! »

34 Pour comprendre la centralité de ce syndicat dans ce processus, on peut indiquer que *Qu'est-ce que Solidaires et L'Union syndicale Solidaires* consacrent par exemple 40% de leur partie « histoire de Solidaires » à Sud PTT et font de l'Union syndicale la suite logique de son succès

Il ne faut cependant pas effacer, à cause du caractère explosif de SUD, les dynamiques d'évolution interne au mouvement social et à la nature de l'affrontement avec le gouvernement (perçu comme de plus en plus inflexible à partir du début des années 80) qui pousseront également des membres historiques à durcir leur ligne<sup>35</sup>.

Mais puisque l'image de Solidaires se fait pour beaucoup par l'action de ses sections les plus radicales<sup>36</sup>, la plupart des personnes qui l'ont rallié, très tôt (et jusqu'au aujourd'hui, parfois dans des fédérations quasi-inactives jusque là, comme Sud-Commerce) sont souvent assez clairement à gauche (qu'elles aient une formation théorique ou non).

Peu après la fondation officielle, l'USS était de loin le syndicat aux membres les plus à gauche, comme le montrent leurs choix électoraux<sup>37</sup>. Cela a entraîné logiquement (avec l'évolution de la gauche française dans son ensemble, que l'organisation a accompagné) à un passage à des valeurs radicalement hostiles non seulement au capitalisme mais aussi au sexisme, racisme etc.

Pourtant cela a également pu accentuer une logique groupusculaire et avant-gardiste déjà en gestation, en contradiction avec les ambitions de mobiliser la base sur des lignes unitaires et de devenir une organisation de masse.

Ce mémoire sera donc également l'occasion de poser des questions théoriques du syndicalisme contemporain, notamment sur l'actualité de la Charte d'Amiens à une période où les gains concrets sur lesquels construire les grandes rivières semblent bien minimes. Toutefois, leur résolution plus sérieuse demanderait une étude à une échelle plus large (européenne, a minima).

---

35 Jean-Marie Pernot parle de « radicalisation » pour le SNABF (avec le conflit de la Banque de France en 1987) et le SNUI (conflit des finances en 1989). Jean-Marie Pernot, *Syndicats : lendemains de crise ?*, Folio actuel, réédition de 2010, 430 p.

36 Cf. MILLOT Michèle et Roulleau Jean-Pol, *Cadres : bien gérer vos délégués*, L'Harmattan, 2004 et, pour donner une tonalité, Annexe : activité facebook de Sud-Rail

37 Annexe 14 : les votes des syndiqués

*L'alternative et le syndicalisme : une relation ambiguë mais non inédite*

*Pratiques de l'alternative comme socle de la recherche révolutionnaire et limites de Solidaires*

L'approche matérialiste implique de reconnaître le rôle de l'utopie dans la constitution des forces du changement (et avec cela les contradictions de Marx, qui affirme, sans doute à raison, que la dynamique d'un changement de mode de production concrète *précède* les révolutions<sup>38</sup>... mais défend l'inverse dans le *Manifeste*).

Il est donc important d'observer le lien entre les organisations se déclarant « anticapitalistes » comme Solidaires et les expériences concrètes qui ont tâché de se défaire dudit capitalisme dans un passé récent. Cela se fera à travers l'étude des liens entre Solidaires et les ZAD bien sûr, mais aussi ses références aux expériences alternatives (réelles ou supposées) passées et la connaissance de celles-ci par ses membres : Commune de Paris, CNT espagnole, Chiapas, Yougoslavie, Kurdistan...

Il faudra se demander si ces moments passés et présents influencent ou non (et comment) les discours et les pratiques de Solidaires.

On doit cependant se garder d'extrapoler en allant chercher ce qui a trait à cette question car tout porte à croire que cette influence est limitée. Ce jeune syndicat fait en effet bien plus volontiers référence à des victoires syndicales, et surtout à son contexte national relativement récent (celui où Sud s'insère) qu'à ces expériences majeures mais distantes (et où Sud ne figure pas).

Le concept d'autogestion lui-même, souvent utilisé (chez certains Solidaires<sup>39</sup> cela tourne presque à l'obsession...), est rarement compris dans son sens le plus révolutionnaire. Généralement employé pour désigner des règles d'organisation et de décision internes (politiques), il se porte rarement jusqu'aux revendications d'auto-gestion de la *production* par les travailleurs, idée pourtant centrale dans l'émergence du concept.

Il y a peut-être là l'effet de la présence de certains courants qui refusent le « socialisme utopique ». Mais il s'agit aussi vraisemblablement de mouvements plus profonds dans la constitution du discours de la gauche du mouvement social ; qui a progressivement délaissé ce discours de l'autogestion de la vie elle-même (aujourd'hui incarnée par le mouvement des squats et les zadistes plutôt que par les militants syndicaux), à mesure qu'elle faiblissait dans ses ambitions.

38 Voir Vassilis Doukakis, *La théorie et la pratique du socialisme à la lumière de la dialectique*, L'harmattan, 2003, 230 p. ; sur le saut que fait Marx en soutenant que, pour le communisme, le changement *partirait* de la révolution

39 Certaines sections de Solidaires étudiant-e-s et Sud Culture notamment

Il est pourtant évident, même à des trotskistes un peu formés et des anciens du PCF, que l'idée du commun est rarement incarnée aussi intensément que dans ces expériences-là<sup>40</sup>.

Une étude plus attentive des matériaux de formation et d'information de Solidaires pourrait nous aider à apprendre s'il existe, à l'intérieur de l'USS, des personnes poussant à rendre plus visibles ces temps fort de la gauche (en France ou ailleurs) ; avec éventuellement des détails sur les auteurs en question, pour comprendre leurs inspirations et leurs motivations.

Cependant, les témoignages mis en avant par Solidaires sur les raisons de leurs adhérents pour les rejoindre et s'investir font rarement état de telles questions et restent centrés ou bien sur des convictions personnelles (généralement familiales) de longue date, ou bien (et même plutôt) sur des éléments déclencheurs lors de conflits concrets au travail.

Bien qu'il semblerait qu'il s'agisse là de la nécessité concrète de lutte actuelle qui pousse à rendre moins prioritaires les grands moments de l'autogestion, cela pose question sur les pratiques de Solidaires dans leur caractère avant-gardiste (paradoxalement).

Si l'autogestion ne se fait qu'en îlot expérimental *au sein du syndicat* (ou, au mieux, dans un comité de grève où les syndiqués sont généralement majoritaires), elle restera évidemment restreinte aux militant-e-s.

Si l'on nourrit des ambitions révolutionnaires, il semblerait plus naturel de tâcher d'impliquer tout le monde dans l'autogestion (autrement que dans des négociations avec la direction, qui est généralement le seul cadre où elle se pratique en-dehors du syndicat).

Le fait que les membres de l'USS qui participent à de telles expériences (occupations prolongées, ZAD, SCOP etc...) préfèrent généralement laisser de côté leur étiquette syndicale lorsqu'ils s'y impliquent en dit long sur le décalage entre la volonté de promotion de l'autogestion politique de Solidaires d'une part ; et d'autre part sa capacité à agir réellement sur le développement des aspirations et des compétences à l'autogestion économique de l'ensemble de la population.

On note cependant que l'union met fréquemment<sup>41</sup> en avant les expériences qu'ils jugent importantes dans ce sens autogestionnaire, notamment les événements au Kurdistan, envers lesquels le syndicat est très favorable, de même que des organisations clés dans le syndicat, comme Alternative Libertaire (qui a d'ailleurs publié un livre sur la question avec des personnes engagées dans le conflit (Collectif, *Kurdistan Autogestion Révolution*, éd. Alternative libertaire, 2018, 196 p.).

---

40 Voir *Ouvrez les guillemets* (série Youtube publiée par Médiapart et réalisée par un vidéaste de formation trotskiste), vidéo « Marxisme : et si, finalement, vous étiez communiste ? », incluant des entretiens avec des vétérans du PCF saluant les apports de ces mouvements si distants de l'idéologie de leur parti

41 Via ses revues sur l'activité internationales, ses pages facebook, son site internet...

# **Historiographie, sources et** **axes de recherche**

# I] Historiographie de Solidaires, du syndicalisme, et du temps présent

Il est d'abord nécessaire de se pencher sur ce qui a été fait sur le sujet afin de s'éviter des recherches superflues. Mais on réalise rapidement que très peu de travaux portent spécifiquement sur l'USS, organisation encore récente bien que conséquente en envergure.

Il faut donc trouver non seulement beaucoup d'éléments par soi-même, mais aussi emprunter souvent des chemins détournés pour se renseigner sur les agissement de l'organisation.

## *Une historiographie qui manque un peu à l'appel*

Le premier constat à faire sur l'état de la recherche sur Solidaires est d'abord la grande difficulté qu'il y a à trouver des repères proprement historiographiques. Les travaux ouvertement historiques sur l'USS sont étonnamment rares voire inexistantes. Pour dire les choses clairement : on ne trouve pas (ou il n'est pas indiqué en tout cas, dans les ouvrages consultés) un seul ouvrage ou article d'historien qui traitait principalement ou même fréquemment de Solidaires ou d'une de ses structures. L'organisation est évoquée parfois au détour d'une autre question mais jamais en elle-même dans l'Histoire contemporaine.

Elle paye sans doute là sa jeunesse et son refus du centralisme, ce qui fait qu'elle n'est jamais vraiment « centrale » dans un mouvement ou même dans la vie de ses militants. C'est vraisemblablement aussi qu'elle est extrêmement hétérogène donc difficile à aborder, plus jeune que ses concurrentes, qu'elle n'a pas de regroupement d'archives<sup>42</sup>, qu'elle semble le plus petit des syndicats majeurs français, qu'elle est essentiellement implantée dans des secteurs et des corps de métiers déjà fortement syndicalisés (chez d'autres syndicats en majorité)... Des facteurs nombreux peuvent expliquer ce délaissement, qui peut toutefois étonner au vu de l'ancienneté de l'organisation (38 ans si l'on inclus le G10, 29 ans si l'on parle de la naissance de Sud), son ampleur (110.000 adhérents revendiqués tout de même), ou sa notoriété dans le mouvement social.

---

42 Bien que, d'après ce qu'on a pu entendre de certain-e-s militant-e-s, « ça germe dans quelques têtes »...

Quand aux ouvrages de sociologie ou de sciences politiques, il n'en traitent jamais vraiment intensément (rarement plus de 4 pages et jamais plus de 8 ou 9, même dans les ouvrages les plus longs). Sans les articles de Karel Yon, Sophie Bérourd et Jean-Michel Denis (qui n'ont pas vocation à être historiques), il aurait peut-être même fallu renoncer. Les quelques ouvrages qui soient spécifiquement sur Solidaires sont publiés par des membres de Solidaires eux-mêmes, et tiennent plus du témoignage et de l'argumentation pour une certaine idée du syndicalisme que d'un modèle historiographique dont l'on pourrait s'inspirer.

Face à ce non-traitement académique, il peut être utile de s'aider des monographies d'autres syndicats pour trouver une inspiration méthodologique.

Suivant les conseils et la démarche de Frank Georgi pour son étude de la CFDT, il est apparu logique de commencer par aller à la rencontre des membres du syndicat afin de savoir ce qu'ils pourraient fournir comme matériau pour entamer ces recherches. La Grange-aux-Belles (aujourd'hui siège de l'USS) étant très accessible, la tâche a été assez aisée, et il est facile d'obtenir presque tous les matériaux diffusés à l'échelle nationale des dernières années chez Solidaires : kits de formation, revues, guides des droits, sticks, affiches, pancartes... C'est également l'occasion d'avoir des discussions avec certains habitués de l'endroit, ce qui permet de cerner en somme qui fait quoi et depuis combien de temps dans les instances nationales, éléments qui peuvent à terme servir à comprendre le fonctionnement interne concret du syndicat.

Cependant il manquait de matériaux plus anciens, puisque ceux-ci sont envoyés aux syndicats rapidement (une rapidité relative, puisqu'on trouve tout de même une quantité respectable de documentation des années 2000) ; mais surtout il manquait des documents propres à la région parisienne, notre objet d'étude. Il faut donc ensuite se rendre dans les locaux de sections locales (Sud PTT, Sud Rail, Sud Educ, Solidaires étudiant-e-s...) et l'on y trouve alors aisément des sources plus anciennes et des traces du matériel produit pour des sections plus spécifiques.

Les textes et les pistes sur le fonctionnement du syndicat à notre disposition étant déjà nombreux, il semble qu'on peut dès lors avancer ; les monographies existantes sur la CFDT et la CGT m'ont donc grandement aiguillé quand à la méthodologie à employer sur un certain nombre de questions.

Bien qu'une bonne partie des sources à exploiter soit évidente ; la question du temps est cruciale et l'on pourrait, sans ces aides, se lancer dans des recherches interminables sur internet et dans des archives municipales, à la recherche de repères, alors qu'il est possible de baliser ces éléments en quelques après-midi et les vérifier plus rigoureusement ensuite, à partir des pistes données.

Les autres sciences humaines ont également aidé de différentes manières, mais écrire de l'Histoire à partir de sociologie et de sciences politiques est une tâche délicate. Ces éléments ne seront donc pas commentés en tant qu'historiographie et plutôt repris dans « méthodologie et sources ».

### *Les repères sur le syndicalisme et l'ancrage de Solidaires*

[NB : les sources sur Solidaires sont volontairement laissées de côté dans cette partie puisqu'il s'agit de cerner l'union de manière superficielle dans ses écarts, en s'aidant de sources plus rigoureuses sur les autres syndicats (notamment CFDT et CGT). Seules les affirmations sur Sud PTT avant de rejoindre le G10, parce qu'intimement lié à l'évolution de la CFDT, seront donc brièvement expliquées]

Il semblerait peu judicieux de reproduire rigoureusement les mêmes démarches au vu des différences profondes entre les différentes constructions historiques et leur contexte d'émergence. Il faut néanmoins, comme les autres monographies, se baser sur les travaux sur le syndicalisme en général (celui des sociologues comme des historiens), afin de percevoir où sont les similarités et les ruptures de Solidaires d'avec les autres syndicats.

Cela permet de mieux comprendre à la fois la longue histoire dans laquelle s'insère Solidaires, le contexte qui a favorisé (et limité à la fois) son émergence et motivé ses choix (car l'USS elle-même s'est bâtie en cherchant à apprendre de l'histoire des autres), ou encore les enjeux conflictuels comme les effets d'unions qui peuvent exister dans le paysage syndical.

Le premier objet de la bibliographie mobilisée, au vu du peu de matière sur l'USS elle-même, doit donc se restreindre à délimiter le contexte général dans lequel s'inscrit Solidaires.

Il fallait d'abord connaître le syndicalisme contemporain et les efforts qu'à fait l'USS pour s'y tailler une place.

Il faut donc étudier en priorité des ouvrages d'Histoire syndicale, en s'intéressant particulièrement d'une part à la CFDT (dont une partie des cadres fondateurs, notamment chez Sud, est issue) et d'autre part la CGT, qui constituent ses principaux concurrents et complices à la fois. La CNT et la CNT-SO auraient également pu être intéressantes à observer mais il y a là encore moins de matière en terme d'historiographie et de sociologie, et l'on n'abordera donc que très peu la question pour éviter de ne recourir qu'à des bruits de couloirs et des trajectoires individuelles d'échantillons militants trop réduits.

Des articles (de sociologie et de sciences politiques, ou encore de journalisme) existent cependant sur Solidaires (bien que la plupart des auteurs semblent beaucoup plus intéressés par Sud que par les autres sections de l'union), et ces articles seront bien entendu mobilisés. Il s'agit d'utiliser également les données pertinentes que ceux-ci ont pu relever et qui épargneront de chercher des bases de données, assez rares concernant Solidaires.

On privilégiera les ouvrages sur le syndicalisme en général aux monographies, car les travaux généralistes se penchent plus fréquemment sur les rapports entre les différents syndicats, ce qui aide à voir comment Solidaires s'est taillé une place et constituée une identité particulière.

Un des problèmes majeurs avec ces ouvrages étaient qu'ils étaient globalement assez distincts voire contradictoires sur nombre de points importants. Pour beaucoup, le désaccord était sur un diagnostic général, il s'agissait de savoir à quel point les syndicats étaient en crise et le mouvement social mort et enterré, avec un certain nombre d'ouvrages entièrement centrés, jusque dans leur titre, sur la question.

A nos yeux ce questionnement ne revêt que peu d'intérêt, et la question ontologique de savoir si le syndicalisme « va bien » ou pas (par rapport à un contexte historique tout à fait différent, notamment économiquement, et en limitant les causes à des choix stratégiques qui seraient plus ou moins réussis) est un peu absurde. Je me suis donc attaché aux éléments de ces ouvrages qui montraient le rôle que jouait les syndicats dans le travail aujourd'hui et les efforts menés pour respecter le principe de la Charte d'Amiens visant à irradier en-dehors.

Il a également été intéressant de regarder les spécificités (finalement relativement superficielles semble-t-il) du syndicalisme français comparé à ses homologues européens, notamment en lien avec le caractère déterminant des évolutions économiques récentes dans les pratiques que les syndicats se trouvent contraints à adopter.

Cependant ce sujet semble bien trop large pour en faire un véritable axe de travail, qui plus est pour un simple mémoire. Malgré cela, il faudrait pour continuer l'analyse, à moyen-terme, élargir considérablement le champ de vision pour comprendre ce qui anime et détermine les syndicats occidentaux aujourd'hui et les raisons profondes de leurs succès et échecs partagés.

Il fallait également saisir les référentiels historiques des animateurs du syndicat et ses principes de fonctionnement.

D'où l'intérêt d'examiner les ouvrages de théorie politique (de Marx à Mélenchon...) qui ont influencé le mouvement social depuis le XIXème siècle, et qui aident à comprendre les conflits latents qui se jouent dans le syndicalisme, et expliquer la pérennité relative des différents compromis organisationnels.

S'il faut toujours être attentif au fait que les théories sont le plus souvent adoptées en seconde main (à travers des formations, des vulgarisations etc.) et en fonction des contextes de l'époque, et non dans le texte et d'après l'entendement d'un russe dans les années 1920 (par exemple) ; il est néanmoins utile de connaître les références initiales pour voir les conflits fondamentaux qui peuvent se jouer dans des organisations se voulant plurielles.

Cependant il semblerait que le compromis se soit fait par le maître-mot d'autonomie des structures ; tandis que le peu d'enjeu qu'il y a à contrôler une organisation aussi peu nombreuse (et où vraisemblablement très peu de militants n'obéiraient à une consigne qui ne leur parle pas) rend l'ambition de créer des tendances informelles (au niveau national en tout cas) tout à fait impertinente aux yeux de la plupart des militants<sup>43</sup>.

L'investissement de ce syndicat dans les « nouveaux mouvements sociaux » mais aussi sa complaisance rare avec des courants pas si nouveaux ayant souvent des relations conflictuelles avec les syndicats (en clair : le courant autonome et ce qui s'en rapproche) amène à se pencher également sur ce qui a été produit sur ces mouvements et sur le rapport des syndicats avec eux. Étonnamment (mais on finit par s'y habituer), celui qui en est le plus proche (Solidaires donc) est très peu mentionné y compris dans ces ouvrages, du fait de sa moindre importance. On peut cependant se demander s'il n'y a pas là également des effets d'habitudes dans l'historiographie et d'accessibilité plus grande des informations sur les sujets déjà balisés. En effet, Solidaires, fort de 110.000 adhérents (soit environ un cinquième des effectifs de la CGT ou de la CFDT), est loin de bénéficier d'un cinquième du traitement sur la CGT ou la CFDT.

Il faudra donc pour comprendre ces relations se pencher sur des sources plus directes.

---

43 On observe quelques tentatives d'entrisme avortées du côté du Courant Communiste Révolutionnaire pour le NPA, et quelque fois une volonté d'influence de la France Insoumise sur les mots d'ordre, qui ne semble pas fonctionner au vu du discours plus radical tenu dans les différents actes des congrès

## *La spécificité de Solidaires et l'absence de méthode toute faite pour l'analyser*

Par ailleurs, à partir de l'ensemble des points sur lesquels les syndicats plus anciens présentent une certaine cohérence, on peut commencer à établir parallèlement les points qu'il est indispensable de rechercher pour Solidaires car ils prennent une importance singulière dans ce syndicat.

La question des nouvelles technologies notamment se pose. On scrutera donc d'autant plus attentivement le contenu du site internet, celui des différentes pages facebook (avec des styles souvent marqués selon la fédération), on se renseignera sur l'usage des applications comme Whatsapp ou Signal des militants... En somme, on il s'agit d'adapter la nature des sources mobilisées à la spécificité du fonctionnement de Solidaires dans le paysage syndical français. Il faut reconnaître que c'est également une manière de pallier à la pauvreté des sources écrites classiques, qui resterait très utiles et qui sont encore utilisées (le tract physique reste un outil central du syndicat).

Il pourrait également s'avérer précieux de se pencher plus longuement à l'avenir sur l'ensemble des pratiques des nouveaux moyens de communication en temps de mobilisation, car nos observations sur la question restent légère pour l'heure. Cependant ces recherches futures seraient d'autant plus importantes que les ouvrages de gestion confirment, via des professionnels de l'encadrement, l'efficacité de Solidaires dans le discours percutant, le buzz médiatique et la constitution de réseaux virtuels<sup>44</sup>.

Le deuxième élément qui fait partie de la capacité de Solidaires à s'adapter au contexte contemporain (selon les différents ouvrages sur le syndicalisme en général), c'est son extension en dehors du domaine du syndicalisme. En effet l'USS s'est impliquée dans différentes causes assez éloignées en apparence de la question des conditions de travail<sup>45</sup>.

Dans ces préoccupations hors de l'entreprise il y a des thèmes classiques comme le chômage bien sûr, et comme d'autres syndicats. Voire même en collaboration avec la CGT pour certaines actions sur le chômage ; et il faut noter des discussions avec la plupart des autres organisations lors des négociations nationales, bien que la CFDT a développé dans les dernières années une tendance à faire cavalier seul sur la question des allocations chômages.

---

<sup>44</sup> Domaine où la CFDT ne s'illustre pas outre-mesure, et où la CGT surtout, à l'exception d'Info-Com', brille par ses limites, aujourd'hui encore cf. Annexe 8

<sup>45</sup> C'est également le cas de la CGT dans les années 2000, ou de la CFDT dans les années 1970, mais proportionnellement à l'écart de taille entre ces organisations, l'effort de Solidaires semble plus marquant

Mais cette défense des chômeurs fait partie (et représente même une branche relativement minime) de l'ensemble plus large des luttes des « sans » dans lesquels l'union s'investit, sans-logement et sans-papiers en tête.

Dès le départ, Sud-PTT se fonde d'ailleurs autour d'une grève où des travailleurs immigrés (ainsi que des postiers originaires des DOM-TOM) employés dans l'activité sous-traitée des PTT jouent un rôle clé<sup>46</sup> ; grève rejetée par la direction de la CFDT (essentiellement pour d'autres raisons que le statut de sans-papiers de certain-e-s grévistes cependant)<sup>47</sup>.

Il faut donc fouiller l'Histoire de ces luttes pour mener ensuite des recherches plus avant sur le rôle de Solidaires (en cherchant des pistes sur cette question auprès du DAL, des anciens de Jeudi Noir, des collectifs de sans-papiers auprès de qui ils ont collaboré etc...). Ici aussi, on devra se contenter d'un traitement assez superficiel pour l'heure, et le thème sera relégué en périphérie de ce mémoire.

Mais cette question, qui rejoint souvent celle des oppressions spécifiques subies par certaines catégories de population infériorisées, est d'autant plus importante que la question de l'évolution des profils sur le marché du travail se pose nettement aujourd'hui, mettant à mal l'imagerie de l'ouvrier blanc dans la force de l'âge comme sujet révolutionnaire<sup>48</sup> qui a longtemps dominé dans le syndicalisme le plus à gauche. Cette évolution est à l'oeuvre depuis un certain temps déjà, puisque certains historiens remarquent que, bien que les femmes les ruraux et les immigré-e-s soient très tôt sous-représenté-e-s dans les instances de décision syndicales ; un certain nombre d'efforts sont faits par la CGT dès le milieu des années 1950, notamment avec la création de commissions féminines et du magazine *Antoinette*, avec les positions cégétistes sur la Guerre d'Algérie ou la contraception (distinctes de celles plus réactionnaires du PCF), ou encore avec les relations cordiales avec l'UNEF notamment autour de la question algérienne justement<sup>49</sup>.

---

46 D'après les acteurs et actrices Sud-PTT eux-même du moins, cf. *Sud PTT : syndicalement incorrect, Qu'est-ce que Solidaires et L'Union syndicale Solidaires*, qui soulignent la place de ces travailleurs habituellement peu syndiqués dans le conflit, mais aussi Jean-Claude Desrayaud, secrétaire fédéral de la CFDT-PTT à ce moment, qui affirme, dans « Les choix de la CFDT », texte tiré de l'oral revenant sur les positions de la CFDT dans l'évolution des PTT : « Survient à l'automne 1988 la grève thrombose des chauffeurs de La Poste sur un problème de sous-traitance. Le ministre est en difficulté »

47 Jean-Claude Desrayaud, ira, selon diverses sections de SUD, jusqu'à inviter le ministre socialiste Paul Quilès à « prendre toutes ses responsabilités » et à « faire respecter les libertés fondamentales », tandis que des membres de Sud-PTT accusent encore la CFDT à ce jour, dans les œuvres pré-cités, d'avoir dénoncé des militant-e-s à la direction.

Si l'on ne trouve pas trace de ces formules sur internet, on peut néanmoins trouver un appui à une partie des accusations d'une lutte de la CFDT contre la grève chez Bernard Bresson, DRH du groupe, qui déclarera plus tard que « jamais un syndicat n'avait autant porté une réforme », dans *L'évolution des relations sociales dans une société en mutation - Communication coupée à France-Télécom*, mémoire de Mastère en Relations humaines, de Jef Blanc-Gras (aujourd'hui inaccessible mais cité sur certaines pages biographiques de Desrayaud)

48 Cette remise en question repose non seulement sur la féminisation de la main d'oeuvre et la proportion grandissante de travailleurs immigrés ou issus de l'immigration ; mais aussi sur le plan des secteurs d'activité où la proportion d'ouvrier est encore visible mais en non spectaculaire à la CGT, et très faible dans des syndicats comme Sud, voir *Notes de synthèse au congrès de 2011* de Bérout, Denis, Desage et Thibault qui sera détaillé dans le chapitre 1.

49 Voir BRESSOL, PIGENET, DREYFUS, HEDDE (dir.), *La CGT dans les années 1950*, PUR, 2005, pages 23-24, page 168, pages 466-467

Solidaires en particulier semble mettre l'accent de manière voyante sur la question de l'oppression des catégories en question, y compris au sein des syndicats, et se détache notamment sur la question de la féminisation<sup>50</sup>, surtout en ce qui concerne les postes à responsabilité. Cet aspect sera donc commenté particulièrement, puisqu'il contribue potentiellement, combiné à la plus forte propension de salarié-e-s du tertiaire et des hauts niveaux d'étude, à l'aspect plus « moderne » du syndicat.

Une autre question associée à la capacité syndicale à se renouveler (mais plus nouvelle cette fois) présente chez Solidaires est celle de l'hostilité à la mondialisation et « l'ultralibéralisme », hostilité liée aux revendications altermondialistes et confondue souvent avec la question écologiste.

Pour se pencher sur cela, on pourra s'appuyer sur les ouvrages sur l'altermondialisme et l'écologie (y compris les mobilisations proches des méthodes et revendications des ZAD). Il faudra également montrer sur cette question (plus conflictuelle au sein de l'organisation) quels regrets ont pu être émis par des membres quand à l'implication de l'USS au niveau national dans ces causes.

Enfin il s'agira de voir comment cet investissement (réel ou non, efficace ou pas) a pu jouer sur l'image de Solidaires au sein de la gauche (particulièrement chez ses franges les plus actives et/ou radicales) ; et traduit une plus ou moins grande adéquation avec les évolutions de cette dernière (ou au contraire son retard).

En effet, parce que Solidaires s'implique tant dans des causes périphériques au travail, mais aussi parce qu'elle a tant de militants membres d'autres organisations (partis, associations, collectifs...), il semble que le syndicalisme ne suffirait pas à comprendre cette organisation. Il faudra donc mobiliser également des connaissances sur l'extrême-gauche en général pour une analyse plus sensible aux agissements et raisonnements des militants. Ces repères se feront non seulement avec de l'Histoire mais aussi avec des éléments de théorie politique indispensable pour comprendre quels sont les enjeux des conflits aux yeux des militants.

Conjointement à cela, le rapport à la violence de Solidaires semble particulièrement intéressant mais demandera une certaine dose d'imprécision et beaucoup de pincettes, pour diverses raisons (manque de sources et problème légaux en tête).

En somme, il peut être utile d'esquisser une analyse historique sur ce qui est devenu une des principales organisations d'extrême-gauche dans un pays où le syndicalisme garde une certaine vigueur, et sur ce que cette organisation dit des dernières décennies du mouvement social français.

Cependant le fait d'écrire sur un sujet aussi récent et avec une analyse qui a vocation à être « actuelle » ne va pas sans risque pour un travail d'historien.

---

<sup>50</sup> Bien que la CFDT soit elle aussi assez avancée, et même plus en ce qui concerne le taux brut d'adhérentes, sur cet effort

# II] Sources autour de mon objet d'étude, écrire l'histoire d'une réalité récente

*L'Histoire du quasi-contemporain, un syndicat « moderne » dans une gauche qui peine à se renouveler ?*

L'affirmation que le syndicalisme et la gauche en général est en crise ou en stagnation est devenue un lieu commun, et cette affirmation était plus fréquente encore sur la première période étudiée en particulier ici (1995-2006). Il n'y a qu'à voir les titres des ouvrages de sociologie et de sciences politiques sur le thème durant ces années<sup>51</sup> : *Les syndicats en miette* (1999), *Crises du syndicalisme français* (1999), *Regards sur la crise du syndicalisme* (2001), *Syndicats : lendemains de crises* (2005)...

Mais au-delà des travaux académiques, un constat récurrent est fait sur la gauche d'aujourd'hui, régulièrement asséné par les éditorialistes et les présentateurs télévisuels, et repris largement par une forte partie des non-syndiqué.e.s, y compris dans les classes populaires : la gauche est coincée dans le passé, ne sait pas se renouveler, manque de modernité.

Il apparaît donc qu'il existe un besoin pressant de sortir des courants de pensée classiques de la gauche en saisissant ce qui a changé, et en se penchant plus souvent sur les mouvements récents que sur les repères des heures glorieuses du mouvement social<sup>52</sup>. Le mouvement social semble souvent coincé dans une logique de mémoire et de références permanentes, alors que tout militant, pour être efficace, devrait vraisemblablement être à sa manière à la fois un historien (avec un regard sans concession sur le passé de sa classe, son pays etc..) et un observateur inventif qui sait comprendre la spécificité des situations pour en tirer le maximum.

51 Cités ici pour la démonstration et sans en tirer des éléments en particulier, avec, entre parenthèses, les années des premières éditions

52 Il est assez frappant de remarquer que, dans le mouvement étudiant du printemps 2018 et en région parisienne du moins, les références à mai 68 étaient autant voire plus fréquentes que celles à des conflits bien plus similaires comme le mouvement contre le projet de loi Devaquet en 1986 ou le mouvement contre le CPE 2006. Si ces dates étaient connus par certain-e-s et mis en valeur par des groupes politiques localisés (1986 par les groupes trotskistes, 2006 plutôt par le milieu anarcho-communiste), la référence pour les militant-e-s les moins formés était plutôt 68.

Pourtant, les trotskistes comme les staliniens (se revendiquant tous deux régulièrement marxiste-léninistes, et qu'on trouve à la fois à la CGT et chez Solidaires) semblent pointer le plus profondément le paradoxe. Ceux-ci font des références permanentes à des mouvements passés et aux stratégies d'hommes d'un autre siècle, usent de discours ultra-stéréotypés et repoussant sous prétexte que, comme ils le disent « le capitalisme n'a pas changé »... Alors même que les références en question<sup>53</sup> ont théorisé l'opportunisme stratégique le plus total et l'attention minutieuse aux situations, présentant le matérialisme historique comme une méthode à appliquer aux réalités pratiques et non une grille de lecture des groupes sociaux à appliquer en toute situation<sup>54</sup>.

De personnalités dynamiques voire contradictoires, et violemment hostiles à la tradition, différents courants ont tiré chacun de leur côté un folklore unificateur, mais pas toujours aussi clairement les leçons de l'histoire concrète à laquelle ces personnalités ont participé et des erreurs qu'ils ont faites. Il n'est pas rare d'entendre dire par des militant-e-s, en substance, pour des éléments culturels assez ahurissants dans divers milieux d'extrême-gauche (allant des blagues sur les goulags aux chants nazis de dérision en passant par des plaisanteries obscures sur des vidéos inconnues d'antifascistes) : « c'est débile mais ça fait partie du folklore ». On voit mal comment un folklore si spécifique et référencé peut être attirant pour le prolétaire français du XXIème siècle. C'est d'ailleurs une question qui se pose régulièrement à gauche, avec des débats réguliers sur l'entre soi et le folklore. Particulièrement justement, dans les syndicats, pourtant moins sujet à cette conséquence de l'hyper-politisation.

Le plus souvent traitée dans le cadre de discussions informelles, cette question va cependant parfois jusqu'à donner lieu à des formations de stage au sein de Solidaires (on peut noter 5 formations et débats sur le folklore rien que pour le stage de Solidaires Etudiant-e-s de juillet 2018, s'étendant sur 5 jours).

La proximité temporelle de ces débats, quand bien même ils font référence à des courants très anciens pose question.

On le comprend vite, une Histoire si récente pose nécessairement des questions méthodologiques différentes de celles de temps plus lointain. D'autant plus quand il ne s'agit pas seulement d'événements (qui seraient, par définition, achevés) récents mais d'une organisation toujours en activité.

---

53 Notamment Lénine, Trotsky et Staline

54 Voir K. Marx, *La guerre civile en France*, Lénine, *Matérialisme et empiriocriticisme*, G. Lukacs, *Lénine*, J. Staline, *Les principes du léninisme*

L'avantage, c'est que cette fois, le sujet a déjà été traité par des historiens. On commencera cependant par Paul Ricoeur (philosophe), qui, conceptualise deux types d'histoire du temps présent. Il distingue d'une part un passé récent comportant un « point de clôture » malgré des effets de mémoire qui en subsistent, et d'autre part une histoire du temps présent non clos dont on ne connaît pas la fin<sup>55</sup>.

Ces remarques évoquent un élément qui peut conforter dans la possibilité de continuer sur ce thème. Il s'agit d'une histoire contemporaine, et c'est même là le sens de « contemporain ». C'est une histoire qui agit encore, des enjeux encore vifs qui entraînent des biais dans la lecture et le récit qui en est fait par ses acteurs. Elle n'est pas ontologiquement beaucoup moins historique que celles des années 70, dont beaucoup des témoins sont encore en vie.

Il en va de même si on parle d'organisations, qui ne sélectionnent pas beaucoup moins ce qu'elles donnent à voir de leur passé que de leur présent, et dont l'héritage est lui aussi mobile et dynamique. De plus, les effets de biais sont plus visibles, et le problème d'accessibilité des sources se pose moins à l'ère d'internet, et compense le manque de travail d'archivisme de Solidaires en particulier. La tâche est donc délicate, mais non impossible.

Le point sur lequel la proximité des événements est le plus gênant est vraisemblablement celui de la violence et de l'illégalité, qu'on peut difficilement poser quand les acteurs sont encore présents.

Cependant il s'est avéré que la faire seul était compliqué. Le réseau fait la force sur ces questions<sup>56</sup> où les ouvrages sont encore méconnus voire inédits. Il s'est donc s'agit de travailler autant que possible avec des personnes qui étudient l'autonomie (pour le rapport avec l'autonomie), d'autres spécialisés sur les luttes des quartiers populaires (pour le rapport aux révoltes des QP) ou des mouvements comme les Gilets Jaunes, ou encore avec d'autres étudiants des syndicats étrangers (pour les rapports avec les syndicats ailleurs dans le monde). A notre regret, nous avons dû délaisser la question des syndicats étrangers faute de temps.

Cette question reste difficile à baliser du fait d'éléments concomitants à *notre* contemporain, comme l'arrivée à l'ère d'internet (dont Solidaires fait copieusement usage, élément sur lequel on reviendra) ou la complexification extrême des rapports économiques mondiaux post-Guerre Froide. Il est pour l'heure difficile de faire un retour globalisant aussi convainquant pour la période s'étendant de la fin des années 80 à la fin des années 2010, que pour des périodes antérieures.

---

55 Paul Ricoeur, « Remarques d'un philosophe » dans *Ecrire l'Histoire du Temps Présent*, Paris, CNRS Editions, IHTP, 1993, p. 38-39

56 C'est du moins ce qu'affirment les ouvrages de la bibliographie en question

Malgré toutes ces difficultés, il s'agit là d'une tentative d'une tentative d'analyse proprement historique sur ce qui est devenu une des principales organisations d'extrême-gauche dans un pays où le syndicalisme garde une certaine vigueur, et surtout sur ce que cette organisation dit des dernières décennies du mouvement social français. Et cette analyse révèle en définitive souvent plus de constantes que d'écarts, notamment sur un thème qui semble devenir important dans les préoccupations de nombreux français : les emplois précaires et le chômage. Solidaires reste, comme les autres grands syndicats, une organisation de travailleurs stables et installés.

### *Les productions et traces de l'union, des fédérations, unions régionales, entretiens etc. : comment se présente l'USS et que propose-t-elle*

La première chose à aborder pour cerner le fonctionnement particulier des différents organes, c'est de passer par la partie la plus évidente : les règles de fonctionnement actées. Retracer simultanément la genèse concrète et les raisons objectives des plus importants de ces choix peut se révéler moins rébarbatif qu'un simple exposé détaillé de ces règles, et on tâchera donc de toujours présenter ces règles à la lumière des éléments qui la déterminent.

Il n'empêche, les statuts et règlements de l'Union et des différentes fédérations, ainsi que les compte-rendus et actes des congrès, conseils fédéraux, ou même des réunions locales (ou des débats qui y mènent) est une étape indispensable pour saisir le processus de décision dans l'USS, processus autour duquel elle a construit à la fois son unité et son identité.

Les deuxièmes sources importantes sont celles, très nombreuses, à travers lesquelles l'USS (que ce soit nationalement ou par ses structures particulières) se présente elle-même. Elles sont distinctes matériel de lutte et d'informations (qui ont parfois fonction de présentation du syndicat en même temps), mais ces deux types de matériels procèdent bien souvent d'une même logique : mettre en avant la lutte à travers Solidaires, mettre en avant Solidaires à travers la lutte.

Ce sera donc à travers les livres de présentation, le site internet [solidaires.org](http://solidaires.org), les tracts et autocollants ou encore les dépliants de présentation qu'on pourra confirmer la stratégie de Solidaires en regardant ce qu'elle choisit de mettre en avant, y compris de ses défauts.

Cependant le terme de « matériel » n'est pas forcément adéquat. Il faudra aussi regarder comment l'activité sur les réseaux sociaux, la présence à des rassemblements ou même la sociabilité de ses militants peuvent jouer sur l'image de Solidaires, même si cela demandera une certaine quantité de sources avant de gagner une certaine fiabilité.

Enfin, les entretiens (formels ou non) joueront un rôle fondamental. Ils permettront de préciser le discours de justification que tiennent, face aux personnes se mettant en position d'examen de leur pensée et leur pratique, les acteurs de Sud. Ceux-ci se feront avec des militants de la base en priorité, pour comprendre les motivations présentées par celles et ceux qui sont le moteur du syndicat, mais nous utiliserons également des entretiens déjà donnés par certains cadres fédéraux ou nationaux.

Ces entretiens seront également l'occasion de cerner le travail concret du syndicat, souvent éclipsé par son activisme mais salué par l'ensemble des acteurs du milieu (y compris par les cadres). En effet la défense des salariés, notamment dans la préparation des dossiers, est au cœur de l'activité comme du recrutement de Sud, qui surprend régulièrement les cadres inexpérimentés (selon les ouvrages de gestion eux-même) par leurs capacités et leur rigueur dans ces sphères<sup>57</sup>.

Le matériel de lutte, mentionné plus haut, semble lui aussi riche pour comprendre le syndicat. D'abord, ce matériel permet de voir les thèmes mis en avant concrètement par les différentes instances du syndicat (et qui met quoi en avant). Ensuite il permet de mesurer la capacité de Solidaires à utiliser à la fois les nouvelles technologies et l'évolution du mouvement social (en bref, à être contemporain) pour mettre en avant sa vision de la lutte (qui varie bien entendu selon les acteurs concernés).

Encore une fois, ces traces prennent des formes diverses et inégalement mesurables, dont il s'agira de tirer parti selon leurs qualités respectives.

Les groupes et pages facebook permettront d'observer les stratégies de buzz des différentes sections de l'union, les thématiques, les revendications et le discours mis en avant (cela nous permettra notamment de vérifier ou d'infirmer certaines analyses émises par les ouvrages de gestion et de sociologie sur les ressorts de l'activisme de Sud) mais aussi de comparer avec l'activité internet (et sa réception) des autres syndicats.

Les tracts bien sûr fournissent également une source importante dans la compréhension du discours des différentes sections de Sud (sur l'état du monde comme sur le rôle du syndicat), tout comme les articles d'informations du site ou les prises de paroles en assemblée, ou encore les communiqués officiels.

Les entretiens et articles dans les médias de gauche ou même les passages médiatiques en tant que syndicaliste sur des supports relativement respectables, enfin, sont une manière privilégiée de présenter la démarche du syndicalisme révolutionnaire et de défendre la logique de lutte sur le thème du travail, notamment pour les militants à double-casquette.

---

<sup>57</sup> Michèle Millot et Jean-Pol Roulleau, *Cadres : bien gérer vos délégués. Le syndicalisme dans l'entreprise*, L'Harmattan, 2004

Mais il faudra également mobiliser le matériel véritablement informatif, plutôt à l'usage des militant-e-s et qui leur permet de rôder leur raisonnement face aux cadres comme face aux recrues potentielles. On comprend en effet certaines des stratégies adoptées par Sud face aux directions à travers ses très nombreuses revues d'analyse et d'information. Celles-ci sont extraordinairement diverses et fournies pour un syndicat si petit, et l'on peut être étonné jusque par le soin graphique qui y est apporté.

Revue sur l'actualité et l'histoire militante internationale (généralement des pays des Suds), journaux d'information de différentes structures (unions régionales et fédérations principalement) sur les réformes et les affaires en cours, brochures et guides sur le droit du travail, kits de formation, magazines sur le management et les évolutions des conditions de travail, articles de réflexion sur des thèmes aussi divers que la financiarisation, la technologie, les Gilets Jaunes ; et même des « cahiers de réflexions » trimestriels tout à fait sérieux (*Les utopiques*) animés en grande partie par des membres d'Alternative Libertaire et traitant du racisme, du sexisme, de l'impérialisme etc...

Le niveau et l'éventail des analyses de l'USS semble presque démesuré au vu de la taille de la structure et des demandes de la base, et on a tâché de se renseigner pour connaître le niveau d'appropriation de ces outils chez les syndiqués (y compris chez les autres syndicats, voire même chez les non-encartés), l'essentiel de ce travail étant fourni par les commissions (peuplées de militants chevronnés).

Force est de constater que le ruissellement de ces informations n'est pas complet, et très sélectif : les syndicalistes choisissent leurs sujets de prédilection et se documentent en fonction. Mais la disponibilité de la formation et de l'information reste remarquable, et Solidaires semble plutôt faire face depuis le milieu des années 2000 à une difficulté de renouvellement générationnel qu'à un problème de transmission des compétences elles-même.

Un grand regret cependant dans l'analyse des sources internes restera l'extrême difficulté qu'il y aurait à traiter en historien d'éléments comme les listes de diffusion mail lors des mobilisations et les boucles de textos. Celles-ci sont pourtant très importantes dans l'activité de Sud, surtout dans les fédérations les plus attachées aux actions coup de poing et aux comités de mobilisations locaux contrôlant leur propre mouvement, aux inter-sites et inter-pros etc.. Mais l'ampleur des moyens requis comme la sensibilité de nombreuses informations échangées par ce biais invitent à de la prudence sur ce thème de recherche.

Ce travail ne serait pas complet cependant sans regarder comment Sud est vu et même présenté et analysé par d'autres acteurs du conflit et du dialogue social.

## *Le regard sur Solidaires : articles, entretiens, compte-rendus de manifs...*

Les premiers matériaux exploitables sont les articles et les déclarations ciblées, issus de personnalité extrêmement diverses extérieures à l'union : autonomes, syndicalistes d'une autre obédience, politiciens, journalistes engagés ou non, cadres... Le regard relativement cohérent qui s'est constitué sur l'USS est aussi le signe qu'elle est devenu une actrice à part entière dans le mouvement social, avec sa position propre.

Le deuxième matériel sera celui qui rend compte des étapes incontournables des temps de mobilisation proprement syndicales. Il s'agira donc des récits (ou vidéos, photos et autres matériaux) d'actions, des compte-rendus de manifestation (de personnalités extérieures ou bien de militant-e-s de Solidaires critiques), et de communiqués et déclarations qui suivent les intersyndicales (où nous intégreront cette fois pleinement ceux de l'USS pour bien saisir l'ensemble du jeu de « l'unité » syndicale).

Enfin je me pencherais vraisemblablement sur les matériaux où Solidaires est partie prenante sans être seul représentant. Ceci afin d'analyser en somme comment les membres de l'USS fonctionnent dans les cadres où ils sont amenés à collaborer avec d'autres militants ; notamment pour voir si le principe d'unité malgré la diversité et l'autonomie est valable en-dehors de leur syndicat (leurs rapports pour le moins tendus avec la CFDT et la CGT engageant à en douter quelque peu).

Il s'agira donc de matériaux divers : les communiqués, appels et tracts intersyndicaux bien sûr, mais aussi les compte-rendu d'action où Solidaires n'est qu'un participant parmi d'autres, les photographies de mobilisations (pour compter le nombre de drapeaux bien sûr), ou encore les revues indépendantes où participent des membres de Sud.

### III | A quoi bon faire de l'Histoire ?

Il faut comprendre cette question dans le sens, « à quoi bon faire l'Histoire de cette organisation plutôt que de la sociologie, ou de la science politique, comme tout le monde ? ».

L'Histoire semble présenter des apports qu'on ne retrouve pas dans d'autres disciplines et qu'il pourrait être intéressant de présenter.

#### *En quoi cela se distingue d'autres disciplines : la place des acteurs*

Il nous semble d'abord que l'Histoire a, du moins depuis quelques décennies, une forte tendance à conscientiser les biais de ses témoins. S'inspirant en ce point de disciplines comme l'anthropologie, elle se distingue néanmoins ici de nombreux ouvrages de sociologie, ou plus encore de journalisme ou de sciences politique ; qui prétendent souvent à percevoir le réel « derrière » les discours des acteurs, les « vraies » motivations, généralement grâce à des analyses qu'elles pensent supérieures à celles des acteurs ou des données chiffrées. Pierre Bourdieu par exemple, sociologue par excellence, distingue deux « pôles » de l'Histoire tirant chacun dans leur direction, entre une « histoire commémorative » (mue par le profit, la reconnaissance et les plateaux télé) et « le modernisme d'une science des faits historiques » (mue par la vérité, sans doute)<sup>58</sup>.

Cette opposition, si elle a une relative pertinence pour analyser les « historiens » de plateau (qui tiennent actuellement moins de l'histoire commémorative que de la mystification totale, si l'on prend des exemples comme Stéphane Bern ou Laurent Deutsch), semble immensément réductrice en ce qui concerne la recherche universitaire, qui n'est pas un simple examen de faits prétendument incontestables. Par la nature même des sources (le mot est d'ailleurs peut-être mal choisi), l'Histoire est nécessairement entremêlée avec la mémoire, ce qu'on a choisi de stocker et comment, et ce jusqu'aux traces les plus « objectives », y compris les photographies et les vidéos.

Or, le concept d'idéologie développé par Marx<sup>59</sup> et bien plus encore la pratique d'une histoire empreinte d'anthropologie (notamment chez les médiévistes) pointe les limites de cette conception. La volonté de faire une science sociale totale qui engloberait de manière fiable et purement factuelle l'ensemble des aspects d'une société, y compris chez certains anthropologues<sup>60</sup> ou historiens<sup>61</sup>, semble en perte de vitesse.

---

58 Pierre Bourdieu, « Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, janvier 1995 (n° 106-107), p.109 et 110

59 Qui affirme que l'idéologie n'est pas un voile « derrière » lequel se trouve le réel, mais bien plutôt un reflet distordu des rapports sociaux, pour le dire de façon imagée

60 Maurice Godelier par exemple

61 Dans une moindre mesure, avec Fernand Braudel par exemple

Cette humilité quant à la capacité du chercheur à cerner une société dans son intégralité et avec exactitude nous semble bienvenue. C'est elle qui a donné lieu d'ailleurs à un considérable renouvellement de la recherche historique sur des immenses pans de l'humanité jusqu'alors délaissés faute de sources qu'on qualifierait de scientifiquement respectables<sup>62</sup>. Les sources conditionnant la pratique de l'Histoire, il serait dommageable de ne pas se poser la question du conditionnement des sources, et c'est ainsi par exemple qu'un retour sur l'Histoire de la colonisation a pu se faire, en reléguant les denses ressources de l'administration coloniale à un rôle moins hégémonique.

On se permettra à ce propos de dénaturer une thèse historique sur la mémoire. André Leroi-Gourhan affirme qu'il existe cinq périodes de la mémoire collective : « celle de la transmission orale, celle de la transmission écrite avec tables ou index, celles des fiches simples, celles de la mécanographie et celle de la sériation électronique »<sup>63</sup>. Lui emboîtant le pas, Jacques Le Goff recompose différentes périodes de la mémoire (« mémoire ethnique », « essor de la mémoire », « mémoire médiévale », « progrès de la mémoire écrite », et « débordements actuels de la mémoire »)<sup>64</sup>.

Cette décomposition chronologique a sa pertinence, mais nous nous permettrons d'en faire une lecture différente. Il est évident qu'un type de mémoire n'est pas annihilé quand une autre naît (bien qu'il existe des concurrences). La mémoire orale coexiste avec le développement de l'internet. Sur nombre de sujets, on peut se renseigner aujourd'hui à la fois auprès d'acteurs particuliers (ou des personnes les ayant écoutées) sur des événements n'ayant laissé aucune trace écrite, et auprès de Wikipédia.

Il s'agit donc de mettre en œuvre ces matériaux différents, et c'est précisément une des spécificités de l'Histoire, du moins dans les dernières décennies, de mobiliser des sources si diverses. Mais il s'agit aussi de comprendre les biais des acteurs selon ces éléments, et nous nous pencherons par exemple sur le profil des militant-e-s pour comprendre à quel type de mémoire ils sont susceptibles d'accorder le plus de valeur<sup>65</sup>. Dans l'ensemble, la mémoire dans la société elle-même évolue néanmoins assez clairement vers la valorisation de l'écrit (Christophe Charle, évoque une « intellectualisation de ce public de masse »<sup>66</sup>).

---

62 Voir Quentin Deluermoz, Pierre Singaravélou, *Pour une histoire des possibles. Analyses contrefactuelles et futurs non advenus*, Editions du Seuil, réédition de 2019, 596 p. ; ou l'ensemble des ouvrages sur l'histoire globale

63 André Leroi-Gourhan, *Le Geste et la Parole, tome 2 : La Mémoire et les Rythmes*, Albin Michel, 2000, p.69

64 Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Gallimard, 1988, p.110

65 On ne donne pas la même valeur à une revue selon qu'on soit, comme près d'un cinquième de la population française, imparfaitement alphabétisé ; ou qu'on soit, comme une grande partie de la direction de Solidaires, hautement diplômé

66 Christophe Charle, « être historien en France : une nouvelle profession ? » in F. Bédériida (dir.) *L'histoire et le métier d'historien*, p.36

Dans l'histoire du monde du travail, cette approche a par exemple mis en lumière les conditions concrètes de la vie ouvrière qui préoccupent ceux qui la vivent, là où l'historiographie marxiste semblait privilégier l'étude des organisations politiques importantes mais non tout à fait centrales.

Dans ce mémoire, il s'agit d'une histoire d'organisation, mais elle se fait du point de vue de ses acteurs, au regard de ses acteurs et en se penchant sur les critiques soulevées quant à ce décalage avec les préoccupations de la population en général plutôt que sur des dissensions internes et querelles de pouvoirs aux enjeux souvent microscopiques. Beaucoup d'acteurs sont conscient de la crise dans laquelle ils se situent et nombre de ses agissements (proximité avec les associations, pratique des coordinations, collaboration avec des chômeurs et des précaires) semblent des tentatives (au succès très mitigé) pour y pallier.

Pour conclure sur cette fiabilité imparfaite de l'Histoire, nous reprendrons quasi tel-quel un passage tout à fait lumineux d'Antoine Prost : « l'histoire est une pratique sociale tout autant que scientifique, et l'histoire que font les historiens, comme leur théorie de l'histoire, dépendent de la place qu'ils occupent dans ce double ensemble, social et professionnel [...] chacun fait toujours peu ou prou l'histoire qu'implique sa position dans le champ [...] toute méthode [...] est tributaire d'une situation. Ce qui ne veut pas dire qu'ils s'y réduisent, mais seulement qu'ils ne peuvent l'ignorer. ».<sup>67</sup>

### *Autre spécificité de l'Histoire : la dialectique temps court/temps long*

Ayant déjà évoqué cette propension de l'Histoire à replacer les dynamiques contemporaines dans leur genèse plus longue, que nous réaffirmerons qui plus est dans un chapitre ultérieur (sur les congrès), nous tâcherons d'être brefs.

On se permet cependant de réaffirmer un aspect central de l'Histoire : le souci du contexte, qui permet de cerner les faits et de croiser les sources pour gagner en fiabilité. L'Histoire n'est pas un empilement de témoignages, et c'est ce que rappelle justement Antoine Prost : « pas d'affirmation sans preuves, c'est-à-dire pas d'histoire sans faits »<sup>68</sup>. Pour mieux comprendre la fiabilité des témoignages, il faut les critiquer. Pour les critiquer, il faut de la méthode, mais aussi une connaissance sur son objet, le contexte abordé par le témoignage<sup>69</sup>. Cette critique permet de dépasser la retranscription des subjectivités, ou pour le dire plus durement : « au cœur de l'histoire travaille un criticisme destructeur de la mémoire spontanée »<sup>70</sup>

---

67 Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, 2010, p. 53

68 *Ibid.*, p. 58

69 *Ibid.*, p. 59

70 (dir.) Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1989, p.20

C'est pour cette raison que le manque de travaux proprement historiques sur notre objet pose problème et invite à une prudence particulière. Cependant c'est également ce qui justifie de n'évoquer les combats « nouveaux » (genre, ethnie etc..) de Solidaires qu'au regard du temps long de ces luttes, et particulièrement de leur place dans le syndicalisme en général.

C'est également ici que notre propre situation et expérience peut amener un regard plus lucide sur certaines positions de l'union (étant juif et connaissant bien l'histoire de l'antisémitisme, on a par exemple un regard bien plus cynique sur les positions de Solidaires sur la Palestine ou sur son rôle dans Attac). En revanche, dans un travail historique, il ne s'agit de critiquer que ce que l'histoire peut attester<sup>71</sup>.

C'est ce rapport délicat entre ressemblance et différence des acteurs qui va constituer le point le plus épineux pour la fiabilité de cette recherche. Henri-Irénée Marrou affirme, dans *De la connaissance historique* (p.88), que « nous ne comprenons l'autre que par sa ressemblance à notre moi, à notre expérience acquise, à notre propre climat ou univers mental ». Pourtant c'est aussi notre distinction de l'autre qui nous donne du recul sur ses biais, lorsque nous ne présentons pas les mêmes<sup>72</sup>.

### *Les biais de l'auteur : en guise d'avertissement*

Une question se pose lors de la rédaction de ce mémoire : à quel point sommes-nous influencés par notre implication dans ce syndicat ? Où est la limite entre être un historien engagé et un engagé qui fait de l'Histoire ? Pour répondre à ces questions nous allons passer provisoirement à la première personne du singulier afin de mettre en évidence nos biais de lecture.

---

71 Dans le cas du rapport entre l'antisémitisme et la critique de la finance à gauche, on peut renvoyer à Moishe Postone, et pour la genèse douteuse de cette critique de la finance (critique qui fait souvent office d'écran de fumée), on peut prendre l'exemple des encycliques papales dès le XIIIème siècle et son lien avec la naissances des ghettos (dans leur sens historique)

72 Il faut entendre par là des biais *différents*, et non une absence de biais

Il serait tout à fait absurde et malhonnête pour moi de prétendre à une quelconque neutralité dans les questions traitées ici.

Il est inconcevable que mon histoire personnelle puisse ne pas influencer ma lecture et mon traitement de l'Histoire. Je considère avoir un camp et des intérêts dans l'Histoire, qui me conduisent mécaniquement à être spontanément sélectif dans ma propension à prêter attention à certains détails plutôt que d'autres et à retenir certaines informations de façon choisie.

Je considère également avoir été biaisé par l'idée que mon histoire familiale est la mienne, quand bien même je réussirais à m'en émanciper personnellement en partie et ne plus avoir tant les mêmes intérêts dans certains conflits. Mon ressentiment survit à mes ascensions et mes privilèges.

Ces éléments engendrent une vision assez intéressée et utilitariste de l'Histoire. Partant de là il y a deux postures radicales antinomiques, sur lesquels on pourrait pencher spontanément, dont il faudra se prévenir constamment car elles entrent en conflit avec les précautions méthodiques les plus élémentaires.

La première est celle selon laquelle l'Histoire est un sport de combat et nécessite d'être utilisée comme une arme pour la transformation sociale, conception qui comporte des risques évidents de manque d'honnêteté intellectuelle. La deuxième, plus insidieuse, est que nous avons tout intérêt à la diffusion de la vérité puisque nous avons raison, et que l'histoire peut donc être étudiée de façon tout à fait abstraite et dépassionnée, puisqu'elle aboutira nécessairement à confirmer et affiner nos opinions<sup>73</sup>. Cette dernière idée conduit à une représentation hallucinée de notre propre entendement, et une foi aveugle en nos grilles de lectures.

Il s'agit ici de savoir canaliser sa personnalité à bon escient, et s'attacher à vérifier à la fois ce qui nous arrange et ce qui nous dérange, et tenir compte de l'avis de ses contradicteurs éclairés plutôt que de ses soutiens mal informés.

En somme mon héritage personnel me donne un point de vue qu'on dira assez spécifique, pour le tourner favorablement. Cette spécificité liée à mon identité<sup>74</sup> serait sans doute plus facile à exploiter de façon dépassionnée si je m'intéressais à un sujet déjà traité et balisé par d'autres historiens, avec certains consensus agissant en filet de sécurité. Mais je m'intéresse malheureusement (du moins sur ce point) à un sujet très contemporain et peu étudié, qui touche à la plupart de ces éléments de ma personne, et c'est là un deuxième risque important de ce mémoire.

---

<sup>73</sup> C'est la thèse notamment de Trotsky

<sup>74</sup> C'est-à-dire métis de différentes histoires : ashkénaze, séfarade, mystères de la DAS, et français

Cependant nous considérons qu'il s'agit tout de même d'un sujet historique, au sens de ce qu'écrivait Jacques le Goff : « Le temps présent m'intéresse d'abord comme citoyen, comme homme du présent, mais en face des événements, des phénomènes, des problèmes importants, ma réaction est celle d'un historien, d'un élève de Marc Bloch. Éclairer le présent par le passé et le passé par le présent. »<sup>75</sup>. Dans cette phrase, tout semble indiquer (bien que l'article, que je n'ai pu consulter que dans une version lacunaire, ne le mentionne pas explicitement) qu'il fasse référence à l'attitude de Marc Bloch dans un ouvrage sur un thème dont il était contemporain, *L'étrange défaite*. Cet article est d'ailleurs suivi dans l'ouvrage dans lequel il s'inscrit par « Questions aux sources du temps présent » de Robert Frank.

Étudier avec un regard d'historien des événements et des groupes sociaux très contemporains présente des problèmes incontestables, surtout pour un simple étudiant. Cependant l'exercice garde une pertinence à mes yeux. Ne serait-ce que parce qu'il est également représentatif des centres d'intérêts historiques des personnes de mes groupes sociaux et de ma génération.

Si je me suis penché par exemple sur l'histoire de l'union syndicale et non de la fédération étudiante plus simple à approcher par exemple (comme le font plusieurs membres de ladite fédération dont j'aurais pu puiser dans le travail), c'est pour une raison simple : tout le monde se fiche de Solidaires Etudiant-e-s, c'est une organisation insignifiante. Ce sur quoi les personnes autour de moi me posaient des questions, c'est l'histoire et l'actualité du syndicat dans son ensemble. Je ne dis pas qu'il y a une furie populaire pour l'histoire de l'USS. Mais il y a un intérêt certain pour la comprendre chez un certain nombre de jeunes militant-e-s, venant d'horizons politiques variés (autonomes, maoïstes, anarchistes... mais surtout beaucoup de gauchistes sans courant revendiqués, en recherche de solutions).

Il n'est pas rare que des jeunes s'intéressent à l'histoire de sujets qu'ils anticipent comme jouant un rôle dans leur vie (passée, présente ou future), comme la colonisation, ou les révoltes urbaines... Il nous semble que beaucoup d'historiens, n'étant pas issus de certaines classes, de certains groupes d'âges ou encore de certains groupes ethniques, ne saisissent pas toujours l'intérêt que suscitent certains sujets, dont les plus sulfureux auraient besoin du regard rigoureux d'un historien. Peut-être est-ce aussi simplement dû au type de public qui tend à s'intéresser à la recherche historique sous forme écrite.

Mais l'intérêt fort suscité par exemple par les travaux de Matthieu Rigouste sur la continuité entre gestion policière des quartiers populaires et méthodes de maintien de l'ordre colonial nous semble

---

<sup>75</sup> Jacques LE GOFF, « La vision des autres, un médiéviste face au temps présent » in. *Questions à l'histoire des temps présents*, (dir. Agnès Chauveau, Philippe Tétart), Editions complexe, page 99

révélateur, et il apparaît que des sociologues et des politistes s'intéressent parfois avant nous à des sujets qui pourraient être traités avec beaucoup d'autres apports par des historiens. C'est dans la logique du fonctionnement des disciplines (les sociologues étant plus proches de l'actualité), cependant c'est par ce cheminement que s'est décidé ce mémoire sur l'union syndicale Solidaires, c'est-à-dire le sujet d'histoire sur lequel on m'interrogeait le plus souvent avec la colonisation, les juifs, et les aides sociales<sup>76</sup>.

Faire de l'Histoire juive à niveau quasi-professionnel m'intéressait peu, je n'avais pas le courage pour un sujet sur les aides sociales, et l'histoire coloniale est logiquement très contraignante à mon âge (de plus, je m'intéresse paradoxalement plus à celle de l'Asie, pour laquelle il y a la barrière de la langue). Par élimination, Solidaires est devenu le choix le plus raisonnable.

Il s'agissait aussi d'un choix qui vient de mes réserves sur la spécialisation. Ces réserves ont deux raisons d'être. D'abord, on ne peut comprendre n'importe quel sujet sans le situer dans le contexte global dans lequel il évolue. Il est impossible de comprendre le syndicalisme européen du 20ème siècle sans s'intéresser un peu à l'union soviétique ou à l'émergence des organismes et sociétés internationaux par exemple. Deuxièmement, personne ne s'intéresse qu'à un sujet, car personne n'est concerné que par un sujet.

Solidaires reflète la multiplicité des conflits dans lesquels je suis, de gré ou de force, partie prenante : salariat, racisme, antisémitisme... Son étude est donc rendue difficile par son aspect touche-à-tout (il faut comprendre le présent par le passé, mais comment faire l'Histoire exhaustive de chacun de ces thèmes ?), mais il ne nous semble pas que cette organisation soit historiquement moins pertinente qu'une association plus ciblée sur un sujet. L'organisation a fait le choix de la polyvalence, et, on le verra, a obtenu une sympathie au-delà de ses adhérents par cela.

La pertinence du choix entre polyvalence et spécialité en Histoire n'est pas plus à hiérarchiser que dans n'importe quelle autre discipline sportive ou intellectuelle<sup>77</sup>, simplement il semble que dans le cas particulier de cette organisation il faille<sup>78</sup>, du fait de sa nature, faire preuve d'un esprit de synthèse et d'une curiosité sur divers thèmes.

Nous serons donc amenés à répondre sur de nombreux sujets, le tout étant de mettre en avant l'imperfection de notre connaissance et l'importance de la contextualisation. Nous accuserons cependant sur de nombreux points un contre-coup en terme de précision et de fiabilité par rapport à d'autres approches plus spécialisées.

---

76 Interrogation qui se font du fait de ma position sociale spécifique bien entendu, mais qui montrent que, même quand il s'agit de demander à un pseudo-expert, beaucoup sont sensibles à son rapport personnel au sujet

77 Ou chacun a sa place

78 Du moins si l'on fait une étude régionale ; il en irait différemment si l'on s'intéressait nationalement à un aspect plus spécifique

### **Thématiques qui me tiennent à cœur :**

- spécificité de Solidaires dans le paysage syndical et références et héritages historique (Tout en soulignant justement les nombreux points communs avec d'autres syndicats)
- Les textes normatifs, leur genèse, et la distance entre leur expression et leur application
- Les aspects méconnus mais centraux du syndicalisme : défense juridique, soutien émotionnel, logistique des locaux et des rencontres, mise au point des dossiers et des formations.... Et l'importance de la division de ce travail (avec l'influence des catégories de genre, de race etc... dans sa répartition)
- Le lien (et souvent le manque de réactivité) entre les évolutions économiques et géopolitiques françaises (du fait des mutations mondiales) et les forces du mouvement social
- Le maniement de l'Histoire par les syndicats
- La vision en « base contre sommet » et son insuffisance, importance de cerner la différence (voire la hiérarchie) dans le rapport militant-e-s / salarié-e-s ordinaires

## **Chapitre 1**

**Construire un objet d'Histoire dans le mouvement social,  
la fondation de Solidaires racontée par ses animateurs/  
animatrices et ses sympathisant-e-s (chronologie et analyse)**

## **Introduction : Enjeux méthodologiques pour un objet d'Histoire qui se pense historiquement (et qui est souvent le seul à le faire)**

### *Usages de l'Histoire dans la constitution d'une conscience collective*

On a assisté dans les dernières décennies (après la seconde guerre mondiale particulièrement) à un intérêt croissant pour les usages de la mémoire et à la diffusion d'une réflexion critique sur l'écriture de l'Histoire (notamment la question du témoignage), et ce au-delà des sphères académiques<sup>79</sup>. On a même vu récemment émerger au sein d'une partie du patronat une pratique consistant à faire écrire l'Histoire de son entreprise afin de favoriser l'esprit d'appartenance et de mettre en valeur ses accomplissements et son projet<sup>80</sup>.

L'Histoire et la mémoire étant des enjeux idéologiques majeurs, on ne peut s'en étonner, et la tendance de nombre de groupes à écrire leur propre histoire est d'ailleurs loin d'être nouvelle. C'est à vrai dire un élément incontournable et constitutif (bien que dans des proportions variables) pour toute organisation de quelque type que ce soit : famille noble, université, club de sport, État, village, chaîne de supermarché....

Il est évident que la manière dont ce travail est mené varie considérablement selon l'objet en question et ses acteurs, que ce soit en ce qui concerne l'exhaustivité du récit, l'importance accordée à la genèse, le degré d'analyse critique inclus, ou encore le public visé.

Pourtant, quelle que soit la manière, l'objectif poursuivi reste sensiblement similaire : développer un sentiment d'appartenance voire de fierté interne à l'organisation (même si cette fierté comporte parfois un aspect auto-critique, qui n'empêche en rien cette dynamique<sup>81</sup>), améliorer son image auprès d'un public visé, poser des objectifs pérennes vus comme consubstantiels à l'organisation (quitte à prôner leur évolution « inévitable » quand nécessaire).

---

79 On peut mentionner entre autres ARTIERES, FARGE et LABORIE, « Témoignage et récit historique », *Sociétés et représentations*, n°13, 2002 ; qui retranscrit justement un débat ayant eu lieu sur une émission France Culture tenue par Arlette Farge

80 On trouve des sites fascinants comme <https://www.histoire-entreprises.fr/> qui se décrit comme « une agence spécialisée dans la valorisation du patrimoine historique technique, culturel et humain des entreprises, des marques et des institutions. » mais la recherche académique également trouve depuis un certain temps des auteurs pour reprendre des écrits d'historiens afin de louer les entreprises. On peut citer à titre d'exemple Asselain Jean-Charles, « Histoire des entreprises et approches globales. Quelles convergences ? », *Revue économique*, Volume 58, 2007, particulièrement la page 153

81 Les Etats-Unis en sont un exemple criant, champion de la satire mais souvent très patriotes

Notre objet d'étude, l'Union syndicale Solidaires, n'apparaît pas déroger à cette règle puisque ce syndicat produit une quantité et surtout une variété impressionnante de supports sur sa propre histoire<sup>82</sup>. Il nous apparaît donc nécessaire de revenir sur le rôle de cette entreprise de constitution d'une mémoire dans les pratiques de l'organisation. Il nous semble en effet que tous ces aspects sont des éléments fondamentaux dans la constitution d'un syndicat, de son identité et de sa pratique.

Cependant il faut noter que l'USS ne se présente pas elle-même comme sortie de nulle part : elle explique et justifie son existence par un contexte historique et il s'agira de souligner le regard de ses acteurs sur la période historique qui a vue (et faite) naître l'organisation. Il faudra donc également se pencher sur le rapport à l'Histoire de ce syndicat, la manière dont le souvenir des luttes passées (en France ou ailleurs) est déployé dans le cadre des mobilisations, les analyses qui sont faites sur leurs forces et leurs limites : tant d'élément centraux dans la justification de son existence et la mise au point d'un fonctionnement et de tactiques pour le syndicat.

Pour dire les choses simplement, il n'est pas anodin que Solidaires fasse plus souvent référence dans son matériel de réflexion<sup>83</sup> aux expériences « alternatives » comme le Chiapas ou les reprises d'entreprise qu'à octobre 1917 ou à la révolution culturelle prolétarienne ; plutôt à mai 68 qu'au Front populaire ; ou plutôt à l'altermondialisme qu'à des groupes du type Action Directe. De ce fait il sera nécessaire de faire la distinction (bien que les deux soient souvent imbriqués) entre la manière dont le syndicat présente sa propre histoire et la manière dont ses militant-e-s mobilisent des références historiques externes dans le cadre des mouvements sociaux.

S'il ne suffit pas de partir de leur lecture de l'Histoire pour comprendre l'idéologie, le fonctionnement et les revendications de l'ensemble de l'organisation (et encore moins si l'on ne se préoccupe pas de savoir si les documents en question reflètent les vues de l'ensemble des adhérents), elles restent néanmoins à nos yeux un solide indicateur du sens donné à leur action par nombre d'acteurs majeurs (notamment certain-e-s fondateurs/fondatrices, restés centraux dans l'organisation pendant plusieurs décennies).

---

82 Livres, cahiers de formation, brochures, articles dans leurs propres revues et journaux syndicaux... Les annexes de ce M1 montreront ces supports dans leur diversité sans pouvoir montrer leur quantité également frappante

83 On le détaillera et analysera les implications de ces choix, dans ce chapitre

## *L'Union Syndicale Solidaires, principale source d'analyse sur elle-même*

L'objet de mon mémoire de M2 est de comprendre le rôle qu'a tenu Solidaires dans l'extrême-gauche depuis la pérennisation du cadre fédéral (donc la fin des années des années 1990, bien que l'on fera des incursions dans la fin des années 80 et le milieu des années 90 pour étudier certaines fédérations qui ont eu très tôt une identité marquée et une place dans le mouvement social<sup>84</sup>).

Pour comprendre ce syndicat, il m'est apparu que le premier réflexe à avoir était bien entendu de commencer par le commencement, c'est à dire sa fondation, son origine et ses références. Mais si je m'attarde sur cette question de la vision de Solidaires par elle-même, c'est parce qu'il m'est apparu très vite lors de ces recherches que l'essentiel des productions sur Solidaires... vient justement de Solidaires, ou au mieux de proches de l'organisation.

Mis à part quelques livres de gestion<sup>85</sup> en parlant au détour d'autres questions et reprenant précisément les informations de Solidaires le plus souvent ; il y a très peu de matière sur l'USS qui ne soit pas issue de chercheurs sympathisants (Karel Yon, Sophie Bérout et Jean-Michel Denis en tête et presque exclusivement) ou même de membres (Julie Le Mazier, Théo Roumier, Christian Mahieux...).

Il est même frappant de remarquer qu'une grande partie des membres en question (jusqu'à certains masteriants qui font actuellement ou qui ont récemment fait leurs recherches sur Solidaires étudiant-e-s) font partie de la même organisation (Alternative Libertaire, aujourd'hui Union des Communistes Libertaires ; infiniment plus petite que l'USS). Mis à part cette organisation, le travail de mémoire semble essentiellement assuré par les anciens de Sud PTT, et particulièrement deux figures très importantes de Solidaires : Annick Coupé et Gérard Gourguechon<sup>86</sup>.

Au-delà de la question de la fiabilité des sources, une telle concentration du pouvoir d'interprétation de l'histoire de Solidaires ne peut manquer de poser question sur les implications de cette répartition du travail sur l'idée que le groupe se fait de lui-même ; et sur le processus qui a mené à retrouver un tel récit génétique dans la plupart des matériaux de l'Union. Cette concentration apparente semble en effet en contradiction assez flagrante avec les principes mis en valeur par ce

---

84 Cette étude se limitera à la région parisienne cependant.

85 Notamment MILLOT Michèle et Roulleau Jean-Pol, *Cadres : bien gérer vos délégués*, L'Harmattan, 2004 ; LANDIER Hubert et Labbé Daniel, *L'entreprise face au nouveau radicalisme syndical*, Editions Liaisons, 2005 ou encore DUBOIS Jean et DONNADIEU Gérard, *Réguler le dialogue social dans l'entreprise*, Liaisons, 1995

86 On peut noter *Sud PTT : syndicalement incorrect*, par Annick Coupé et Anne Marchand, Syllepses, 1999 ; mais on verra que les livres sont finalement peu importants. On peut également noter que ces deux figures se sont succédées comme porte-paroles de l'organisation de 1998 à... 2014 (Gourguechon pour 3 ans, Coupé pour 11 ans)

récit lui-même et les principes de l'organisation, il faudra donc se demander comment se sont effectivement déroulées l'adoption et la diffusion d'un tel prisme de lecture sur les raisons d'être historiques du syndicat.

Indissociable de ce problème, il faudra se demander si cette présentation de la fondation du syndicat est liée à des orientations politiques spécifiques ou des objectifs précis chers aux acteurs et actrices concerné-e-s.

Quand on analyse les productions des instances nationales<sup>87</sup> on peut en effet se demander par exemple si la place donnée à des questions comme l'internationalisme dans les présentations est représentative des pratiques quotidiennes des syndicats ou même des instances nationales de l'union, ou bien si d'autres facteurs jouent dans le choix de cette mise en avant (lignes politiques des personnes chargées de ces productions, cœur de cible des documents, orientations décidées en congrès malgré leurs difficultés pratiques à être effectivement suivies...).

### *Les critiques en temps réel, source précieuse de nuances quand à la présentation de l'organisation par elle-même*

Il m'a donc semblé essentiel de traiter le traitement de l'Histoire comme un objet à part entière qu'il faut élucider pour avancer sereinement : puisque mes sources sont conditionnées par des objectifs politiques assez affichés, il est nécessaire de cerner comment ceux-ci jouent dans l'accessibilité des informations à ma disposition et les insuffisances qu'elles peuvent présenter.

Pour donner un exemple simple : un des articles les plus riches que j'ai trouvé sur l'activité de Solidaires vient d'un militant maoïste de Sud PTT (Daniel Carreno, aujourd'hui décédé) revenant de manière très critique sur ses accomplissements et ses erreurs au sein de l'organisation<sup>88</sup>.

---

<sup>87</sup> Que ce soit les actes des congrès et leurs résolutions ou les publications de Solidaires via son site internet, ses revues de réflexion et les articles de ses commissions

<sup>88</sup> « Interview de Daniel Carreno, militant syndical à SUD PTT », revue *Partisan*, 2006

On ne trouve pourtant trace de cet article que sur un site autonome reprenant son original (paru dans un journal maoïste) ; et aucun de ses regrets et critiques (dont certains sont pourtant généralisables<sup>89</sup>) n'est reprise dans les documents mis en avant par Solidaires pour présenter l'organisation.

De fait, il m'est plus difficile de mettre les mains sur des documents de ce type que sur les nombreuses productions de l'USS sur elle-même (résumés historiques, bilans d'activité, règlements intérieurs etc... qui sont souvent assez théoriques, et optimistes) ; et surtout ces points de vues critiques semblent représenter des témoignages isolés, noyés dans des sources beaucoup plus cohérentes (parce qu'organisées pour être consensuelles) et nombreuses (parce que conçues pour être diffusées et accessibles).

Encore une fois, le problème d'établir une hiérarchie dans la valeur des sources se pose. Il me semblerait peu rigoureux de subordonner mes analyses à la *quantité* de sources disponibles, car la réalité (et plus encore la réalité militante, notamment parmi la frange la plus révolutionnaire) n'est pas toujours conçue pour laisser des traces. Je dirais même qu'elle a une volonté inégale de laisser des traces selon les acteurs, et l'on ne peut comprendre ce qui s'est passé si l'on ne tient pas compte des moyens inégaux investis par ces acteurs dans le travail de mémoire de leur réalité.

Daniel Carreno n'a vraisemblablement pas été moins actif ou important pour sa section que Gaël Quirante (militant du NPA et de Sud PTT qui a organisé une grève dans son département, très exposée et souvent médiatisée autour de la répression contre lui mais finalement assez minoritaire<sup>90</sup>). Pourtant un travail de recherche classique nous donnerait beaucoup plus matière à considérer Quirante comme un acteur plus important de l'USS

Et c'est par mon insertion dans le milieu militant et non par des traces exploitables dans un mémoire que je sais que ce n'est vraisemblablement pas le cas, que Quirante est plutôt connu comme un running gag (« les 1 million de jours de grèves de Gaël » dit-on) que quelqu'un qui construit l'image de Solidaires

---

89 Notamment les remarques sur la capacité des sections « en auto-contrôle » (puisque ne rendant de compte à personne) à se bureaucratiser (en impliquant peu les salarié-e-s) et à se détacher des autres sections mais aussi à conforter les organes centraux eux-mêmes dans leur autonomie vis-à-vis de ces sections. *Ibid*, page 3

90 Son point de vue sur l'intérêt de cette démarche peut se trouver dans son entretien avec *Ballast* de 2018 : « Montrer que la lutte paie »

Ce même dilemme revient souvent sous diverses formes du fait de ma double casquette historien-militant. Du fait de la manière dont sont produites aujourd'hui les sources habituellement exploitées par les historiens (notamment avec la démocratisation de l'accès à l'écrit et la diffusion facilitée par l'informatique) je peux prouver (ou en tout cas fortement suggérer) des choses que je sais être fausses (ou largement inexactes)<sup>91</sup> ; tandis que je ne peux pas prouver certaines choses que je sais être vraies<sup>92</sup>. Je pourrais décrire longuement des réalités sans grandes implications parce qu'elles se mettent en avant, et il m'est bien plus difficile d'évoquer des éléments plus marquants et décisifs à mes yeux quand les appuis écrits manquent (souvent à dessein et pour des raisons de sécurité).

Un des éléments les plus intéressants à mes yeux par exemple est le décalage entre les statuts et leur application concrète dans les différentes sections. Pourtant il serait très compliqué d'obtenir des éléments concrets et surtout fiables<sup>93</sup> sur des questions comme la résolution des conflits internes, et je doute de la possibilité pour les militant-e-s de livrer dans le cadre d'un entretien formel leur avis franc sur la démocratie dans l'organisation (notamment quand il s'agit de leur propre section)<sup>94</sup>.

---

91 Par exemple en me basant sur les très nombreux appels à rassemblement pour Gaël Quirante et en montrant quelques photos des fois où il y avait public large, puis en soulignant les convergences occasionnelles et superficielles (documentées) avec le mouvement étudiant de 2018 ; je pourrais affirmer qu'il s'agit là d'un symbole fort de la solidarité face à la répression syndicale et de la convergence des luttes

92 La responsabilité de militant-e-s de Sud Rail dans certain-e-s actions coup de poing, leur présence décisive en soutien de certaines occupations de fast-foods ou de fac...

93 Puisque, en l'absence d'archives conséquentes, je serais contraint d'en demander à des membres marqués politiquement au sein de l'organisation, qui me donneront donc des extraits choisis

94 Mais surtout parce que les études des organisations sur-représentent systématiquement leurs adhérent-e-s les plus convaincus, comme le montrent plusieurs articles scientifiques sur lesquels on reviendra dans le traitement de ce cas

## Conclusion

En somme, il faut bien entendre que le fait que l'USS soit attentive aux critiques voire en reprenne elle-même à son compte n'est pas une garantie de l'exactitude de ses représentations par rapport à sa pratique. *Certaines* critiques s'insèrent pleinement dans la logique argumentative et mobilisatrice du syndicat<sup>95</sup>, et le plus pertinent (mais également la grande difficulté) me semble de faire émerger celles, plus embarrassantes, qui ne collent pas au schéma de représentation que souhaite faire émerger Solidaires. Si j'ai moi-même mes réserves vis-à-vis de mon syndicat, il serait par exemple plus pertinent de mettre en avant celles émises par des acteurs de la CGT, de la CFDT ou encore des milieux autonomes et associatifs. Mais celles-ci, du fait de la nature « touche-à-tout » de Solidaires, sont également d'une extrême diversité qu'il sera difficile de synthétiser.

Ce travail s'intégrera donc dans celui plus large de cerner de manière globale la place réelle et l'image de Solidaires dans le mouvement social, et ne sera pas présenté en lui-même dans ce chapitre, bien qu'il soit commencé et m'aide à porter un regard distancié sur les différents acteurs.

Pour l'heure ce qui me semblait le plus opportun était l'étude de la fondation et l'identité de Solidaires telle que ses divers acteurs ont souhaité la présenter. Ce problème pose quatre questions centrales et sous-tend cinq axes principaux qui seront présentés dans l'ensemble de mon mémoire.

### **Pour les questions, ce sont les suivantes :**

- A quels objectifs ont répondu le travail de mémoire de la constitution de l'Union Syndicale Solidaires<sup>96</sup> ?
- Sur quels outils pratiques, réseaux militants et moyens humains ce travail a-t-il pu s'appuyer et dans quelle mesure cette diffusion reflète-t-elle (ou non) la constitution réelle de l'organisation... Et le décalage éventuel entre cette pratique et l'idée que s'en font ses acteurs ou les objectifs visés
- Comment ce travail a-t-il pu aboutir (ou non) à la pérennisation des idées de l'organisation qu'ils/elles ont défendues comme lui étant consubstantielle ?
- Quelle importance accordent les militant-e-s à cette histoire ?

---

95 Pour continuer la comparaison entamée plus tôt : de la même manière que la faculté d'auto-critique des Etats-Unis elle-même sert parfois d'argument pour attester sa grandeur (les films récents *Captain America* par exemple en étant une bonne illustration si l'on veut s'en convaincre)

96 Travail qui va bien au-delà de sa simple période de fondation puisqu'il s'agira également de regarder comment au long de son existence s'est diffusée cette mémoire

**Pour les axes, il m'a semblé plus propice de mettre l'accent sur les mêmes centres d'intérêt :**

- Quelle spécificité de Solidaires dans le paysage syndical français (dans la présentation de son histoire pour ce chapitre)... Et quelles ressemblances inattendues ou inavouées ?
  
- Quel décalage entre le discours normatif et théorique (notamment celui des statuts) et la pratique. Pour une question comme celles de sa présentation (qui correspond pourtant assez fidèlement aux statuts) on pourrait notamment se demander à qui celle-ci est réellement accessible et le contraste éventuel avec les aspirations affichées en terme de public visé
  
- Quel décalage entre salarié-e-s moyen et militant-e-s (plutôt que le conflit base-sommet), et quels moyens se donne Solidaires afin de présenter une Histoire accessible ?
  
- Quel place pour le travail ingrat sur les dossiers, central dans l'activité mais souvent méconnu (afin de se demander notamment si cette facette de l'action syndicale est mise en avant par les discours de l'organisation sur son histoire tels que produits par elle-même)
  
- Quelle place pour l'informel, qui par définition est difficilement historicisable alors que souvent décisif ?

## **Cerner l'histoire de l'Union Syndicale Solidaires en région parisienne : quelques rappels utiles sur le fonctionnement et l'histoire de l'USS**

*L'histoire de Solidaires vue par elle-même : qui produit le discours légitime ?*

La premier problème qu'on peut poser, en se demandant ce que l'Union Syndicale Solidaires dit d'elle-même, c'est celui de la parole valide. Dans une union attachée à l'autonomie des structures, qui peut parler pour le syndicat et, inversement, à partir de quoi peut-on définir ce que dit le syndicat ?

Doit-on se baser uniquement sur les déclarations des instances nationales statutairement investies du pouvoir de déclarer certaines choses pour l'union d'après des lignes consensuelles, et à l'activité contrôlée et validée régulièrement ? Doit-on prendre en compte le discours des sections locales beaucoup plus libres (et parfois beaucoup plus marquée politiquement dans des courants particuliers), et bénéficiant d'une autonomie également statutaire ? Faut-il retenir comme partie prenante du discours historique ce qui est dit du syndicat dans les conversations informelles des acteurs du syndicat (notamment par exemple les temps de formation informelle dans lesquelles des animateurs/animatrices forment leur relève à travers des discussions personnelles)<sup>97</sup> ?

---

<sup>97</sup> Eventuellement : je souhaite faire des entretiens sur la question avec un cadre de la CNT, une de Solidaires et un de la CGT pour mettre en valeur cet aspect de la passation de pouvoir dans l'animation des syndicats

La même question se pose d'ailleurs pour les éléments de contexte historique plus larges que donne Solidaires, sur son analyse des dynamiques récentes à l'oeuvre dans le mouvement social. Pour prendre un exemple, si l'on souhaite savoir comment Solidaires analyse le mouvement de 2006, peut-on prendre un livre écrit par des militant-e-s de Sud Educ et Sud-Etudiant<sup>98</sup> et en déduire que c'est là représentatif du rapport à l'Histoire de l'USS pour cette période<sup>99</sup> ? Assurément, c'est insuffisant. Il faudra donc s'attacher à baliser concrètement et précisément qui pense et dit quoi sur quoi, et ne se risquer à signaler des points de vues comme ayant une valeur consensuelle que quand un effort visible de généralisation (notamment à travers la formation et des actes de congrès) peut être attesté au niveau national (ou au minimum en région parisienne qui est mon terrain d'étude).

Cependant, il nous semble que les différents points de vue ne perdent pas leur valeur parce que particuliers, d'autant plus quand on évoque un syndicat où les initiatives individuelles (ou plutôt locales, par des sections) sont valorisées et mises en avant comme constitutive de leur histoire syndicale. Les mythes fondateurs récurrents dans Solidaires et surtout dans les fédérations « SUD » sont toujours liés à une mobilisation sectorielle, parfois convergent vers des mouvements plus larges<sup>100</sup>. L'histoire de Solidaires, pour beaucoup de ses cadres, est indissociable de ces moments : grève des camions jaunes de l'automne 1988 et activité des « moutons noirs »<sup>101</sup> de la CFDT dans ce mouvement pour SUD PTT<sup>102</sup>, mouvement des personnels de la santé de l'automne-hiver 1988 pour SUD Santé-Sociaux<sup>103</sup>, grève cheminote et (faible) mouvement étudiant de 1995<sup>104</sup> pour SUD Rail et Sud Étudiant...

La diversité des rapports à l'Histoire au sein de l'USS elle-même sera donc analysée et nous permettra de nuancer le caractère monolithique de l'entreprise de rédaction de l'histoire et de constitution de l'identité syndicale, puisque cette identité s'est pour beaucoup forgée au gré du souffle imprévisible du mouvement social.

---

98 Structure qui a fusionné avec la Fédération Syndicale Etudiante en 2013 pour donner Solidaires Etudiant-e-s Syndicat de Luttés

99 Le livre en question, riche mais présentant un point de vue politiquement marqué, est *Universités sous tension. Retours sur la mobilisation contre la loi égalité des chances et le CPE*, ouvrage collectif, Syllepse, 2011

100 Cette pratique semble cependant perdre en efficacité du fait de la temporisation dont font montre les gouvernements après 1995, préférant éviter de voter des réformes simultanées. Voir à ce sujet « Il y a vingt ans, le plan Juppé soulevait une fronde inégalée depuis mai 68 », AFP, 4 décembre 2015 ; notamment pour les remarques de Sophie Bérout

101 L'expression est de Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT qualifiant les militant-e-s d'extrême-gauche dans le cadre du recentrage de la confédération

102 Annick Coupé, Anne Marchand, *Sud PTT : syndicalement incorrect*, Syllepse, 1999

103 <http://www.sudsantesociaux.org/Historique.html>, qui s'appelait CRC-Santé avant 1997

104 Mouriaux, René et BÉROUD Sophie (coord.), *Le souffle de décembre*, Syllepse, 2000 et Christine Musselin, *La longue marche des universités françaises*, Presses Universitaires de France, 2001, p. 85

Cela, je l'espère, nous évitera de tomber dans le piège de faire l'histoire de Solidaires à partir des sources des instances nationales uniquement (par facilité d'accès aux sources mais aussi par commodité intellectuelle d'une telle lecture), et de souligner plutôt la complexité du rapport des syndicalistes à leur organisation et aux discours homogénéisants qu'elle peut produire. Une approche qui nous paraît pertinente par exemple, sera de comparer les discours des instances nationales à ceux de certaines sections et fédérations (voire à ceux de militant-e-s en leur nom propre) sur des sujets précis et concrets, afin d'observer les similarités comme les divergences.

Mais avant de nous lancer de le vif du sujet, un (long) rappel sur ce qu'est Solidaires nous semble de mise. Bien sûr l'ensemble de mes recherches remettront largement en question le caractère décisif des aspects élucidés ici<sup>105</sup>. Toutefois il nous a semblé important de présenter un cadre contextuel (qu'il faudra ensuite remettre en question), notamment parce qu'il colle assez bien à la vision de Solidaires par elle-même<sup>106</sup>. Pour cela nous nous sommes donc attelé à présenter l'évolution officielle et actée de l'organisation en la regardant à travers le prisme de ses congrès et les décisions qui vont avec.

Nous reviendront ensuite plus avant sur les aspects fondamentaux du syndicalisme que le caractère officiel et hautement idéologique des congrès peut laisser de côté ; sur tous les décalages qu'il peut y avoir entre ces déclarations d'intention, ces actes officiels, et la réalité du terrain ; ou encore entre le sens que les acteurs de ces congrès donnent à leur engagement et les facteurs qui semblent influencer réellement sur l'adhésion et la mobilisation des salarié-e-s.

La thématique du fonctionnement interne de Solidaires (du moins de ses règles théoriques) a déjà été largement traitée par la sociologie et les sciences politiques<sup>107</sup>. Néanmoins, et parce que le sujet reste assez méconnu (comme l'extrême-gauche dans son ensemble<sup>108</sup>), il faut commencer par donner quelques éléments qui émergent comme consensus scientifique<sup>109</sup> sur le fonctionnement du syndicat pour mieux comprendre les choix qui seront faits dans la manière de mobiliser et critiquer les

---

105D'abord simplement parce que la présentation qui va suivre est indexée sur des recherches sociologiques en temps réel et non sur ma démarche plus rétrospective, mais aussi parce que mes influences marxistes m'amènent à avoir une compréhension du réel assez franchement en décalage avec celles des principaux auteurs sur la question, y compris quand ils sont eux-même marxistes

106Non seulement ils sont brossés par des chercheurs ayant eu accès à des sources assez largement choisies par l'organisation, mais le fruit de ces recherches est validé par l'USS. On renvoie à l'annexe 12, qui montre le souci de Solidaires pour les regards scientifiques sur sa constitution. Mais on peut aussi mentionner notre observation en formation qui montre que certains travaux, notamment *Sociologie politique des syndicats*, sont conseillés par le CEFI.

107On renvoie sur ces questions à un article en particulier : BEROUD Sophie et DENIS Jean-Michel, « Le développement interprofessionnel de Solidaires : entre volonté d'expérimentation et reproduction du « modèle » confédéral », *Revue de l'IREC*, n° 75-4, 2012, p. 67-92 (et particulièrement page 69 à 72)

108On peut ici mentionner Karel Yon qui explique très bien le problème des histoires d'organisations, faites par et pour les militant-e-s, dans « Modes de sociabilité et entretien de l'habitus militant », in *Politix*, n°70, février 2005, pp. 137 à 167. Les passages les plus explicites sur les problèmes méthodologiques sont trouvables pp.137 à 139.

109Sur la base de très peu de chercheurs cependant

sources dans ce mémoire préparatoire. On distinguera trois questions à aborder au sein de Solidaires pour traiter le problème du rapport à l'Histoire, questions qui constitueront nos parties.

D'abord, la genèse du fonctionnement politique et processus décisionnaire en ce qui concerne les lignes politiques, la validation d'une identité et la diffusion d'une méthode de militantisme ; genèse qui sera faite en s'appuyant sur les quelques travaux scientifiques à notre disposition.

Ensuite, un retour sur la répartition du travail dans le syndicat et des profils des militant-e-s qui remplissent ces différentes tâches, afin de nuancer l'exactitude du portrait qui en est brossé y compris par les chercheurs.

Enfin, armé de ces repères sur ce qu'elle est « vraiment » (sachant qu'il est tout à fait possible de remettre en question ce qui a été écrit sur Solidaires jusque là, par ce mémoire préparatoire comme par ouvrages plus respectés), une analyse de la manière dont Solidaires a cherché à présenter son histoire.

## I] Fonctionnement et démocratie interne : lieux communs et nuances sur l'USS

*Les congrès, tableaux commodes de l'évolution de l'organisation.*

*Consensus scientifique sur la chronologie de Solidaires*

Pour la plupart des syndicats, les congrès représentent un moment privilégié d'observation pour le chercheur, notamment pour tout ce qui relève de la construction d'une identité, d'une appartenance et d'une fidélisation<sup>110</sup>. Ces événements permettent non seulement de mesurer ses forces et décider des orientations des années à venir mais comportent également un aspect symbolique important. Selon Bérourd et Denis, reprenant Durkheim, ces cérémonies constituent « des moments forts de la conscience collective »<sup>111</sup> ; tandis que Karel Yon insiste sur le caractère primordial de ces rituels dans la construction d'une identité (y compris pour les opposants à la direction)<sup>112</sup>.

Solidaires se montre tout aussi attaché à ce grand moment de la démocratie interne, selon les mêmes auteurs et notamment Denis<sup>113</sup>. Conséquence notamment de la prise d'importance politique des unions locales par rapport aux corps professionnels<sup>114</sup>, le congrès est devenu une étape incontournable de la vie politique de l'organisation.

C'est les représentant-e-s qui se déplacent aux congrès qui sont chargés de désigner et contrôler le comité national, qui a ensuite pour tâche de faire mettre en application les positions et les campagnes interprofessionnelles de l'union au niveau local. C'est également ces mandaté-e-s qui contrôlent l'activité du bureau national (même si c'est les structures qui désignent leurs membres qui sont « responsables » de leur délégué-e), qui n'a pas de prérogatives répressive mais reste une instance-clé dans l'animation de l'organisation (puisqu'il en est chargé). Enfin, c'est également aux congrès que le secrétariat national (élu par le bureau national) doit rendre compte de son application des décisions des congrès et conseils précédents.

---

110BEROUD Sophie et DENIS Jean-Michel, « Les congrès syndicaux, un objet d'étude sociologique ? » in *Socio-logos*, n°11, 2015, pour cet article en ligne on donnera la numérotation de la revue en ligne avec les notes figurant à gauche entre les différents blocs de paragraphes. Ici il s'agit des blocs 5 et 6

111*Ibid*, bloc 7

112YON Karel, « FO en congrès : un observatoire de « l'indépendance syndicale » ? Entre valorisation du pluralisme et sélectivité des engagements » in *Socio-logos*, n°11, 2015, bloc 3 notamment

113DENIS Jean-Michel, « L'Union Syndicale Solidaires : une organisation spécifique jusque dans ses congrès ? » in *Socio-logos*, n°11, 2015, blocs 1 et 5. On reviendra cependant plus tard sur les nuances à apporter à cette idée

114Prise d'importance permise par l'adoption au congrès de 2009 de la possibilité pour les représentants de celles-ci de siéger aux congrès et désigner des membres du comité national ; en tant que structures membres et au même titre que les fédérations.

Le congrès est en effet l'instance souveraine, habilité à formuler des constats consensuels sur l'union syndicale et le mouvement social en général (à travers les rapports d'activité et les rapports financiers), et à décider les orientations pour les années à venir (le congrès se réunissant en théorie tous les trois ans) à travers les résolutions. Mais, reproduisant de manière troublante le format institué par la CGT, il est également un moment privilégié de socialisation militante dans lequel les représentant-e-s des différents syndicats, souvent animateurs principaux de leurs sections locales, se rencontrent et échangent expériences et numéros dans l'optique à la fois de coopération syndicale et de rencontres amicales (deux aspects qui se mêleront probablement bien vite).

Bien entendu la forme congrès n'a été adoptée que progressivement, à mesure que le syndicat se constituait en tant que tel. Et on peut l'on peut facilement se convaincre de l'importance des congrès dans les grandes mutations qui ont transformé le « Groupe des 10 » (qui était à l'origine une simple coalition de syndicats indépendants aux vues politiques très diverses en vue de collaborations et de réflexions assez théoriques) en une véritable union syndicale assez clairement située à l'extrême gauche. C'est lors des congrès que se sont actées les orientations, les discours, les valeurs et les stratégies de l'union syndicale *en tant qu'union interprofessionnelle*.

En effet, les premières réunions nationales du G10, et notamment son premier véritable rassemblement en 1990, n'était pas considéré comme des congrès mais plutôt comme des rencontres ou des « forums »<sup>115</sup>.

Mais le départ de certaines structures pour l'UNSA (en 1993) accélère considérablement cette dynamique, beaucoup de membres du G10 ne souhaitant pas lui laisser « le monopole des syndicats non confédérés »<sup>116</sup>. La même année sont créées des instances chargées de construire le groupe : un porte-parolat, une trésorerie, un organisme de formation et des commissions. De plus, la plupart des organisations membres du G10 se prononcent pour la constitution d'un « pôle syndical alternatif ». Deux ans plus tard, un projet de statuts est rédigé et les secrétaires généraux de 13 syndicats et fédérations se rencontrent pour acter ce projet d'union syndicale et décider la mise en place des statuts pendant deux ans à titre expérimental (jusqu'en 1998). Ce projet comporte la constitution d'un Bureau national (de deux représentants) à l'horizon 1996, et la réunion d'un comité national où participent pour la première fois des structures territoriales<sup>117</sup>.

---

115 *Ibid*, bloc 9

116 Procès-verbal de la réunion du 29 Janvier 1993

117 Solidaires Locaux, par opposition aux fédérations et syndicats nationaux

Ces statuts se basent sur les règles informelles qui avaient prévalu jusque là<sup>118</sup>, mettant l'accent sur l'autonomie des structures. Dès 1997, une plaquette de présentation du G10 met en avant « une autre façon de faire vivre les structures interprofessionnelles » qui explique et justifie ces règles centrales pour la politique interne (et qui se maintiendront jusqu'aujourd'hui) : adoption des motions à une majorité des 2/3 à défaut de consensus (sauf pour les décisions statutaires qui requièrent toujours l'unanimité), majorité face auquel un droit de veto existe cependant ; principe 1 syndicat = 1 voix (pour éviter les effets de polarisation) ; établissement d'un quorum de 50% de participation des organisations membres afin de valider les accords.

Ces règles ne visent pas seulement à se prémunir de conflits entre des structures politiquement diverses mais surtout de pallier à la participation très inégale de celles ci, notamment car les structures les plus importantes ont tendance à participer 2 à 3 fois plus que les structures les plus petites. Aujourd'hui encore (en tout cas jusqu'aux années 2010), selon Denis, Bérout, Desage et Thibault<sup>119</sup>, cette recherche du consensus est la valeur de Solidaires la plus plebiscitée (42,8% des participant-e-s aux congrès la placent en tête sur 7 choix possible ; chiffre à nuancer comme on le verra plus loin par le profil spécifique des militant-e-s qui participent aux congrès).

En 1998, le congrès constitutif réunit les représentants de 17 syndicats (avec la fondation pour unique ordre du jour) et acte donc officiellement la création de l'union.

C'est donc en 2001, pour le deuxième congrès, qu'on assistera pour la première fois à un congrès classique avec un rapport d'activité et des orientations à décider. Cela permet à la nouvelle union d'affirmer deux de ses facettes majeures pour les années à venir : l'adoption d'un fonctionnement alternatif et la volonté de croissance et de développement. Pour le premier axe, cela passe notamment par l'inscription de « la recherche des convergences et du consensus »<sup>120</sup> comme principe consubstantiel de l'union.

Pour le deuxième axe, la réussite de l'union dans son expansion est rapidement visible : en 2004 (3ème congrès), Solidaires en est à 38 organisations. Le congrès en question vise donc à consolider le syndicat, notamment en l'homogénéisant par l'adoption du sigle « Solidaires » comme identifiant principal, et la constitution d'une plateforme de revendications communes. C'est également à cette occasion qu'est soulevée pour la première fois officiellement la possibilité de donner aux structures territoriales un droit de vote en congrès (processus qui n'aboutira que 5 ans plus tard, alors qu'il est vraisemblablement en gestation bien avant d'être évoqué en congrès).

---

118 *Ibid*, bloc 14

119 Notes de synthèse à partir de l'enquête par questionnaires diffusés lors du 5ème congrès de l'Union Syndicale à Villefranche sur Saône, 6-10 juin 2011 (publiées en 2013).

120 Formule des statuts de 1998, réaffirmés en 2001

Cette question sera effectivement une des premières qui mettront à l'épreuve l'efficacité des principes choisis par l'USS dans la résolution des conflits internes. En effet, on trouve sur cette question un désaccord relativement ouvert, qui oppose en somme les sections « SUD » (favorables pour la plupart à ces structures, notamment du fait de leur attachement à la mobilisation interprofessionnelle) aux syndicats « nationaux » (au sens structures uniques anciennes, par opposition aux fédérations, et notamment le SNJ<sup>121</sup> et le SNABF<sup>122</sup> dans ce cas) qui craignent une transition vers un modèle confédéral<sup>123</sup>.

Face au blocage palpable (la question n'est même pas soumise au vote au congrès de 2008, de peur que le SNJ et le SNABF usent de leur droit de véto), la question est soumise à une commission de travail chargée de trouver une solution consensuelle.

Cette solution sera mise au point, soumise à un congrès extraordinaire en 2009 centré sur cette question, et adoptée.

Elle implique l'instauration d'un double collège (organisations nationales d'un côté, Solidaires Locaux de l'autre) lors des votes en Congrès et en CN, l'adoption d'une charte des SL visant à harmoniser leurs statuts, leurs modes de fonctionnement et leurs règles de financement, et une motion invitant à un engagement renforcé des organisations membres dans la dimension interprofessionnelle et dans la vie des SL, mais aussi à une participation régulière de toutes les organisations aux instances nationales.

De la longue résolution cette question (centrale pour la vie de l'organisation, mais il a fallu presque 10 ans pour y aboutir tout de même) on retient un double-constat : la réussite du processus utilisé pour éviter que des désaccords dégénèrent en conflits voire en antagonisme de tendances d'une part, la grande lenteur dans la prise de décision d'autre part (qui peut trancher avec la nécessaire réactivité face à la vitesse des réformes néolibérales, mais aussi avec la rapidité de la réorganisation des entreprises dans les branches les plus précaires du salariat). On peut également noter l'extrême importance du travail des commissions dans l'élaboration de lignes consensuelles, ce qui relègue les divergences et les conflits (qui peuvent être réels) à des sphères relativement privées<sup>124</sup>.

---

121Syndicat National des Journalistes

122Syndicat National Autonome de la Banque de France

123Bérout S., Denis J.-M., Desage G., Thibault M., *L'Union syndicale Solidaires : une organisation au miroir de ses militants*, rapport de recherche, Triangle, 2011

124DENIS Jean-Michel, « L'Union Syndicale Solidaires : une organisation spécifique jusque dans ses congrès ? » in *Socio-logos*, n°11, 2015, bloc 15

## *Les congrès, négociation ou ratification ?*

Si le congrès est donc une étape importante dans la constitution d'une méthode de démocratie interne et de décision politique, il est donc d'autant plus important de nuancer à la fois sa représentativité, son caractère causal et ses capacités réelles à appliquer ses résolutions.

Denis décrit en effet les congrès comme « le théâtre et le miroir » des évolutions de l'organisation et de l'engagement de ses militant-e-s, image qui n'est pas sans rappeler le concept d'idéologie tel que formulé par Marx et Engels<sup>125</sup> : le reflet distordu et instrumentalisé des rapports sociaux réels, qui contient toujours en lui les biais de la société réelle.

Denis note justement (bloc 17) à ce propos « la survalorisation des enjeux à forte dimension idéologique par ces délégués de congrès » ainsi que le fait que « le congrès rassemble les militants les plus investis et donc souvent les plus proches des valeurs portées par l'organisation » (bloc 21).

Il faut faire remarquer par exemple, en ce qui concerne la représentativité, qu'il existe un écart entre d'une part les efforts de Solidaires à la fin des années 2000 en ce qui concerne la syndicalisation de catégories plus précaires, plus féminisées, moins fonctionnaires ; et d'autre part le profil des participant-e-s des congrès, où restent fortement sur-représentés, par rapport au syndicat comme à la population française : les hommes, les cadres, les personnes ayant fait des études supérieures, les adhérent-e-s avec des responsabilités syndicales, et les syndicalistes avec une ancienneté élevée.

Les statistiques raciales n'apparaissent pas sur les notes de synthèse de 2011 mais il suffit de regarder les photos des congrès<sup>126</sup> pour se convaincre de la sur-représentation des militant-e-s blanche-s également.

Il est indispensable de souligner, dans le même temps que l'on évalue l'évolution de Solidaires à l'aune de ses décisions de congrès, que l'essentiel du travail préparatoire et des conditions des congrès se font en amont, et surtout que celles-ci se sont fait en amont du premier congrès constitutif lui-même.

---

125K. Marx et F. Engels, *L'idéologie allemande*

126Source : bulletin d'information de la région parisienne d'une part, acte des congrès d'autre part

Les adhésions et des départs de sections syndicales avaient déjà eu lieu bien avant 1998. Les syndicats qui deviendront ou rejoindront des fédérations de l'UNSA (la FASP<sup>127</sup> qui participera à la fondation de l'UNSA Police, la FAT<sup>128</sup> ou la FGSOA<sup>129</sup>), s'affilieront à la CFDT (la FGAAC<sup>130</sup>) ou conserveront leur indépendance (la FGAF<sup>131</sup> ou le SNCTA<sup>132</sup>) à l'actent leur désaccord et leur départ entre la fin des années 80 et le milieu des années 90.

Les sections SUD ne se multiplient qu'après « la rupture de 1995 »<sup>133</sup> mais avant le premier congrès en 1998<sup>134</sup>, et semblent donc plutôt une cause qu'une conséquence du passage officiel à une union interprofessionnelle.

De la même manière, le travail préparatoire à des initiatives comme « AC ! »<sup>135</sup> ou Attac<sup>136</sup> (où Solidaires prend une place très importante) semble déjà bien entamé quand il est évoqué en congrès. Il est tout à fait envisageable que cela ne soit pas un simple outil de contrôle mais aussi un lieu de mise à l'épreuve concrète des conflits au sein de l'organisation, puisque des constructions contradictoires (notamment les syndicats qui le quitteront) ont existé aux débuts du G10, et se sont opposés dès le milieu des années 80 aux orientations qui triomphent définitivement en 1998<sup>137</sup>.

Cependant il serait également assez faux de penser que les congrès représentent en-soi *le* moment de la démocratie où se prennent toutes les décisions majeures, sans tenir compte des rapports de force et des convictions qui se constituent en amont de ces congrès (et parfois en vue de ceux-ci).

Pour cette raison la démarche d'un sociologue comme Jean-Michel Denis (c'est-à-dire de suivre les congrès puis les militants à partir de 1997 et en temps réel, comme il l'explique dans le dernier article cité) peut être limitée dans une recherche historique, puisque, comme il l'affirme à de nombreuses reprises, la représentativité des congrès est à nuancer.

En effet, et quel que soit l'union syndicale concernée, si le congrès a une fonction rituelle et acte des éléments déjà mis en place ; et qu'il s'agit donc de valider dans un moment où le pouvoir (de la direction confédérale ou autre entité cadrant le syndicat en question) est considéré par les adhérent-

---

127Fédération autonome des syndicats de police

128Fédération autonome des transports

129Fédération générale des syndicats de salariés des organisations professionnelles de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire

130Fédération générale autonome des agents de conduite

131Fédération générale autonome des fonctionnaires

132Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien

133Le terme est employé par la fédération Sud Santé Sociaux dans son propre historique, il s'agit de l'année de la fondation de deux fédérations majeures : Sud-Rail et Sud-Educ (et de Sud-Etudiant, fédération moins importante)

134Fondation de Sud Rural en 1996, de Sud Energie en 1997, le CRC-Santé devient Sud-Santé-Sociaux en 1998, fondation de Sud Travail – Affaires sociales en 1998 (mais qui ne rejoint l'USS qu'en 2004)

135Lancé en 1993 par des membres du G10, de Sud, et de la gauche de la CFDT

136Fondée en juin 1998, soit seulement 5 mois après la fondation de Solidaires en janvier 1998

137Qui sont principalement l'accent mis sur l'interprofessionnalisme et les luttes non-syndicales d'une part ; et les discours et revendications situés très à gauche d'autre part

e-s comme suspendu<sup>138</sup>... On risque de se contenter de constater le fait accompli sans en éclairer les causes. Le travail sur ces causes occupera donc les chapitres suivants de ces recherches, lors du M2.

### *Qui les congrès visent-ils ?*

En s'appuyant sur des sources plus précises, on doit souligner également les limites de ces rituels accordés pour cerner le fonctionnement réel de l'union, ne serait-ce qu'en nuancant leur place réelle dans la vie de l'ensemble des militant-e-s.

Jean-Michel Denis affirme, que « l'U-S Solidaires, à l'instar des autres organisations syndicales, et malgré son ambition affichée de se structurer autrement que les confédérations, a placé au faîte de son dispositif organisationnel le congrès comme instance souveraine qui décide de son orientation. Mais aussi parce que celui-ci est à la fois un espace de délibération, de décision et de représentation dans et par lequel se construit l'organisation, et un événement qui fait sens aux yeux de ses membres et qui en donne à sa trajectoire. ».

Mais il faut poser la question de quels membres parle-t-on ; non seulement puisqu'il éclaire justement la spécificité de leurs profils mais surtout parce que, au vu de la grande autonomie des sections, on peut se demander quel impact ces événements ont réellement sur les sections qui ne s'y intéressent pas ou que vaguement, avec des instances nationales qui semblent parfois s'échapper dans une représentation, y compris au niveau d'une fédération.

Quelle attention un-e adhérent-e, un militant-e de base ou même un-e animateur/animateur-e d'une section locale porte aux congrès et à leurs décisions ? Quel impact ces rencontres ont-elles sur l'activité concrète des militant-e-s ? Qui suit les campagnes décidées en congrès et mises en application par le CN, les analyses du CEFI<sup>139</sup>, les pré-avis de grève posés par le BN ? Les nouveaux membres adhèrent-ils du fait de ces lignes idéologiques nationales ou pour des motifs beaucoup plus concrets et/ou locaux ?

---

138L'image du pouvoir suspendu est tirée de BEROUD Sophie et PERNOT Jean-Marie dans « Usages différenciés de la forme congrès : un regard comparé sur la CGT, la CFDT et FO », in *opus cité*

139Centre de Formation Interprofessionnel

Ici on doit faire un aparté méthodologique par rapport à ce qu'on estime être les implications de ce « qui fait sens aux yeux de ses membres et en donne la trajectoire ». Denis souligne en effet pourtant le rôle fondamental des contraintes externes dans les « choix » de l'USS (et nous verrons plus tard l'importance des tâtonnements également). Il fait également valoir que « malgré le positionnement très idéologique de Solidaires sur l'échiquier syndical, les modes d'entrée de la plupart des jeunes salariés dans ses organisations membres ne s'effectuent pas sur cette base, mais pour des motifs beaucoup plus classiques, liés au travail. »<sup>140</sup>. De plus, quand à la raison de choisir plutôt Solidaires qu'un autre syndicat, il affirme que « Deux critères apparaissent en fin de compte déterminants : la présence syndicale sur le terrain et l'efficacité »<sup>141</sup>.

A travers ces contradictions apparentes entre ce qui ferait sens aux yeux des congressistes et les raisons réelles d'intégration du syndicat, notamment chez les jeunes (qui sont vraisemblablement l'avenir de l'organisation) se posent deux problèmes : d'abord la diversité des profils militants, et deuxièmement un débat ancien dans les sciences humaines quand à l'importance des représentations et du sens donné aux événements et aux structures par les membres d'un ensemble social.

Ce premier problème sera l'objet de la prochaine partie. Mais pour le deuxième une série de questions épineuses se pose légitimement.

Les récits que proposent les membres en question sur leur activité important-ils ? L'idéologie est-elle causale dans notre comportement où ne s'agit-il qu'une couche superficielle de récit apposée sur une réalité dont le conditionnement réside ailleurs<sup>142</sup> ?

Question très importante quand on pose la question de l'historiographie qu'une organisation produit sur elle-même : cette production théorique et symbolique agit-elle sur la réalité de l'organisation où s'agit-il simplement d'une tentative de garder la trace de ce qui a été fait, d'après les prismes et les aspirations de ceux qui ont animé ce moment ?

En bref : l'entreprise de rédaction de l'Histoire de Solidaires comporte-t-elle un caractère performatif, instrumental : se fait-elle dans le but conscient et/ou atteint de préserver (ou transformer) l'organisation ou s'agit-il simplement d'un réflexe humain lié à toute une série d'angoisses consubstantielles à nos conditions d'existence, et n'affectant en rien ou presque l'action du syndicat elle-même ?

---

140DENIS, J-M., THIBAUT, M., « Des organisations syndicales en quête de renouvellement. Trajectoires militantes et expériences syndicales de jeunes militants de l'union syndicale Solidaires », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°18, février 2014, pages 117 à 132.

141*Ibid*, paragraphe 14

142Ici on pense au caractère déterminant (mais peu explicité dans ladite idéologie ou lors des choix stratégiques) des contraintes externes, et ce quel que soit le syndicat

Nous n'avons manifestement pas les ressources intellectuelles pour résoudre ce débat qui a traversé la gauche depuis plus d'un siècle<sup>143</sup>. On se contentera donc, lâchement, d'affirmer que c'est un peu des deux, que cela dépend des contextes et de qui parle, entendre ici : les lignes qui suivent seront à interpréter selon la position de chacun sur cette question philosophique.

Quoi qu'il en soit on ne peut manquer de noter la difficulté suivante : l'histoire de Solidaires est écrite pour beaucoup par les membres qui participent aux congrès ou aux instances comme les commissions, et sont donc peu représentatifs de l'organisation. Ne risque-t-on donc pas de tomber nécessairement dans le même écueil tant qu'on n'étudiera pas de plus près l'activité des sections et des membres les moins présents dans ces instances (qui ne sont pas pour autant toujours inactifs, que ce soit dans leur syndicat ou dans d'autres groupes militants) ?

Pourtant une telle étude, pour être représentative, demanderait des ressources bien supérieures à celle d'un mémoire. Du fait de la diversité forte des sections et de leur autonomie, il semblerait peu rigoureux de faire l'Histoire de deux ou trois sections locales et prétendre en tirer des conclusions sur Solidaires. Étudier Sud-Educ 93 et Sud-Rail St-Lazare n'attesterait vraisemblablement rien d'autre que le fait déjà bien documenté que les sections conservent une forte marge de manœuvre mais sont tout de même confrontés aux contraintes de leur époque, des évolutions du management, des conditions de travail dans leur secteur.

Systematiquement, Solidaires est difficile à aborder pour la même raison qu'il peut être intéressant : à la croisée de très nombreux courants, abritant des profils divers, touchant à des sujets nombreux, il est impossible de le saisir par des petits bouts. On préconisera donc une extrême méfiance quand aux conclusions formulées ci-dessous, fondées sur des éléments très restreints et qui demanderait qu'un socle historiographique plus conséquent soit constitué avant de gagner en crédibilité.

---

143Occupant des grands noms comme Claude Levi-Strauss (dans *La pensée sauvage*, Plon, 1962, chapitre « Histoire et dialectique ») s'opposant à des noms également grands comme Jean-Paul Sartre et sa *Critique de la raison dialectique*, et ce sur fond d'enjeux méthodologiques de l'auteur le plus influent des derniers siècles avec un débat sur le marxisme sous-tendu

### **III] L'Union Syndicale Solidaires vue par elle-même : de l'historiographie à la théorie politique, une image relativement cohérente**

*En guise de nuance : la division hiérarchique du travail, un mécanisme que l'effort de syndicalisation de catégories infériorisées ne suffit pas à endiguer*

Avant d'analyser l'histoire de l'union syndicale Solidaires telle qu'elle se présente elle-même, il faut souligner les parties qu'elles laissent de côté, et les personnes qui ne participent que rarement à cet entreprise de mémoire.

Puisque nous étudions la région parisienne, nous commencerons par un constat simple. Les photos des congrès montrent aujourd'hui encore un syndicat très blanc, extrêmement même.

Pourtant, quand on observe les mobilisations récentes de certaines fédérations ou UL emblématiques et/ou dynamiques (Sud Rail et Sud Commerce en région parisienne au printemps 2018, union locale Solidaires Val-De-Marne pour l'été 2019...) ou quand on s'attarde sur les origines des conseillers des salarié-e-s en Île-de-France<sup>144</sup> (ou figurent aisément au moins deux tiers de prénoms comme Sami, Abdelhafid, Lamia, Kouané ou Ying)... Il nous semblerait peu rigoureux de conclure par quelques photos de congrès que Solidaires est un syndicat de blancs.

En effet, notre hypothèse sera bien plutôt qu'il existe une division du travail et des responsabilités au sein de l'organisation, avec une répartition qui reproduit grandement les divisions de la société réelle. Cette hypothèse n'a rien de bien spectaculaire et a été largement théorisée et vérifiée par de nombreuses féministes<sup>145</sup>, y compris au sein de Solidaires<sup>146</sup>.

Mais notre hypothèse plus osée cependant sera que les travaux sur le syndicalisme eux-même, s'appuyant largement sur les matériaux donnés par les syndicats, s'intéressent justement assez peu aux aspects des organisations généralement assurés par ces catégories infériorisées.

---

<sup>144</sup>Disponibles dans le journal de l'USS Île-de-France ou dans le dépliant « ça peut servir ! »

<sup>145</sup>On peut renvoyer pour le cas de la CGT à LISZEK Slava, « La bataille des militantes de 1944 à la fin des années 1950 », et particulièrement les pages 158-159, dans *La CGT dans les années 1950*, dir. Bressol, Dreyfus, Hedde et Pigenet

<sup>146</sup>On renvoie en annexe à la déclaration du congrès femme, mais aussi aux notes de synthèse des congrès

Les raisons en sont multiples et nous ne nous attarderons pas ici dans un long débat philosophique et méthodologique. Toujours est-il qu'il nous semble que c'est là un grand manquement dans les sciences sociales, et que malgré les faibles moyens propres à un mémoire préparatoire il serait intéressant d'éclairer (avec des moyens modestes qui, on le rappelle, appellent à la prudence quand aux conclusions) le travail de l'ombre qui fait souvent l'intérêt d'un syndicat par rapport à d'autres types de groupes politiques. A la lecture des documents relatifs aux congrès et des articles sociologiques sur la question, et sachant le degré d'indifférence de l'Etat comme des employeurs vis-à-vis des communiqués syndicaux, on finit par se poser la question : « mais, que font-ils au juste ? ».

En effet, ce qui rend dommageable ce non-récit du travail de l'ombre, c'est que non seulement il constitue un effort déterminant dans le rapport de force avec les employeurs, mais surtout que c'est en grande partie ce travail qui permet aux syndicats de préserver auprès d'une partie des salarié-e-s une crédibilité et une reconnaissance pour la démarche syndicale, dans le contexte d'une confiance déclinante depuis quelques décennies<sup>147</sup>.

Denis et Thibault font remarquer<sup>148</sup> que c'est même l'efficacité des syndicats dans la prise en charge des cas individuels qui poussent les jeunes (qui sont généralement les grands absents du syndicalisme<sup>149</sup>, à la grande détresse des vétérans<sup>150</sup>) à rejoindre les syndicats.

Ce ne sont pas les grands discours qui semblent attirer, ceux-ci ont même tendance à faire repousser<sup>151</sup>, notamment en ce qui concerne le vocabulaire (« le gros langage lourdaud de syndicaliste »<sup>152</sup>) vu comme dépassé.

La plupart de ces nouvelles adhésions ne se font pas sur la base d'une sensibilité idéologique ancrée dans un héritage familial<sup>153</sup>, mais bien à partir des conflits au travail, bien que sous des formes très différentes selon les situations. Cela n'a d'ailleurs rien de surprenant, puisque c'est justement la spécificité du syndicat, comparé aux autres organisations politiques, que de se placer à l'intérieur même du travail, et donc des rapports conflictuels et des forts enjeux individuels qui vont avec<sup>154</sup>.

---

147On peut renvoyer à un sondage Ifop en 2014 qui affirme que seuls 32% des français font confiance aux syndicats

148*op. cit.*, blocs 14 et 15 notamment

149Selon l'INSEE, de 1996 à 2004, 2,7% des salarié-e-s de moins de 30 ans se disaient adhérent-e-s à un syndicat

150*Ibid.*, bloc 1, qui référence notamment les regrets de la CFDT et de la CGT à ce sujet, clairement exprimés au début des années 2010

151*Ibid.*, bloc 28

152Dixit Fanny, une jeune adhérente de Sud Educ, au sujet de la CGT

153Comme ça a longtemps été le cas pour la CGT ou le PCF par exemple

154OFFE Klaus, WIESENTHAL Helmutt, traduit de l'anglais par YON Karel, « Deux logiques d'action collective », *Participations*, n°8, Janvier 2014, pages 147 à 172

Et c'est précisément cette question que l'on manque souvent de poser en faisant l'Histoire des syndicats à travers les déclarations de leurs grands responsables, les décisions de congrès ou les grandes négociations lors des mouvements sociaux ou des grandes réformes<sup>155</sup>.

[en s'aidant des notes de synthèse de 2011 et de l'article sur le renouvellement, montrer plus précisément les profils des congrès mais aussi des DP, DS, RL et SF, et l'écart avec la norme syndicale et son évolution depuis la fin des 2000's-début 2010's]

[cette partie du chapitre, qui devrait constituer un bon tiers du chapitre en s'appuyant sur le travail fourni par Solidaires sur des questions comme la santé et sur l'organisation logistique, n'est pas rédigée car je n'ai pour l'instant qu'une partie de mes sources, qui ne me permettent pas d'avancer d'analyses bien assurées. Il s'agira de parties assez sociologiques puisque les sources antérieures aux années 2010 manquent mais il sera nécessaire de replacer ces éléments dans le contexte historique qui les explique ; tant du point de vue des réformes que de celui des évolutions de Solidaires]

### *Le récit génétique : les mobilisations comme mythe fondateur d'un syndicat de luttes*

Solidaires tient à se présenter souvent comme un « syndicat de luttes »<sup>156</sup>. Cette expression, assez floue en somme, sous-entend divers éléments. D'abord, une propension à privilégier la constitution d'un rapport de force via une mobilisation dure plutôt que des négociations sur la base d'outils juridiques<sup>157</sup>. Mais il s'agit aussi de l'idée d'un syndicat jusqu'auboutiste qui part de la base plutôt que d'attendre les décisions d'une direction toujours prête à la négociation ; d'une préférence pour les actions coup-de-poing ; d'un affrontement frontal et assumé vis-à-vis des directions dont les intérêts sont systématiquement conçus comme opposés<sup>158</sup>.

---

155 Dont on pourrait arguer qu'elles ne font qu'acter un rapport de force constitué en amont, même s'il faudra bien sûr nuancer ce propos lors de l'étude plus approfondie des rapports intersyndicaux

156 L'appellation est même incluse le nom d'une fédération entière de l'organisation : Solidaires étudiant-e-s syndicat de luttes

157 Bien que l'union ne se prive pas de ces outils-là, témoins les très nombreux bulletins *Et voilà* (produit par l'USS et portant sur les questions de droits en terme de conditions de travail et de santé), et les formations aux différentes instances de défenses individuelles des salarié-e-s que propose le CEFI

158 Cela se voit par exemple dans les actes des congrès, où sont régulièrement affirmés la conflictualité des intérêts dans la société, que ce soit par la lutte des classes ou l'inégalité hommes/femmes jusque dans les organisations de gauche

La communication de Solidaires, le plus souvent implicitement, renvoie à cette idée du syndicalisme, et les brochures comportent généralement une explicitation de ces principes<sup>159</sup>.

De ce fait, dans les ouvrages présentés par l'USS, les conflits les plus emblématiques sont toujours présentés comme des actes fondateurs dans l'histoire de Solidaires. Nous avons déjà présenté ces œuvres et la place que prennent des sections combattives comme Sud PTT ou le CRC-Santé<sup>160</sup> dans le récit qui est fait de la genèse de l'USS.

Mais cette logique de toujours situer la construction de l'organisation dans la temporalité des mouvements sociaux vaut pour Solidaires comme ensemble. La présentation « Solidaires en 11 dates » sur le site [solidaires.org](http://solidaires.org) rattache chaque évolution de l'organisation à ses débuts à une mobilisation (lutte isolée de certains syndicats contre la présidence de gauche en 1981, grèves de 1988-89, AC en 1994, conflit de 1995...), avec une photo de manifestation pour chaque diapositive.

La logique est assez claire, présenter l'organisation comme un produit quasi-naturel des luttes de son époque et des défauts des organisations dont sont issus ses membres fondateurs (défauts tournant généralement autour d'un manque de combativité dû à une organisation hiérarchique<sup>161</sup>, selon Solidaires).

Un même souci pour lier la construction de l'organisation à la mobilisation des salarié-e-s se voit également à l'échelle des fédérations. En effet, de nombreux sites de fédérations (sud éducation, sud énergie, sud Rail...), dans la traditionnelle rubrique « qui sommes-nous? », rattachent la genèse de leur syndicat à une lutte particulièrement marquante de leur secteur, ou placent la lutte et le rapport de force comme le cœur de leur conception du syndicalisme.

Solidaires cultive donc une image de syndicat offensif, prompt à se mobiliser et exigeant en négociation ; image d'autant plus forte que les sections « SUD » sont souvent plus exposées et plus identifiables<sup>162</sup> (non seulement elles sont souvent interrogées dans les médias, mais leur communication personnelle notamment via les réseaux sociaux est assez suivie).

La réalité, soulignée par les cadres comme par les sociologues<sup>163</sup>, est qu'il s'agit d'un syndicat bien plus pragmatique et investi dans les instances les plus discrètes et le travail minutieux sur les dossiers qu'il n'y paraît.

Il faut cependant chercher à comprendre pourquoi cette organisation met plutôt en avant les mouvements sociaux dans leur représentation classique.

---

159Cf. Annexe 11 : dépliant Solidaires national 2013, qui comporte une partie sur le « syndicalisme de lutte »

160Futur Sud-Santé Sociaux

161Cf. *Qu'est-ce que Solidaires* et *Sud-PTT, syndicalement incorrect* notamment

162Au point qu'on prend certaines sections Solidaires pour des associations, voire même le syndicat entier lors d'un passage mémorable sur BFMTV couvrant la grève des sans-papiers du Chronopost d'Alfortville en août 2019

163On renvoie à la fois à Denis et à Roulleau, déjà cités

Comme on l'a précisé dans notre historiographie, Solidaires, bien souvent, a cherché (en s'appuyant sur la Charte d'Amiens, paradoxalement) à incarner une certaine modernité dans le mouvement social, que ce soit par le choix des causes (souvent hors-le-travail ou concernant des contradictions autres que la lutte des classes<sup>164</sup>) ou par les moyens.

Elle n'échappe pourtant pas à la méfiance générale envers les syndicats et la tendance à protéger leurs privilèges dépassés que beaucoup leur attribuent, plutôt que de se soucier de protéger tous les membres de la société...

De plus, concernant l'accusation fréquente de « passéisme » déconnecté des réalités et idéologiquement coincés dans le temps<sup>165</sup> ; l'USS s'est elle-même fendue, au printemps 2018, en plein mouvement cheminot et étudiant, d'un numéro entier des *Utopiques* (la revue de réflexion la plus fournie de l'union) sur mai 68, en plein mouvement étudiant et cheminot, mentionnant exclusivement les années 67 à 69<sup>166</sup>, sans la moindre référence aux mouvements de 86, 95, 2006, ou 2016 (bien plus proches dans leur contenu et leur cause).

Cette vision est à nuancer. D'abord, la revue n'est pas conçue comme un journal d'information vouée à être lue dans le mois<sup>167</sup>. De plus, en cherchant un peu, on peut également trouver un dossier d'articles faisant un parallèle en période de mouvement social cheminot, ou plutôt juste après (dans le numéro 3 des *Utopiques*, en septembre 2016) : « grève des cheminots et des cheminotes de 1986 et 2016, et si on parlait de grève reconductible »... Christian Mahieux, ancien secrétaire régional CFDT puis SUD-Rail qui écrit plusieurs articles sur mai 68, participe justement à ce dossier.

Cependant, bien qu'il faudra aborder plus profondément et rigoureusement la question du rapport à l'histoire et notamment la différence entre les syndicalistes et les autres salarié-e-s sur ce problème, on note tout de même, sur la base d'une observation participante dans le mouvement cheminot en région parisienne du printemps 2018, un certain nombre de remarques.

D'abord, que ces références sont le plus souvent maniées par des militant-e-s bien délimitées, le plus souvent ayant une solide formation trotskiste ou libertaire et une ancienneté dans leur organisation politique (puisqu'ils cumulent généralement l'appartenance à Sud et à des groupes politiques extérieurs).

Ensuite, que ces références, quand elles sont reprises par des salarié-e-s moins formé-e-s politiquement, le sont généralement non sur la base de ces interventions, mais plutôt sur la base des

---

164Sexisme, racisme, droits différenciés des sans-papiers...

165Critique adressée par les médias et reprise souvent par des non-syndiqués, de notre expérience

166Bien que ces dates permettent d'inclure la Guadeloupe, le Japon, Prague...

167Il serait par exemple plus pertinent de s'arrêter sur les interventions des syndicalistes de Sud en AG de lutte, qui étaient effectivement centrées, chez les cheminot.e.s, sur les références de 86 et 95

témoignages des anciens (qui ne sont pas forcément les principaux intervenants en AG) ou de leurs propres expériences, et mentionnent donc plutôt des références plus récentes voire d'autres secteurs : 1995 pour le rail, 2006 pour le CPE, presque exclusivement.

Si les références employées (systématiquement à des mouvements vus comme victorieux) sont souvent insérées par des militant-e-s formé-e-s, leur reprise dépend de leur capacité à produire une certaine identification. On a remarqué par exemple une très forte augmentation des références à 1995 en AG après que trois vétérans de la grève du rail, aujourd'hui retraités, soient venus prendre la parole après avoir fait la moitié de la France à pied. Il ne s'agissait pas de syndicalistes formés, de tout les renseignements qu'on a pu trouver, et cette référence avait déjà été utilisée plusieurs fois dans diverses gares (par la CGT à Saint-Lazare, par Sud à Gare du Nord et Gare de l'Est).

Enfin, on note que ces références, bien que présentes en AG (des AG qui faisaient régulièrement le constat de leur incapacité à étendre leur audience au-delà des habitué-e-s... Une bonne partie des jusqu'au-boutiste des comités de grève, parfois non-syndiqués, ne venaient pas en AG!) ne se retrouvaient que peu dans les discussions informelles, et encore moins lors des actions coup-de-poing, et n'étaient repris que envers les non-convaincus dans les gares (usagers ou travailleurs) lors des piquets de grèves dans le but de convaincre.

Ces grévistes avaient une conscience aiguë de leur incapacité à convaincre et toucher leurs collègues, y compris quand il n'était pas syndiqués eux-mêmes. L'entre-soi n'explique pas tout, et une des questions les plus pertinentes posée à n'importe quelle personne qui tracte lors d'une grève est « à quoi ça sert ce que vous faites ? ». Dans un contexte de défaite et de crise assez criant pour les organisations de gauches, les références à la disposition des grévistes, mobilisées pour convaincre du bien-fondé de la lutte en générale, suffisent rarement. Elles s'étirent souvent entre les congés payés, la Sécurité Sociale, mai 68, 2006 ou encore une grève d'un service de 5 personnes dans une filière sous-traitante de l'entreprise voisine ; le tout avec des raccourcis historiques assez évidents. Cette crise de confiance qui semble pointer sera donc à analyser pour ce qu'elle est, le révélateur d'une dynamique peu favorable, bien qu'il y aura peu d'originalité à continuer le constat de la crise du syndicalisme<sup>168</sup>.

Il ne s'agit donc pas ici de commémorer Solidaires en tant que syndicaliste mais bien de chercher à savoir pourquoi l'organisation existe de cette manière et comment l'USS interagi avec les mutations de son époque. Le choix d'une époque si récente était également une manière de sortir de la focale

---

168Qui sera d'ailleurs nuancé, sociologie à l'appui, en soulignant les nouvelles formes de résistance au travail, la persistance de certains acquis ; et en montrant la résilience des syndicats dans un contexte où les partis de gauche ont connu une déchéance souvent bien plus grande

des militant-e-s eux-mêmes (et par conséquent, des chercheurs qui les étudient) pour la période qui va de 68 aux années 80, période féconde mais aux conditions économiques et politiques sensiblement différentes. La question de l'émergence d'une concurrence internationale et des institutions de régulation qui vont avec par exemple, et par conséquent le rapport au cadre national changeant des salarié-e-s (qui sont éminemment conscients des pressions extérieures), mériterait par exemple d'être évoquée lorsqu'on s'intéressera au rapport entre la base syndicale et les salarié-e-s non syndiqué-e-s (chapitre 4).

La relative modernité de Solidaires me permet également d'aborder, en tant que facteur d'explication de l'actualité de la gauche (y compris syndicale), des courants plus récents et donc largement délaissés par les historiens : squatteurs, décroissants, appellistes, zadistes... autant de militants qui constituent aujourd'hui des forces non-négligeables dans le mouvement social, et auprès desquels Solidaires est connue voire en entente relative<sup>169</sup>. Leurs filiations sont nombreuses (du mouvement hippie au situationnisme en passant par l'autonomie et le maoïsme), et ils n'ont pas le même maillot, mais ils ont une même passion, avec des héritages historiques forts, et on ne peut les laisser de côté.

Certaines complicités sont d'ailleurs assumées. Solidaires produit discours et matériel de propagande pour soutenir les ZAD. Elle participe Attac, qui est, dans la pratique, centrée sur la dégradation « festive » de banques et de MacDonalds. Des militants du syndicat participent à des mobilisations écologistes en s'appuyant parfois sur les formations données par le Centre de Formation Interprofessionnel sur la question. L'Histoire de ce syndicat, dès les années 2000, se comprend mal sans voir comment il interagit avec les nouvelles branches, plus radicales, des « nouveaux mouvements sociaux ».

Ces complicités avec des courants distincts, parfois même hostiles (l'autonomie se caractérise tout de même ontologiquement par le refus des partis et des syndicats) s'explique semble-t-il par le « pragmatisme » de Solidaires. Ce terme employé à de très nombreuses reprises par les ouvrages de sociologie générale et de gestion à leur égard, voire même par les brochures de présentation de Solidaires, nous semble pointer à un élément constitutif de Solidaires qui explique aussi leur attitude à première vue contradictoire sur la question de l'unité syndicale<sup>170</sup>.

---

169On peut noter pour l'anecdote l'amusante séquence sur BFMTV du 1er mai 2019 où « une black bock » (dixit BFM) abandonne son k-way sous une voiture et revêt un chasuble rose fluo Solidaires avant de continuer tranquillement la manifestation avec le cortège syndical.

170Attitude qui consiste à la prôner mais à incendier tout syndicat qui manque de combativité à leurs yeux, chose qu'on voit à la fois au niveau national (la condamnation de la CFDT est constitutive de toutes les présentations historiques de Solidaires par elle-même) et au niveau local (avec les débats qui traversent les militant-e-s de la base dans les mobilisations observées

Il semblerait que la pierre centrale de l'idéologie de Solidaires en ce qui concerne la lutte, est que les contradictions théoriques se résolvent dans l'action commune offensive. En clair, tant qu'on lutte à leur côtés, les militant-e-s de l'USS ne trouvent rien à redire et semblent se soucier peu des différents idéologiques, tant que ceux-ci n'entraînent pas des comportements empiétant sur leur logique « d'inclusivité » qui intègre à la fois le rejet du racisme, sexisme etc. et la volonté de faire le lien avec les salarié-e-s non syndiqué-e-s.

On peut voir justement un bon exemple de ceci justement en interne avec la coopération, dans la plupart des revues de l'USS, de militant-e-s de courants très divers (le comité éditorial de la revue *Les Utopiques* comprend à la fois des sociaux-démocrates et des communistes libertaires), là où nombre d'organisations font le choix d'écrire des revues distinctes selon les courants<sup>171</sup>.

A ce titre, les consensus trouvés dans les congrès font moins figure de lignes d'orientation dans le but de guider l'action du syndicat et bien plutôt de garde-fous, ayant vocation à définir des lignes infranchissables, de distinguer le pragmatisme de la compromission de l'identité de l'organisation.

---

171 Le NPA par exemple

**Chapitre 2 : Pour comprendre  
le filtre par lequel nous  
accédons à des informations  
sur l'organisation :  
Qui sont les animateurs de  
Solidaires ?**

# Traduire historiquement une lecture sociologique des congrès syndicaux

Nous restituons ici notre dossier d'histoire informatique, qui nous a été très utile, et nous remercions au passage Anne-Sophie Bruno pour ces enseignements et ses indications utiles pour exploiter une matière sociologique difficile à appréhender pour un masteriant d'histoire.

## I] Introduction

### *Présentation des documents*

Le principal document utilisé consiste en 40 pages de notes sur le 5ème congrès de l'Union Syndicale Solidaires à Villefranche-sur-Saône (610 juin 2011), établies à partir de questionnaires auprès des participants, qui suivent un rapport de 120 pages sur le congrès de juin 2008 à Saint-Jean-de-Monts.

Ce rapport a pour objet de cerner les profils et les motivations des délégués présents au congrès afin de comprendre le syndicalisme de Solidaires. Il cherche à cerner le profil sociologique des délégués au congrès (composition professionnelle, niveau d'études, âge...), mais aussi comment ces délégués reflètent et amplifient des dynamiques idéologiques à l'œuvre dans le syndicalisme de Solidaires (voire dans le syndicalisme en général).

Nous nous pencherons également, moins en détail, sur le rapport mentionné plus haut, présenté à partir des notes du congrès précédent (de 2008) : *L'Union syndicale Solidaires : une organisation au miroir de ses militants : profils, pratiques, valeurs*, également produit par Sophie Bérout, Jean-Michel Denis, Guillaume Desage, et Martin Thibault.

Celui-ci, comme la plupart des travaux sur Solidaires, analyse l'organisation à travers ses militants et leurs trajectoires. C'est principalement cette interprétation de la nature d'une organisation qui nous semble insuffisante et explique notre recours à des documents et informations supplémentaires dans ce dossier.

Mais surtout nous utiliserons les chiffres de l'INSEE (notamment les moyennes nationales dans les aspects mis en lumière), utilisés seulement de manière occasionnelle dans les notes étudiées ici.

## 2) Objectifs du dossier

### *Connaître les méthodes des principaux chercheurs spécialistes de cette organisation*

Dans le cadre de notre mémoire, nous avons été confronté à un problème récurrent : il n'existe presque aucun ouvrage de quelque science sociale que ce soit sur Solidaires, et seul trois auteurs, aucun n'étant historien, se démarquent (Sophie Bérout et Jean-Michel Denis principalement, Karel Yon dans une moindre mesure).

Il nous semblait donc d'abord important de mesurer leur fiabilité ou plutôt de comprendre les biais et les focalisations qui sont les leurs, en se penchant en détail sur une de leurs études. Nous nous sommes donc attardés sur des notes de synthèse qui présentaient à la fois le plus de détails méthodologiques sur l'élaboration du travail fini, et le plus de connivence possible des chercheurs avec les organisations étudiées elles-même (un défaut auquel je suis moi-même plus encore exposé, puisque je suis membre du syndicat en question). Les notes sur lesquelles nous allons nous pencher (celles du congrès de 2008, d'abord exclusivement disponible sur le site de Solidaires ; et plus encore celles sur celui de 2011) ont d'ailleurs été mises à disposition partiellement à destination de l'Union Syndicale Solidaires elle-même<sup>172</sup>.

### *Comprendre les différences entre les approches historiques et sociologiques*

Dans la même optique, il s'agit de montrer une autre lecture qui peut être faite des mêmes données, des mêmes événements, en leur donnant une portée plus historique. En effet, puisqu'il s'agit d'une histoire très contemporaine, l'étude de Solidaires comporte le risque de ressembler plus à de la sociologie ou de la science politique qu'à de l'Histoire. Cependant nous ne pensons pas que la seule particularité de l'Histoire repose dans la période d'étude ; on peut faire de l'anthropologie de la Bourgogne médiévale ou l'Histoire de conflits toujours en cours au moment de l'écriture (Marc Bloch l'a fait par exemple avec l'ouvrage *L'étrange défaite*).

On peut se demander ce qui caractérise donc l'approche historique. La question semble simpliste tant les écoles méthodologiques historiques sont diverses, cependant il est également relativement facile d'identifier des dénominateurs communs et des relatifs consensus sur les pré-requis de la discipline. Et de remarquer, au contraire, leur différence avec les réflexes des sociologues qui constituent l'essentiel de notre bibliographie, et en quoi ceux-ci divergent souvent de ce qui nous intéresse dans l'analyse des mêmes groupes et événements.

---

<sup>172</sup>Le site de leur première publication est [solidaires.org](http://solidaires.org)

Dans ce dossier particulier, celle de ses spécificités les plus riches pour relire autrement un *même* congrès semble être la propension de l'Histoire à mettre en lumière une dialectique entre les temps longs et courts, entre les événements et les constantes, etc. En effet, la lecture sociologique du congrès manque de souligner un certain nombre de dynamiques anciennes qui éclairent beaucoup les congrès, et l'organisation que ceux-ci reflètent imparfaitement.

De même, on peut analyser les questions non-posées, que l'Histoire poserait nécessairement comme cruciales dans le monde syndical : l'ethnie et le rapport à la colonisation (sujet pourtant de moins en moins tabou dans le syndicalisme, après avoir été longtemps un conflit sourd mais vif), la répartition genrée des fonctions et mandats, ou encore l'analyse du sens de l'action syndicale elle-même au regard de l'évolution (et des inerties) du champ du travail depuis 1945.

Enfin, le rapport entre ces profils et l'action concrète qui a lieu est assez largement délaissé : les 40 pages du rapport n'évoquent en fait absolument pas le congrès lui-même. Or, l'observation du congrès et un questionnaire aux délégués pourrait servir de comparatif précieux sur différents critères, et particulièrement deux cruciaux : le décalage entre les priorités des congrès et la pratique des sections syndicales dans les années qui ont précédé et suivi ; et le décalage entre les réponses individuelles et les décisions collectives (notamment du fait que les délégués sont très souvent **mandatés**, sur des textes connus à l'avance, ce qui implique que leur profil décalé avec les adhérents de base n'entraîne pas nécessairement des décisions tout à fait unilatérales).

Afin de cerner le déroulement concret des congrès et son interaction avec le profil des délégués, il aurait fallu nous rendre nous-même à un congrès de Solidaires. Malheureusement le prochain ne sera qu'en fin 2020, nous devons donc nous contenter de nos connaissances partielles sur l'activité des sections et d'observations de substitution à partir du congrès de Solidaires étudiant-e-s (début 2020), en nous focalisant sur les dimensions qui semble le mieux refléter les tendances de Solidaires et du syndicalisme en général (ancienneté supérieure des participants aux congrès, place prise par les personnes ayant fait les études les plus prestigieuses, origines ethniques homogène des participants...).

## *L'évolution du profil des participants aux congrès elle-même*

Il s'agit malgré ces limites d'une étude relativement importante du point de vue scientifique puisqu'elle sert de base à l'article concernant Solidaires dans le cadre d'un numéro dédié aux congrès syndicaux<sup>173</sup>, numéro présenté justement par Sophie Bérout et Jean-Michel Denis. L'article en question cherche à cerner à la fois la spécificité de l'organisation et sa capacité à respecter ses propres principes à travers l'indicateur imparfait mais relativement solide (selon les auteurs<sup>174</sup>) des congrès. C'est un des seuls matériaux synthétiques sur les membres de l'organisation qui ne repose pas sur des retours de pratiques purs (comme par exemple, ce qu'écrivent les cadres d'entreprise, les journalistes, ou les syndicalistes eux-même) mais sur des données chiffrées, bien que restreintes.

Nous allons donc analyser le profil des délégués de l'union syndicale, en nous appuyant sur ces notes, et en les réinterprétant à l'aide des enseignements de statistiques que nous avons suivis cette année, de nos connaissances sur l'organisation, et de certains documents complémentaires, comme les chiffres de la représentativité syndicale aujourd'hui<sup>175</sup>.

En effet, l'étude en question s'attarde principalement sur les militants qui participent à ces congrès : niveau d'étude, genre, trajectoire militante, convictions... L'objectif étant de comprendre les formes de l'engagement syndical au sein de l'organisation via ses délégués.

## *Pourquoi les délégués d'un congrès syndical d'une organisation si peu représentative tiennent une relative importance historique dans le mouvement social*

Les années observées (2008-2018) représentent les dernières de ma période et l'aboutissement de la mise en place d'un nouveau régime de représentativité<sup>176</sup>, et sont donc intéressantes pour deux raisons.

D'abord pour voir le faible impact que ce nouveau régime et les questions de représentativité en général ont pu avoir sur l'organisation qui nous intéresse ici. Nous observons en effet que les tendances qu'on peut déceler dans les congrès syndicaux (ici, celui de Solidaires en particulier)

---

173 « L'Union Syndicale Solidaires : une organisation spécifique jusque dans ses congrès ? », Jean-Michel Denis in *Sociologos*, n°11, 2015, « Les congrès syndicaux, un objet d'étude sociologique ? »

174« Les congrès syndicaux, un objet d'étude sociologique ? », Sophie Bérout et Jean-Michel Denis in *ibid*

175Notamment l'article « Évolutions du paysage syndical et du salariat : analyse des élections aux comités d'entreprise (2009-2016) », Tristan Haute, in *La Revue de l'Ires*, 2018/1-2 (n° 94-95), pages 57 à 90 ; ainsi que les chiffres présentés par le gouvernement sur la représentativité syndical l'année suivante, « Mesure d'audience de la représentativité syndicale 2017 ».

176« Évolutions du paysage syndical et du salariat : analyse des élections aux comités d'entreprise (2009-2016) », Tristan Haute, in *La Revue de l'Ires*, 2018/1-2 (n° 94-95), pages 57 à 90

répondent plutôt à des dynamiques générales relativement anciennes du monde du travail et qui survivent aux dernières opérations techniques jouant sur la représentativité, dont les effets semblent en définitive relativement limités. Et ce, malgré l'importance qui leur est donnée par les acteurs qui se disputent la légitimité dans la représentation des intérêts des salariés (syndicats et gouvernants).

Les réformes gouvernementales sur les modes de mesure de la représentativité (et les critiques syndicales sur celles-ci, avec par exemple la mise en place de votes électroniques qui a entraîné des levées de boucliers souvent) semblent aboutir à des variations électorales assez légères.

Ensuite (et surtout), les pourcentages qui en ressortent semblent être un enjeu essentiellement symbolique et médiatique. Matériellement, la question de savoir qui de la CGT ou de la CFDT a gagné de quelques pourcents est tout à fait négligeable par rapport par exemple à celle d'évaluer le degré de décalage entre l'implantation syndicale dans la fonction publique et les grandes entreprises, et celle dans les petites entreprises (qui représentent la majorité de l'emploi en France depuis plusieurs décennies). Dans les négociations d'entreprises, la plupart des travailleurs sont sans doute plus concernés par la densité de la présence syndicale dans leur site et leur secteur, que par le fait de savoir si la CGT ou la CFDT y a gagné les élections.

Même au niveau national et dans les entreprises combattives, cette question des élections n'est d'ailleurs pertinente qu'en fonction des implications réelles de cette représentativité, à savoir la capacité à signer des accords qui seront suivis d'une mise au travail effective. Les scores électoraux de l'UNSA par exemple n'impliquent absolument pas qu'un quart des salariés, ni même leurs militants, ne suivront les directives de leurs hauts responsables lors de conflits nationaux, comme on a pu l'observer lors de la dernière grève contre les retraites, dans une entreprise où l'UNSA est justement la deuxième organisation (SNCF).

De fait, on ne peut poser la question de la représentativité sans celle de la capacité effective à mettre en grève ou au contraire faire reprendre le travail. Et les entreprises, comme les syndicats, sont bien conscientes du décalage entre les résultats électoraux et le poids réel dans les négociations nationales, où elles représentent un indice parmi d'autres et non un suffrage dans le cadre d'un système d'assemblée.

Partant de ce décalage entre poids électoral, visibilité, et poids effectif des syndicats, il nous a semblé intéressant dans le cas de Sud, syndicat relativement puissant malgré des résultats électoraux très inégaux, d'observer le décalage entre les syndicalistes et les travailleurs français.

En définitive, il s'agit pour nous, dans le cadre d'un syndicalisme contemporain ou la procuration joue un grand rôle<sup>177</sup>, de cerner certaines des personnes qui pèsent dans les conflits sociaux français.

---

<sup>177</sup>La grève de 2020 ayant récemment, avec un succès limité, reproduit le schéma de 1995 qui malgré des nuances consistait globalement en une grève de certains secteurs au profit de l'ensemble des salariés

## *Pourquoi il faut cerner le profil des cadres de l'organisation, sur-représentés dans la production de sources*

Bien que nous tâcherons de ne pas nous arrêter là, cette étude de données restreintes nous semble importante pour percevoir les « mentalités »<sup>178</sup> des personnes qui ont constitué l'identité de l'organisation qu'on étudie, et qui ont d'ailleurs produit la plupart des sources disponibles sur l'organisation.

Le profil des militants est d'autant plus intéressant que malgré ses revendications autogestionnaires et sa volonté de faire des mouvements qui partent de la base ; Solidaires reste un syndicat cadré par des militants souvent chevronnés, et son modèle semble de fait tendre plutôt à une démocratisation des fonctions représentatives et décisionnaires par rapport à d'autres confédérations habituellement plus hiérarchisées, qu'à une politisation générale de la classe ouvrière dépassant les syndicats.

Le niveau d'étude et d'ancienneté des participants aux congrès, supposés être le cœur de la vie politique et de la prise de décision de l'union syndicale, confirme ces impressions : les lignes politiques et l'identité de Solidaires est définie par des cadres militants, nombreux mais pas nécessairement représentatifs du marché du travail ou même de leur propre base syndicale.

Cependant, cette étude ne nous permettra pas d'aborder le décalage qui peut exister parfois entre le statut symbolique des congrès et ses conséquences concrètes moindres. Il faut donc nuancer légèrement la réalité de l'impact de ces profils sur la pratique de l'union. Il nous semble cependant, au vu de ce qu'on a pu voir de l'union, que ces profils sont bien les personnes qui ont constituée *a minima* l'identité de surface de l'organisation, via des interventions médiatiques, formations syndicales, participation à des conférences, production de brochures etc.

Deux points nous intéressent donc en particulier : d'abord comprendre les raisonnements des principaux auteurs scientifiques qui ont servi à l'élaboration de mon mémoire (et notamment la différence marquée avec un raisonnement d'historien) ; ensuite utiliser ce matériau lui-même, qui fournit un certain nombre de données, pour analyser avec un autre regard l'organisation en question. D'autant que les protagonistes interrogés ici ont laissé bon nombres des traces disponibles sur mon sujet et qu'il n'est pas inutile de comprendre leurs biais propres.

Nous croiserons donc les résultats de l'enquête avec nos propres connaissances et observations sur l'organisation en question, afin de donner du relief aux données avancées.

---

<sup>178</sup>L'emploi de ce terme met en lumière à la fois les insuffisances de cette approche par le psyché du groupe pour comprendre les enjeux de la période et de l'organisation, insuffisances déjà soulignées en historiographie pour cette notion ; et le caractère lacunaire des questionnaires quand il s'agit de véritablement cerner le mode de pensée des membres en question

## **II] Premières conclusions : une radicalité de col-blancs ?**

Syndicat à l'image contestataire (principalement car beaucoup de français connaissent mieux le sigle « SUD », bien identifié comme radical, que le sigle « Solidaires » sensé l'englober), Solidaires reste dans les faits un syndicat assez tertiaire, aux membres hautement diplômés.

Ce fait est rapidement assez visible pour quiconque regarde d'un peu plus près de ce syndicat. Cela crée une forme de paradoxe entre d'un côté l'identité radicale et les références au syndicalisme combatif (traditionnellement associé à la classe ouvrière), très visibles dans les médias, et de l'autre côté des membres assez éduqués et bénéficiant d'emplois stables, fait visible dans les entreprises.

Cependant il faut remarquer que « l'aristocratie » ouvrière n'a jamais été exclue du syndicalisme, que le tertiaire s'est considérablement développé en France, et que les syndicalistes (et a fortiori chez Solidaires) présentent une tendance à être surqualifiés pour leur poste. Par conséquent, il faudra se pencher sur des chiffres et des discours internes plus précis pour mesurer l'ampleur et le sens réel de ce décalage apparent, ainsi que la conscience de celui-ci des acteurs.

### *Des syndicalistes bien installés dans leurs entreprises*

La première évidence, qui n'a rien de surprenant (puisque le rôle de syndicaliste est une fonction risquée, dure à assurer pour des salariés précaires), est que les délégués sont principalement des salariés au poste largement assuré : 87% en CDI ou fonctionnaires, avec 9% en « non réponse », 1,4% en CDD, et aucun intérimaire. Selon l'INSEE (2017), les fonctionnaires et salariés en CDI ne représentaient pourtant « que » 74% de l'emploi, les CDD près de 9%, l'intérim 2%. L'emploi relativement stable est une réalité suffisamment massive en France pour que cette question ne soit pas le principal point de fracture des cadres syndicaux de Solidaires<sup>179</sup> avec la population moyenne. Cependant l'écart reste fort, proportionnellement à la faible fraction laissée à l'emploi non-garanti.

Par ailleurs, on doit mettre en garde sur un certain nombre de limites de ce critère qui ne contient pas toute l'information sur la stabilité d'un emploi : un CDI peut être à temps partiel, dépendre de primes pour dépasser le SMIC, reste sujet à des plans sociaux ou licenciements abusifs notamment dans les petites entreprises...

Mais précisément, sur ces points, les délégués se distinguent par la sécurité de leur poste, à commencer par le temps de travail : 7,2% des congressistes sont en temps partiel contre 18% de la population française<sup>180</sup>.

<sup>179</sup>Et pas seulement : selon les auteurs, les contrats garantis représentent 93,5% des délégués et même 96,3% des effectifs de la CGT (chiffres en date du 50ème congrès de la CGT, en 2011 également)

<sup>180</sup>INSEE, 2019

Par ailleurs, le développement de l'auto-entrepreneuriat crée des écrans de fumée statistiques qui viennent s'ajouter à l'impossibilité plus ancienne de quantifier l'emploi non-déclaré (enregistré comme chômage ou pas enregistré, et qui reste potentiellement dans le champ d'action d'un syndicat dans de nombreuses configurations<sup>181</sup>). Or, ces cas de figure, bien que parfois soutenus<sup>182</sup>, ne sont évidemment pas membre de l'union syndicale.

Enfin, il faut souligner que les syndicats ont (à la fin des années 1990 et au début des années 2000) entretenu l'ambition, poursuivie avec une intensité irrégulière, d'impliquer les chômeurs dans le mouvement social<sup>183</sup>. Cette quasi-absence au congrès (1,1% des délégués) a donc vraisemblablement un sens, tout comme l'absence de piste d'action dans les actes du congrès<sup>184</sup> : celui d'un relatif renoncement.

On prendra pour l'illustrer une citation des actes du congrès assez lucide, qui vaut pour diverses catégories : « Une des questions récurrentes est l'organisation et la mobilisation des chômeurs et des précaires. Malgré les tentatives syndicales ou associatives, force est de constater que le bilan est un quasi-échec, ces travailleurs et travailleuses n'étant pas toujours pas réellement représenté-e-s par une force substantielle. Nous sommes dans un cercle vicieux où le mouvement ouvrier, au sens large, est dans l'incapacité de les organiser en leur sein et donc dans l'incapacité de les comprendre, de porter leurs revendications (ou si peu) et donc de les intégrer. » (Actes du congrès, page 98).

Là où l'ambition révolutionnaire ouvrière est « soufflons notre propre forge »<sup>185</sup>, volonté réaffirmée des années 80 à aujourd'hui à travers les discours de l'auto-organisation et celui des « premier-e-s concerné-e-s » il semble difficilement tenable de lutter à la place d'autres travailleurs.

Ce paradoxe est donc identifié par les acteurs eux-même comme particulièrement épineux, bien que, nous le verrons plus tard, les réponses aux questionnaires<sup>186</sup> ne semblent pas en faire une priorité pour le syndicat.

Les retraités quand à eux, pointent à 6,5%, mais des contraintes très différentes<sup>187</sup> peuvent expliquer cette relative sous-représentation.

---

181 Il l'est dans les faits pour Solidaires, avec par exemple le soutien aux sans-papiers en grève chez Chronopost dans le Val-de-Marne en 2019. C'était même une grève largement animée par des sans-papiers, les camions jaunes de la Poste, qui a enclenché la naissance de Sud-PTT, central dans la genèse de l'union, à la fin des années 80

182 Dans le cas des auto-entrepreneurs, le CLAP (collectif de livreurs à vélo) par exemple, en Île-de-France, a été appuyé par Sud Commerce depuis plusieurs années

183 La CGT via la CGT-chômeurs par exemple, et Solidaires via son rôle dans « AC ! »

184 66 occurrences des mots « chômage » et « chômeur/chômeuse », mais tous en fonction des négociations d'indemnités ou en fin de phrase, en attaque abstraite aux politiques actuelles, avec très peu de perspectives pratiques

185 Formule de « L'internationale »

186 Peut-être trop ambigu sur ce point, puisqu'il propose justement d' « organiser les salariés les plus précaires », formule qui ne sonne pas vraiment « auto-organisation »

187 Difficultés physiques, retraite militante simultanée à la retraite professionnelle, difficulté à peser à d'autres échelles que nationale ce qui est en décalage avec le fonctionnement habituel de Solidaires...

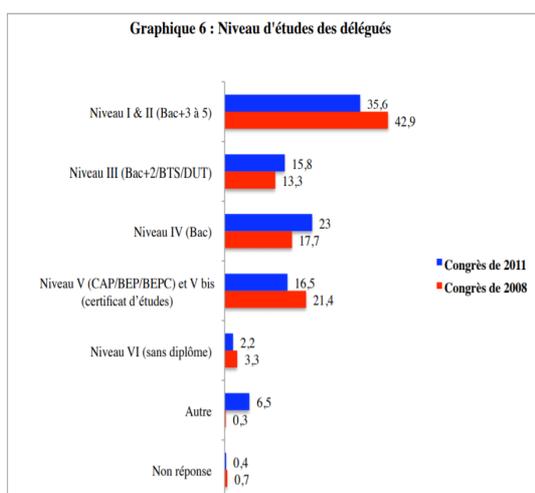
## Des cadres syndicaux essentiellement issus du tertiaire diplômé

Le second constat, qui n'est pas nouveau non plus<sup>188</sup>, c'est le niveau d'étude élevé des délégués, très supérieur à la moyenne nationale, malgré une inflexion vers cette dernière entre 2008 et 2011 (assez rapide au vu de la durée observée, mais également soumise aux limites d'un échantillon faible).

En 2012, l'INSEE constate<sup>189</sup> un taux de ressortissant français ne présentant aucun diplôme, contre 2,2% à ce congrès de 2011. Le différentiel est très important, d'autant que les participants sont relativement âgés selon ce même rapport (or les niveaux d'études chutent normalement dans la population française pour les générations les plus âgées).

Cet écart en particulier semble cependant refléter avant tout le manque d'implantation de Solidaires dans les secteurs les plus précaires, ce qui n'est d'ailleurs pas forcément propre à ce syndicat en particulier. D'autant qu'il est toujours plus difficile pour les travailleurs non-qualifiés d'avoir un emploi suffisamment stable (ou même un emploi tout court) pour devenir délégué en congrès et obtenir des responsabilités syndicales, au-delà de la faible syndicalisation de ces catégories. Spectaculaire, il ne suffit cependant pas à résumer l'ampleur exacte du décalage avec les autres catégories du marché du travail.

Nous proposerons donc une comparaison plus complète de ces écarts, avec d'une part le graphique proposés dans les notes étudiées, d'autre part un graphique que nous avons produit à partir des chiffres de l'INSEE pour 2012. Malgré un manque de donnée du même type sur les autres syndicats, nous proposerons ce type de comparaison pour divers critères-clés en ce qui concerne Solidaires.

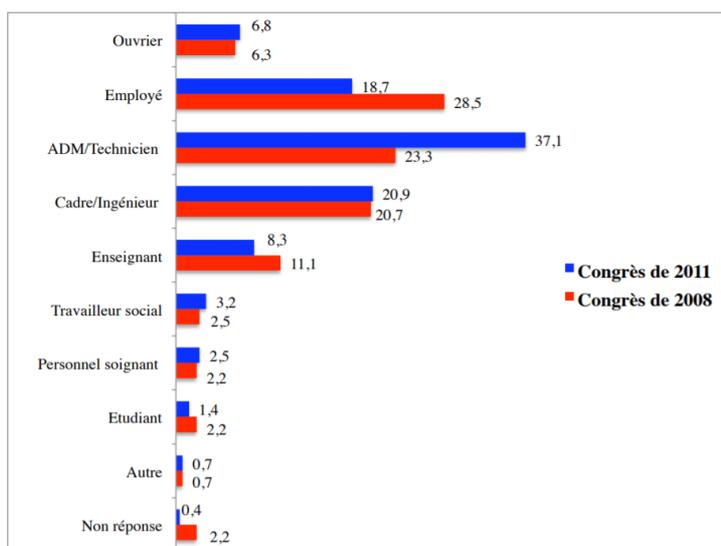


188 Voir Sophie Bérout, Jean-Michel Denis, Guillaume Desage, Martin Thibault, *L'union syndicale Solidaires : une organisation au miroir de ses militants*, Laboratoire Triangle, Université Lyon 2. 2011, et en particulier pp.29-35, « Solidaires : un syndicalisme de cols blancs ? »

189 INSEE Références, Niveaux de formation

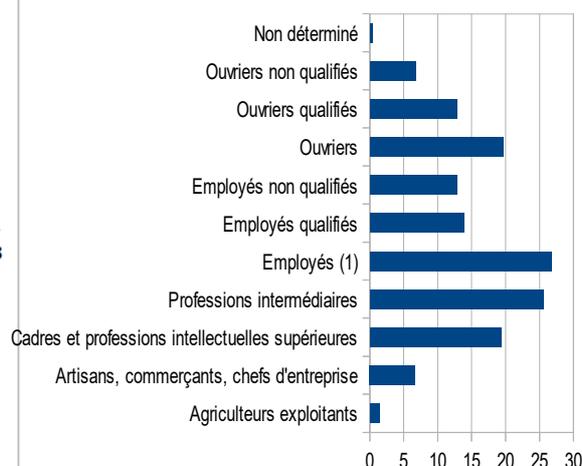
On constate que l'écart, bien que moindre, reste assez sensible pour les autres niveaux d'études. Cela semble d'autant plus curieux pour un syndicat qui continue d'affirmer à chacun de ses congrès vouloir pratiquer un syndicalisme de lutte des classes<sup>190</sup> et de tenir un discours ouvrieriste<sup>191</sup>. Beaucoup de délégués sont vraisemblablement surqualifiés pour leur emploi (il n'est pas si rare de voir des syndicalistes éboueurs ou cheminots ayant fait des études de sciences sociales par exemple), l'écart dans les postes effectivement occupés reste lui aussi remarquable, principalement en ce qui concerne les ouvriers.

Graphique 5 : Catégories socio professionnelles des délégués de Solidaires (2008-2011)



Lecture du tableau : les colonnes représentant des données en %.

Catégorie socio-professionnelles, population française 2019, INSEE



Les raisons à ces écarts sont nombreuses, et celles qui valent pour les salariés sans aucun diplôme jouent également dans une moindre mesure pour tous les critères présentés ici.

Pendant la comparaison avec le syndicalisme du XXème siècle pose certaines questions : comment est-on passé d'un syndicalisme ouvrier (où les emplois étaient également loin d'être stables, si l'on prend les années 30 par exemple) à un syndicalisme si ancré dans le tertiaire ?

Même les franges les plus emblématiques du syndicalisme « lutte des classes » contemporains collent difficilement à l'image du métallo ou du docker : postiers, cheminots souvent gradés (du moins pour les leaders, rarement de simples aiguilleurs ou mécanos, bien qu'ils en soient parfois passé par là)... voire même assistants d'éducation, enseignants et personnel hospitalier.

190 Actes des congrès de 2008, 2011, 2014, 2017

191 13 occurrence du terme « ouvrier/ouvrière » dans le contexte adéquat (c'est-à-dire en excluant des expressions du type « Force Ouvrière »), le plus souvent sous la forme « mouvement ouvrier » ou « classe ouvrière »

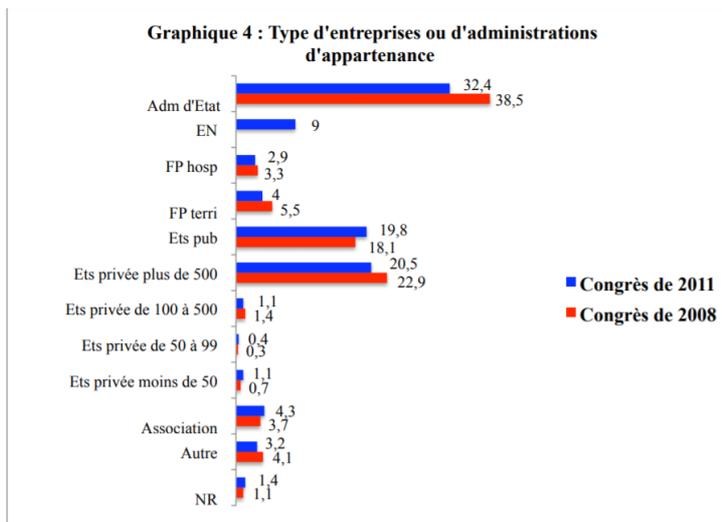
On pense évidemment rapidement que cela reflète l'évolution de l'emploi en France, mais l'écart constaté avec la population moyenne rend cette réponse hautement insuffisante. Nous nous pencherons donc plus avant sur le marché de l'emploi et notamment l'influence des catégories d'entreprise pour tâcher de voir plus loin.

Nous notons cependant d'ores et déjà pour nuancer cet apparent renversement que cette image d'un syndicalisme « de masse » et ouvrier, elle même tributaire de la culture masculine d'un militantisme sacrificiel qui perdure, masque quelque peu une réalité déjà massive de non-syndicalisation et d'un fonctionnement par procuration (voire un corporatisme) déjà prononcé. Des secteurs particuliers concentraient déjà l'activité syndicale dans la première partie du XXème siècle (métallurgie, docks, électricité, mines...), avec des taux de syndicalisation et des grèves souvent spectaculaires dans une France où se syndiquer a, comme presque partout, toujours été difficile. En 1949, date systématiquement retenue pour illustrer l'effondrement du syndicalisme depuis lors, le taux de syndicalisation n'est « que » de 30%.

Il est peut-être utile de noter que la plupart des secteurs combatifs en question ont tout simplement été délocalisés autant que possible (c'est-à-dire que l'essentiel de ces secteurs, sauf les cheminots, les électriciens ou les postiers, relativement irremplaçables, ont été réduits au strict minimum), en plus de la mécanisation en cours.

Dans l'ensemble, parmi tous les critères, le plus marquant semble être l'effondrement du syndicalisme dans les entreprises, là où la fonction publique, ouvrière ou non, a su échapper à la délocalisation et la sous-traitance dans les PME (où le syndicalisme est particulièrement faible). Ces dynamiques du marché du travail, qui se sont renforcées à partir des années 80, semble dès lors un facteur majeur dans la composition sociologique des syndicats, et par conséquent une partie de leur fonctionnement et leur contenu.

## Le désert syndical des PME



Lecture du tableau : les colonnes représentant des données en %.

## Population française moyenne en 2013 :



Source : INSEE, 2013

L'écart le plus frappant est celui qui concerne les ETI et surtout les PME et microentreprises (moins de 10 salariés), véritable désert syndical (pour ces 3 catégories : 2,4% de délégués en 2008, 2,6% en 2011) alors même que celles-ci représentent plus de la moitié de l'emploi salarié (51%).

La sur-représentation de la fonction publique par rapport aux grandes entreprises est moins sensible mais reste marquée. En 2011, 59,1% des délégués ressortent de la fonction ou d'entreprises publiques, contre 20,5% de grandes entreprises. En 2013, dans la population française, il s'agit de 27,70% contre 21,20%.

Un des seuls cadres de la rencontre entre syndicalistes et salariés de ces entreprises étant la défense aux prud'hommes des salariés isolés, nous avons discuté avec ces salariés dans le cadre de notre stage à la coordination Île-de-France de l'union syndicale. Leur réponse sur l'absence de syndicat dans leur entreprise était généralement assez simple, beaucoup des salariés n'ont jamais vu de syndicaliste sur leurs lieux de travail, au mieux ont-ils rencontrés des salariés connaissant un peu le droit du travail et exerçant des fonctions de représentation (de façon informelle parfois même, dans les entreprises les plus petites et/ou les moins regardantes du droit du travail). Partant de là et combiné au fort turnover et à une stabilité de l'emploi moindre et des conditions que ces salariés décrivent comme plus dure que dans les grandes entreprises ou le public, l'implantation syndicale est difficile à assurer, la transmission impossible.

Nos discussions dans le cadre de notre observation du mouvement des Gilets Jaunes ont d'ailleurs fait ressortir que, chez ceux pour qui il s'agissait d'un premier mouvement social (dont la place est surestimée dans l'image vague que l'on s'en fait, puisque près d'un tiers des agents de la mobilisation sont en fait déjà passés par un syndicat<sup>192</sup>), beaucoup étaient issus de ces entreprises. Les enquêtes réalisées jusque là sur ce mouvement font ressortir pour ceux-ci des profils souvent investis et déterminés, mais ayant rarement bénéficié d'une quelconque formation militante formelle ou non. Le nombre alarmant de peines de prison ferme (qui a rapidement dépassé le millier) montre aussi que le courant autonome, bien qu'ayant été largement accepté, n'a pas su former ces nouveaux militants non plus.

En somme, Solidaires n'échappe aucunement à une tendance générale dans la gauche française vers une très faible emprise vis-à-vis des salariés des petites entreprises, et une sur-représentation dans la fonction publique. Les tendances importantes de mutation des effectifs consistent plutôt dans les transferts d'un syndicat à un autre, avec une tendance à la stagnation depuis la fin des années 80, que dans la syndicalisation de nouveaux filons.

Un début d'implantation dans les petites entreprises a eu lieu pour Solidaires (qui passent de 0,7% des délégués à... 1,1%), mais il reste très faible à côté par exemple des forces syndicales issues d'autres syndicats dans les secteurs habituels : parmi les délégués au congrès de 2011, on trouve 33,4% d'ancien cédétistes et 16,9% d'anciens cégétistes.

---

192 Collectif d'enquête sur les Gilets Jaunes, « Enquêter *in situ* par questionnaire sur une mobilisation », *Revue française de science politique*, 2019/5-6 (Vol.69), pages 869 à 892  
Dans le détail : « les Gilets jaunes constituent la première expérience au sein d'un mouvement social [pour] 46 % des personnes répondant sur les ronds-points, contre 29 % dans les manifestations » et, dans l'ensemble des répondants « 17 % appartiennent ou ont appartenu à un parti politique, 32 % à un syndicat et 38 % à une association ».

Renforçant cette impression de simple transfert, ce sont souvent des militants anciens : après les avoir interrogés, les auteurs décrivent « un choix réfléchi dans le changement d'organisation bien plus qu'une logique progressive et parfois chaotique de découverte de l'univers syndical », la plupart étant déjà syndiqués depuis plus de 5 ans au moment du changement vers Solidaires.

Cette perte de vitesse considérable dans les entreprises privées, due notamment à la fin des bastions ouvriers en usine dans la dynamique des délocalisations, est probablement un facteur important d'explication de l'effondrement (de l'après guerre aux années 80) puis la stagnation (depuis la fin des années 80) du syndicalisme. Parfois avancée, la lecture par l'effondrement du PCF semble insuffisante et colle mal aux chiffres et aux discours des acteurs (ampleur moins grande de la chute des syndicats, caractère plus rarement idéologique et plus souvent professionnel dans les adhésions syndicales...). Elle ne saurait être exclusive.



Source : IRES

Cette faiblesse du syndicalisme dans le privé s'explique par un ensemble de facteurs nombreux et relativement bien connus : caractère idéologique des choix de carrière dans le public (donc sur-représentation de personnes engagées parmi ces travailleurs) ; difficultés de s'afficher dans un syndicat radical (ou un syndicat tout court) pour les emplois précaires et les entreprises plus petites ; public visé par les syndicats eux-même (qui pour les plus anciens, on le verra, insistent sur la défense de la fonction publique, et cela fait même partie de la genèse des fédérations « Sud ») ; délitement durable de l'emprise idéologique de la gauche radicale sur l'ensemble de la population (dans la dynamique de l'effondrement des partis de gauche, notamment le PCF) ; embourgeoisement relatif de la population ; plus grande tension budgétaires dans les petites entreprises qui font moins d'économies d'échelle et font face à une fiscalité relative plus sévère que les grandes ; origines ethniques des salariés de ces entreprises, souvent issu de territoires colonisés et envers qui le syndicalisme a longtemps reflété des tensions et hiérarchies raciales durables...

En somme, pas des dynamiques qu'un congrès syndical peut mettre à mal par quelques motions. Cependant, et nous nous pencherons dessus en fin d'analyse, les efforts dans ce domaine où le problème est (statistiquement et pratiquement) si spectaculaire sont si faibles qu'on peut facilement en conclure à un renoncement. Renoncement d'autant plus paradoxal, pour un syndicat revendiquant la lutte des classes, que ce sont ces entreprises qui concentrent l'essentiel de l'emploi ouvrier, et qui représente un rouage indispensable de la plus-value capitaliste (notamment via la sous-traitance).

### *Une féminisation relativement plus notable*

Il faut noter, face à ce renoncement, qu'un syndicat n'est pas impuissant face aux dynamiques de sa période. Pour cela nous prendrons le cas de la tentative d'endiguement des dynamiques sexistes dans les syndicats.

Bien entendu, le militantisme reproduit les oppressions d'une société dans laquelle il s'inscrit, quand bien même il voudrait la changer<sup>193</sup>. Mais deux éléments sont à noter : il ne les reproduit à l'identique, et il ne reproduit pas nécessairement dans la même mesure. Les résultats du combat des femmes de Solidaires pour plus de poids au sein de l'organisation sensée défendre leurs conditions d'existence en sont un exemple, qui pourrait inciter d'autres catégories de la population à poursuivre cette piste<sup>194</sup>.

D'après les notes de synthèse, le taux de féminisation est de 30,9% pour l'ensemble des congressistes. Ce taux est encore très loin d'être représentatif, mais il était néanmoins en constante augmentation (30,9% en 2011 contre 28,5% en 2008, et 25,7% en 2004), et loin de ce qu'on avait vu dans les dernières décennies de syndicalisme.

---

193«Solidaires n'est pas une organisation en dehors du monde, la discrimination dont les femmes font l'objet se retrouve aussi dans le syndicalisme, y compris le nôtre», Annick Coupé in *Qu'est-ce que Solidaires*, L'archipel, 2007, p134

194Nommément les « hériter-e-s de l'immigration » pour reprendre le terme de Saïd Bouamama, figure de proue du Front Uni de l'Immigration et des Quartiers Populaires, qui a défendu un investissement syndical pour ces hériter-e-s, pour lesquels on remarque effectivement un début de prise d'importance, notamment chez Sud ou la CGT-HPE. Le siège de Solidaires affiche d'ailleurs de nombreux visuels du FUIQP

Lors du stage annuel « formations des formateurs », haut-lieu de formation de cadres militants et de réflexion sur les lacunes du syndicat auquel nous avons pu assister en 2019<sup>195</sup>, certains responsables mettaient en avant les responsabilités extra-professionnelles (notamment les enfants) comme un facteur important dans la sous-représentation des femmes dans les mandats syndicaux, en regrettant que le milieu syndical ne conscientise que peu cette question des responsabilités extérieures (y compris quand il s'agit d'hommes). Il semblait admis, malgré ces réserves, que le syndicalisme ne peut de toute façon pas pallier à lui seul à l'ensemble des inégalités sociales déjà présentes.

Mais on remarquait également une forte polarisation des problèmes de sexisme, entre certains syndicats où ceux-ci étaient très limités (bien souvent, il s'agissait de syndicats majoritairement féminins), et d'autres où ils étaient très prononcés, et cela parfois dans une même fédération (donc à niveau de diplôme, corps de métiers, et contrats de travail relativement égaux).

L'aspect démographique reste très important dans ce domaine, puisqu'on remarque que les femmes accédant à des postes de responsabilités syndicales, notamment au-delà de leur section, viennent souvent de syndicats fortement féminisés (notamment venant de secteurs d'emploi féminisés mais où les femmes n'ont pas toujours eu un accès pratique aisé aux syndicats : Sud-Santé-Sociaux, Sud Culture, Sud éducatif...).

La difficulté des femmes dans le syndicalisme de secteurs moins féminisés montre donc que ces progrès sont partiellement dus à la féminisation de l'emploi en France depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>196</sup> et l'avancée des droits des femmes en général. Ces progrès restent, dans de nombreux secteurs, fragiles et tributaires d'éléments conjoncturels.

A une échelle très réduite cependant, on peut témoigner d'un relatif progrès générationnel sur diverses expériences dans divers secteurs. Lors de notre observation d'un stage de formation de défenseurs syndicaux, en 2020 (au siège de l'union syndicale), on a pu assister à une formation où le formateur, défenseur syndical chevronné, était mis à mal au cours de sa formation sur une question de sexisme par des DS féminines de différentes générations, discrètement soutenues par les autres DS masculins, plus jeunes que le formateur.

Dans un autre contexte, celui de mobilisations, on a entendu plusieurs fois des syndicalistes masculins plus jeunes reprendre leurs aînés sur des propos sexistes dans des conversations informelles (généralement sous forme de « tu peux pas dire ça... »). Nous avons assisté à ce type de scène pour différents syndicats : Sud-Rail, Sud-PTT ou encore chez la CGT Propreté, signe que cette question n'est pas sensible que pour Solidaires.

---

<sup>195</sup>Par son impact pratique, ce stage dépasse de loin la simple rencontre de réflexion sur le syndicalisme

<sup>196</sup>Féminisation à relativiser toutefois, les femmes ayant eu des emplois rémunérés depuis longtemps, simplement dans des conditions de syndicalisation ou même de reconnaissance légale bien plus difficiles

Enfin, dans le syndicalisme de Paris 1, avec des écarts d'âge pourtant assez réduits, on a pu assister chez les étudiantes à une féminisation assez rapide des membres et des cadres syndicaux ; qui a coïncidé avec une réduction des problèmes de sexisme dans lesdits syndicats (encore une fois, l'observation ne se limite pas à Solidaires).

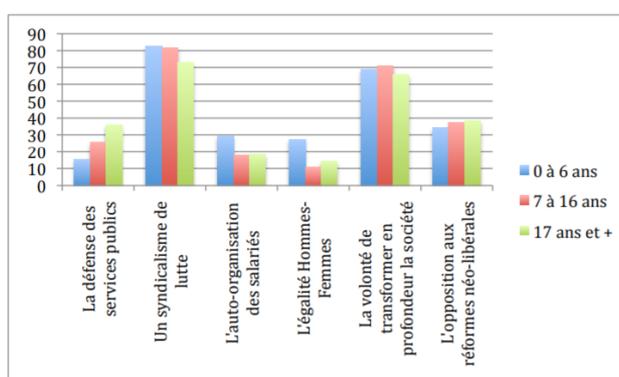
Bien qu'à une échelle microscopique, avec un échantillon réduit et dans une ampleur assez légère, ces tendances se retrouvent avec une certaine constance dans notre expérience militante personnelle dans différents secteurs, ce qui peut être le signe d'un changement assez général et conséquent dans la question de la place des femmes dans le militantisme, même si le chemin à faire semble encore très important.

### *Parcours, valeurs et motivations des militants*

On retrouve cette préoccupation dans les valeurs qui représentent mieux Solidaires aux yeux des militants les plus récents (souvent plus jeunes), qui sont 3 fois plus nombreux à considérer l'égalité Hommes-femmes comme une valeur centrale (30% des 0 à 6 ans, contre 10% des 7 à 16 et 12% des 17 et +)<sup>197</sup>.

[NB : la répartition des délégués en nombre d'individus est la suivante : 0 à 6 ans : 58, 7 à 16 ans : 149, + de 17 ans : 70 ]

**Graphique 7 : Les valeurs qui représentent le mieux Solidaires selon l'ancienneté dans l'organisation**



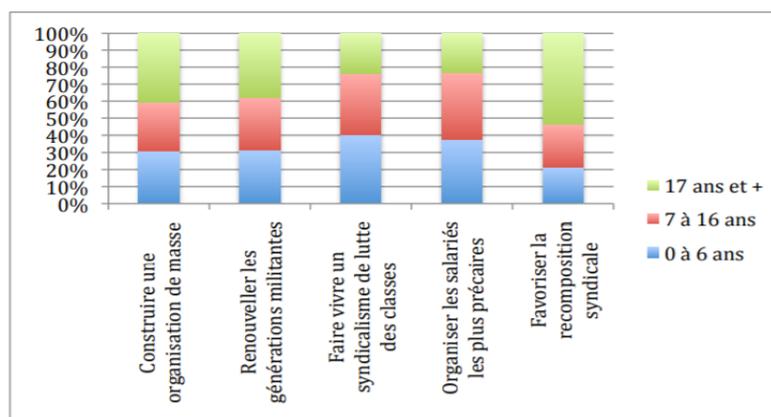
En dehors de cela, il faut admettre que le document présenté ci-dessus est peu exploitable, tant les termes employés nous semblent imprécis. D'abord, on peut se demander qu'est-ce qu'une « valeur qui représente ». Un objectif, quelque chose qu'on communique vers l'extérieur, une réalité ? Le critère nous semble trop imparfait pour être suffisamment concluant.

<sup>197</sup>Les interrogés pouvaient cocher jusqu'à 3 cases

De plus, les items, choisis par le questionnaire et non les répondants, sont d'une amplitude très inégale : en conséquence, « l'auto-organisation des salariés » peut être incluse dans « un syndicalisme de lutte », « la défense des services publics » dans « l'opposition aux réformes néolibérales », elle-même potentiellement contenue dans « la volonté de transformer en profondeur la société ». La recherche de l'unité syndicale quand à elle, valeur fondamentale de Solidaires depuis l'inclusion des sections « SUD »<sup>198</sup>, n'est pas mentionnée...

Ces nuances étant faites, on peut remarquer certains décalages générationnels intéressants, notamment dans l'attachement plus fort à l'égalité hommes-femmes et l'auto-organisation à mesure qu'on interroge des syndicalistes plus jeunes ; plutôt que la défense des services publics, jugée par les moins de 7 ans d'ancienneté comme la valeur la moins importante. Ce délaissement peut représenter un petit choc quand on connaît la genèse de Solidaires, essentiellement enclenchée par des fonctionnaires en lutte contre la privatisation, notamment de Sud-PTT, Sud Rail, Sud éducatif et Sud-Santé-Sociaux, mais également avec la participation de syndicats plus anciens comme le SNUI<sup>199</sup>.

**Graphique 9 : les principaux enjeux pour le mouvement syndical**



Note de lecture du graphique : voir indication graphique 7.

La question suivante semble mieux posée, mais confirme qu'il s'agit essentiellement pour les auteurs de mesurer les écarts générationnels. Pour cette question il s'agit encore une fois de classer les items prioritaires.

<sup>198</sup>Solidaires, *Unitaires*, Démocratiques...

<sup>199</sup>Finances Publiques

On remarque alors des jeunes plus proches des préoccupations qu'on a listées plus haut (ce qui est éloquent quand à nos propres biais...) : organisation des plus précaires et syndicalisme de lutte des classes ; tandis que les anciens sont plus attachés à la construction d'une organisation de masse et la recomposition syndicale (la nuance est fine, mais il s'agirait donc plutôt pour les anciens de consolidation et le renforcement d'un même syndicalisme, et moins d'extension hors de sa zone de confort).

Les résultats ne sont pas tous traduits dans les graphiques, mais on remarque également que les plus jeunes sont sensiblement moins convaincus de la capacité de l'organisation à communiquer un message clair à l'extérieur sur son identité et ses objectifs : (les personnes pensant qu'il faudrait l'améliorer se décomposent ainsi : 0-6 ans : 48,2% ; 7-16 ans : 34,9% ; + de 17 ans : 18,5%).

Dans l'ensemble des questions de type « enjeux » on peut cependant regretter que les questions posées par les auteurs soient distantes des questions pratiques de « que faire », censées être également sous-jacentes lors d'un congrès. De plus, puisqu'il ne s'agit pas d'un article, les auteurs n'ont pas jugé judicieux de noter les écarts entre les délégués et ce qu'ils savent des membres plus ordinaires (notamment pour Jean-Michel Denis, qui connaît plus en détail la base syndicale de Solidaires). Ici, nous essayerons donc de croiser ces éléments.

### III] Conclusions et limites de cette étude

#### **Derrière l'identité et la spécificité de Solidaires, on perçoit des constantes du syndicalisme « de lutte »**

On peut regretter dans ce rapport le manque de comparaison avec les autres syndicats. On trouve quelques mentions de données similaires pour la CGT, mais nous n'avons pas trouvé la source des chiffres mentionnés.

Les syndicats plus modérés, eux, ne sont pas mentionnés, et nous nous verrons donc contraint de faire avec des données plus dispersées.

Toutefois nous pouvons observer chez Solidaires certaines similitudes avec le syndicalisme contestataire, voire le syndicalisme en général.

#### *Un syndicalisme plus féminisé, mais encore un monde d'homme*

En ce qui concerne la féminisation, on observe par exemple, étonnamment quand l'on pense aux images respectives des deux syndicats, un taux plus élevé chez les congressistes de la CGT que chez Solidaires : 44,5 % (mais seulement 36,5% de ses effectifs globaux). Cela du fait d'une politique volontariste de parité plus marquée sur ce point (qui peut être important puisque les responsables nationaux émergent souvent des délégués en congrès, mais il faut garder en tête que cela ne joue en rien sur la capacité inégale des femmes à avoir le temps pour ces postes, comme aux phénomènes persistants d'auto-censure, et de moindre considération de la part des hommes).

Pourtant, cette donnée ne contient pas tout le problème. Solidaires par exemple a été représenté par une femme (Annick Coupé, porte-parole) pendant 13 ans (2001-2014), qui a été de loin la figure la plus remarquable du syndicat durant cette période. La CGT, de son côté, a vu passer une succession de secrétaires généraux masculins. Dans les deux syndicats, les instances nationales (comités nationaux, bureaux nationaux, secrétariats fédéraux...) sont dominés par des hommes, malgré une croissance de la place des femmes depuis les années 1980.

En ce qui concerne les syndicats plus modérés, nous ne dresserons pas un tableau exhaustif mais nous constatons que les progrès fait dans le domaine de la parité en congrès ne sont pas suffisants même quand ils sont menés à leur bout, via l'exemple de la CFDT.

En effet, celle-ci a été exemplaire dans la matière. 51% de féminisation revendiquée chez les adhérents, et un même taux de féminisation observé chez les congressistes les plus jeunes (adhésion entre 1995 et 2002 ; chez les adhérents d'avant 1974, ce taux est de 29%) dès le congrès de 2002, montrant des progrès marqués et précoces<sup>200</sup>.

Cependant les observateurs ainsi que la CFDT elle-même restent conscients que cela ne limite que très peu le manque d'accès à des postes de responsabilité qui existe pour les femmes, malgré un optimisme de cette dernière sur le court-terme (qui peut d'ailleurs paraître excessif)<sup>201</sup>.

Sur ce point, le syndicalisme reproduit les dynamiques du marché de l'emploi, et ce dans tous les syndicats : l'accès de plus en plus massif et officiel des femmes aux syndicats n'implique absolument pas un accès égal à des postes importants, qui a augmenté de façon beaucoup moins significative.

Et ce malgré des exceptions marquantes, souvent volontairement mises en avant comme le font d'ailleurs les entreprises, pour diverses catégories de population normalement subordonnées.

Le syndicalisme a le mérite de reconnaître ce problème, ponctuellement, contrairement à la situation des partis qui semble encore plus difficile. Pour prendre l'exemple d'Annick Coupé, il s'agit d'une femme qui avait quitté le maoïsme du fait du sexisme de ce milieu pour rejoindre le syndicalisme avant de cofonder Sud-PTT et amorcer la naissance de l'Union Syndicale Solidaires telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Mais en observant le fonctionnement concret des syndicats, la répartition genrée des tâches (les mandats les plus prestigieux allant tendanciellement aux hommes, les tâches ingrates et invisibles plutôt aux femmes), les récits de ce type masquent mal la continuation d'un syndicalisme où les hommes continuent de truster les interventions médiatiques, les participation aux négociations, les prises de décision, la visibilité dans les actions. D'ailleurs, les conflits « de femmes » sont généralement moins médiatisés, voire même méprisés et jusqu'à réprimés dans leur propre syndicat<sup>202</sup>.

---

200 « Le syndicalisme à l'épreuve de la féminisation. La permanence « paradoxale » du plafond de verre à la CFDT », Cécile Guillaume, *Politix*, 2007/2 (n° 78 ), pages 39 à 63

201 Dossier *Les femmes à la CFDT*, Marie-Nadine Eltchaninoff, novembre 2019, [cfdt.fr](http://cfdt.fr) ; qui affirme notamment au sujet de ce plafond de verre « Des difficultés qui peuvent être abolies sous l'effet de la loi « mixité » et des politiques volontaristes menées en interne. »

202 Témoignage de la principale animatrice de la CGT-HPE lors d'une rencontre du FUIQP en 2019, avec notamment la question sensible des caisses de grève sur laquelle les femmes de ménage grévistes faisaient face à de fortes résistances de certains cadres nationaux

## *Un syndicalisme de diplômés, à l'emploi assuré, dans des entreprises stables*

On ne s'étendra pas sur ce point déjà excessivement rappelé dans ce devoir, mais le peu de participation dans les petites entreprises aux élections établissant la représentativité syndicale (dans l'ensemble en 2017 : 42,76% ; dans les TPE la même année : 7,35%) semble indiquer que l'inégale implantation syndicale dans les différentes catégories d'entreprise est généralisée. Dans une moindre mesure, on remarque qu'à quelques bastions près, la plupart des branches ont des votes assez similaires<sup>203</sup>.

On manque de données pour généraliser la distinction manuelle/intellectuelle aux autres syndicats, mais le syndicalisme contemporain semble être massivement, comme on l'a vu, d'un syndicalisme de salariés installés. La prise d'importance de la défense de la fonction publique, notamment depuis les années 80 et justement consubstantielle à l'émergence des « SUD », semble être un élément indissociable de cette réalité.

## ***Les points aveugles du rapport : ethnie, courants politiques, handicap, sexualité... Les non-dits***

### *L'ethnie, grande absente du rapport*

Nous avouons que nous avons du mal à adhérer aux terminologies à la mode actuellement en sciences sociales (« racisé », « non-blanc » etc...), pour des raisons sur lesquelles on n'a pas le loisir de s'étendre.

Nous le soulignons cependant car il est très difficile aujourd'hui de parler de ce thème dans un contexte académique, puisqu'il manque le vocabulaire neutre et sérieux nécessaire à masquer ses engagements dans un propos scientifique. Il s'agit pourtant de réalités qu'on ne peut délaissier.

Faute de l'espace pour tout expliciter, certains termes seront donc sans doute ambigus.

Il n'y a dans ce rapport strictement aucune occurrence de mots de la famille d' « ethnie » ou « race » ou « origine » (du moins pas dans le contexte où il aurait le sens entendu ici), ni même « noir », « blanc », « asiatique » etc...

---

<sup>203</sup>[https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/resultats\\_de\\_la\\_representativite\\_syndicale\\_par\\_branche\\_-\\_2017.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/resultats_de_la_representativite_syndicale_par_branche_-_2017.pdf) ; la CGT, FO et la CFDT tendent à se départager les votes de la CFE-CGC dans les secteurs plus manuels (les données manquent pour des résultats concluants sur Solidaires) ; mais c'est dans l'ensemble assez régulier.

Ce décalage entre le néant de l'observation sociologique (à ce congrès) et le fait que les congrès sont un haut lieu d'expression de l'homogénéité ethnique des cadres des organisations politiques<sup>204</sup> est frappant.

D'autant que, au moins pour la région qui nous intéresse (Île-de-France), l'homogénéité des congrès contraste avec les syndicalistes (et pas seulement les adhérents) qui font vivre les sections. Pour ne pas être trop biaisé par les secteurs spécifiques que nous avons pu observer dans les mobilisations (rail, PTT, propreté en tête), pas nécessairement représentatifs, nous nous sommes penché sur les patronymes des conseillers du salarié en Île-de-France<sup>205</sup>.

Ceux-ci sont bien plus diversifiés (près de la moitié ont clairement des racines asiatiques, africaines (au sens de l'ensemble des continents en question) ou antillaises. La sur-représentation de l'immigration en Île-de-France ne suffit pas à expliquer l'écart observé. Cet écart est d'ailleurs peut-être à mettre en lien avec le peu d'ouvriers et de membres d'entreprise de taille inférieure aux congrès, entreprises où les héritiers de l'immigration sont sur-représentés.

Cela pose la question, puisque les congrès définissent la ligne politique : les syndicats s'adressent-ils adéquatement à ces catégories de la population ? On pourrait reprendre les quelques lignes lucides publiées sur le chômage et la précarité et retranscrite plus haute : faute d'être soi-même dans cette situation, les congressistes peinent à en cerner les enjeux. Donc à toucher ces catégories, donc à recruter parmi elles, donc à produire un discours qui leur parle, et ainsi de suite.

Si nous insistons sur ce point, c'est parce que c'est une thématique qui a été importante dans l'histoire syndicale (et l'histoire française en générale), et ce dès la période coloniale. Le rôle par exemple d'organisations comme la CGTT ou plus durablement l'UGTT (en Tunisie) dans l'amorce du processus d'indépendance est assez établi<sup>206</sup>. De même au Sénégal, où le syndicalisme a joué un rôle majeur, tout en étant comme partout un terrain de conflit entre des cadres syndicaux coloniaux et une base indigène s'autonomisant progressivement. La place du syndicalisme dans l'histoire des indigènes et de leurs descendants, immigrés ou non, est importante (et ce, que les syndicats soient vu comme un outil utile ou comme une mafia). Parfois hostiles, parfois favorables, souvent nuancés, les rapports que les ressortissants d'origines africaines et asiatiques entretiennent avec les syndicats sont rarement neutres<sup>207</sup>.

---

204 Pour citer un membre métis de Solidaires étudiant-e-s au sujet du congrès étudiant de 2018 : « je me suis jamais senti aussi non-blanc qu'ici ». On peut croiser ces propos avec les photos des congrès, où l'on trouve bien peu de visages mats ; et avec notre expérience du militantisme en général

205 A partir d'un recensement établi par le syndicat en 2018

206 Daniel Rivet, *Le maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Fayard, 2010

207 NB : nous ne considérons pas le désintérêt (sous forme par exemple de « leur action ne me concerne pas », notamment chez les employés aux contrats trop précaires pour tenter des actions), comme une neutralité

Il semble dommageable de ne pas se pencher sur les filiations possible entre ces tensions et les problèmes actuels, d'autant que des épisodes récents bien connus comme le manque de soutien envers les chibanis de la SNCF<sup>208</sup> empêchent de nier une forme de continuité, et les virages notables récents sur les question ethniques sont visibles mais récents et par conséquent loin d'être aboutis.

Cependant c'est également compréhensible, tant la question est sensible en France, particulièrement en sociologie ou les sources et les données manquent. Le débat sur l'établissement de statistiques sur ce point est encore vif<sup>209</sup>.

### *Ecartés délégués-base*

Autre données absente, les écarts et la relation avec la base des adhérents, mais aussi avec les autres salariés en-dehors de leur syndicat. Il n'existe que très peu de chiffres sur les adhérents de Solidaires (moins que sur la CGT ou la CFDT par exemple). On connaît relativement bien leur répartition dans différents secteurs, mais en dehors de cela les données sont rares. Et le questionnaire ne pose pas de question explicite sur le fonctionnement interne concret du syndicat, mis à part l'importance accordée à des principes d'organisation généraux (rotation des mandats, droit de veto etc...).

La question est pourtant importante, tant Solidaires s'est constitué avec comme élément centraux les idées d'auto-organisation, de mobilisation par la base, notion où se confondent souvent la base des adhérents et l'ensemble des salariés mobilisés à un moment donné.

En ce qui concerne l'écart avec l'ensemble des adhérents, il faut en théorie nuancer l'importance de la différence de profil des délégués, au vu du fonctionnement de Solidaires, où les délégués tiennent des mandats assez précis sur des textes connus à l'avance. Dans la pratique, ces délégués doivent très souvent improviser du fait de la difficulté pour les syndicats à traiter tous les thèmes en amont du congrès et à anticiper les potentiels débats qui émergent sur place du fait des objections d'autres syndicats.

---

208 Conflit ayant eu lieu dans les années 2000-2010 entre d'anciens travailleurs immigrés et la SNCF, ce combat se fera de manière assez isolée, l'Association des Travailleurs Maghrébins de France allant jusqu'à écrire dans ses tracts « où sont les syndicats ouvriers ? »

209 « Oui, la statistique publique produit des statistiques ethniques. Panorama d'une pratique ancienne, encadrée et évolutive », Sylvie Le Minez (direction des Statistiques démographiques et sociales, Insee), Publié le 31 juillet 2020 sur [blog.insee.fr](http://blog.insee.fr)

En ce qui concerne le rapport avec les salariés en général, on doit se compter de notre expérience personnelle tant la documentation est rare. A vrai dire, des publications de gestion semblent plus prolixes sur le sujet que la sociologie<sup>210</sup>. De manière générale, cette affirmation est à prendre avec des pincettes, mais Solidaires semble bien représenter les volontés des salariés non-syndiqués mobilisés. Sa défense dans les procédures individuelles de travailleurs non-syndiqués voire des salariés isolés est également souvent respectée, y compris par leurs adversaires. Cependant sa capacité à représenter dans les conflits collectifs les salariés non-mobilisés et plus encore ceux d'entreprises délaissées par les syndicats semble être très faible.

*Le rapport ne se penche pas sur le congrès lui-même, analyse peu rattachée à la réalité de l'action en cours*

Cet élément est sans doute le point le plus important, du moins du point de vue du décalage entre méthodes historique et sociologique.

Il nous a semblé plus judicieux de pallier à ce problème en faisant nos observations et nos ajouts liés au contenu du congrès au fil de ce devoir. Cependant nous nous attardons sur ce point car il est commun à la plupart des articles de sociologie qu'on a pu trouver sur l'organisation : on trouve beaucoup de contenu sur le profil des militants, très peu sur leur action.

Le rapport sur le congrès précédent par exemple comportait dans son titre « une organisation au miroir de ses militants ». Pourtant, peu de contenu concret était disponible sur l'activité effective de l'organisation en question.

Ici justement, le congrès n'est pas évoqué, l'analyse du profil des militants n'aboutit pas à des mises en perspectives des décisions

---

210MILLOT Michèle et Roulleau Jean-Pol, *Cadres : bien gérer vos délégués*, L'Harmattan, 2004

*Pratique de la mobilisation : les lignes politiques mais pas de retour sur les actes, pas de sondage sur leurs pratiques*

Le questionnaire est très orienté sur l'idéologie, alors même que certains auteurs mettent en lumière des motivations majoritairement concrètes à l'adhésion<sup>211</sup>. Si cet aspect est sans doute moins fort chez les congressistes, nous rappelons que ceux-ci sont mandatés, et que leur influence pratique sur leur section syndicale n'est pas nécessairement absolue.

On peut donc regretter le manque de données et d'interrogations sur le quotidien des syndicats venus à ce congrès ; d'autant que ces échanges sont, du point de vue des syndicalistes, une des principales raisons des congrès (notamment dans une organisation qui se veut auto-gestionnaire, où l'on préfère éviter que les cadres nationaux concentrent les informations et les contacts sur la vie de l'organisation).

### **En conséquence de ces profils, comment nous nous sommes adaptés pour analyser plus justement l'organisation**

Comprendre ces profils dans leur diversité a été une étape importante pour orienter notre méthode. En effet, il nous faut noter deux choses qui expliquent une bonne partie de nos choix.

D'abord, le comportement des éléments change quand il se sait observé. Par conséquent, une approche trop frontale m'a semblé présenter des limites. Mon accès à des formations, des événements, et des personnages-clés est extrêmement facilité à la fois par mon appartenance à l'organisation<sup>212</sup> et par le fait que ces cadres, eux-même souvent issus du supérieur, ont tendance à valoriser la recherche. Cependant il s'agit alors d'une information volumineuse mais choisie.

Les cadres de Solidaires veulent mettre l'organisation en avant, et la recherche universitaire leur semble un mode particulièrement prestigieux pour le faire. Ils gardent néanmoins par le biais de la médiation qu'ils effectuent alors une forme de contrôle sur ce qui est vu et entendu, et donc sur l'amplitude de la critique.

---

211 On peut consulter, entre autres, « Des organisations syndicales en quête de renouvellement. Trajectoires militantes et expériences syndicales de jeunes militants de l'union syndicale Solidaires », Jean-Michel Denis, Martin Thibault, *Nouvelle revue de psychosociologie* 2014/2 (n° 18), pages 117 à 131

212 D'autant que je suis jeune et « racisé » : tout ce qui manque dans les syndicats en général et que les anciens ont tendance à choyer pour sécuriser la relève. Il faut voir la bataille que se livrent les organisations jeunes à chaque mouvement pour recruter des « tokens » (militants issus d'ethnies extra-européennes à mettre ensuite en avant pour démontrer son progressisme).

J'ai donc fait le choix de chercher à entrer par des chemins détournés. D'abord en faisant mes recherches plutôt auprès de la base, moins protectrice vis-à-vis de l'image de l'organisation dans son ensemble (il est plus difficile pour un porte-parole de souligner les problèmes de l'organisation que pour un adhérent précaire anonyme). Il ne s'agit pas simplement d'avoir les retours des forces vives plutôt que de l'encadrement ; ces notions ne sont pas tout à fait pertinentes pour analyser Solidaires<sup>213</sup>. Il s'agit surtout d'avoir des retours plus bruts.

Dans la même logique, j'ai discuté avec des personnes qui n'étaient pas membres de l'organisation, et même souvent pas membres d'un syndicat tout court, afin de percevoir des compliments et des critiques récurrentes.

Ensuite, faute d'archives importantes déposées par l'organisation, il a fallu me demander comment chercher mes propres sources. Le principal fonds sur l'organisation que je souhaitais utiliser, le Fonds Jeanne Siwek-Pouydesseau, a été inaccessible du fait la pandémie jusqu'au 2 septembre, comme l'ensemble du Grand équipement documentaire du Campus Condorcet. Les autres fonds trouvés étaient extrêmement pauvres<sup>214</sup>. Nous ne pourrions consulter ledit fonds que très tard, nous souhaitions exploiter principalement les éléments sur l'importance croissante du modèle managérial dans la fonction publique. Cependant nous devons nous contenter, au mieux, de les consulter avant la soutenance sans les incorporer au mémoire.

Demander des archives directement à un syndicat comprend le risque d'un tri au préalable. J'ai donc décidé de plutôt me rendre directement dans les locaux des sections locales et observer, en prêtant une attention particulière aux documents les plus anciens. Cela m'a permis à la fois de comprendre des éléments centraux de la vie syndicale mais souvent délaissés par la recherche (la vie du local et la documentation interne), et de trouver quelques documents d'époque. J'ai cherché à varier les locaux observés et ait donc visité les locaux de Sud Rail (Montparnasse, Austerlitz et Saint-Lazare), Sud-PTT (Paris), Sud-Educ (Paris), ou encore Solidaires étudiant-e-s (Paris 1, 5, 6, et 8) et le siège de l'union (Grange-aux-Belles).

Force est de constater qu'on comprend vite pourquoi les archives sont rarement déposées. Il n'y a

---

213 Faible contrôle des responsables sur l'action des sections, participation de ces responsables à certaines des tâches ingrates des syndicats comme la constitution de dossier sur les risques médicaux ou la gestion des mandats mail...

214 Pour donner un ordre de grandeur, résultats de recherche sur france-archives.fr : « Union syndicale solidaires », 34 résultats / « USS » 18 résultats ; « Confédération générale du travail », 8 980 résultats, « CGT » 3650 résultats. Pour Solidaires, une partie notable des fonds ne concernent d'ailleurs pas notre région de recherche ni notre sujet : Pays de la Loire, Loire Atlantique, ville de Montpellier, département de la Meuse et du Rhône... représentent la majorité des fonds.

aucun travail d'archiviste, les documents sont conservés un peu au hasard du rangement du local (selon lesquels pourraient être ré-utilisés, en général), et les plus anciens finissent le plus souvent à la poubelle, ou au mieux chez des militants (quand ils sont laissés à disposition, de façon assez aléatoire)<sup>215</sup>. A vrai dire, une bonne partie des archives trouvées sur Solidaires proviennent... Des documents conservés de la CGT et de la CFDT.

Cela contraste par exemple avec la documentation récente généralement très bien rangée et dense présente dans les locaux.

En somme, les cahiers de formation, revues syndicales, livres engagés, ou les visuels des dernières années sont accessibles et utilisables ; puis c'est le trou noir.

---

215D'après les réponses des militants s'occupant du rangement des locaux

**Chapitre 3 : Les**  
**pratiques de Solidaires :**  
**derrière l'image**  
**explosive, un**  
**syndicalisme**  
**relativement classique**

Après avoir insisté sur la genèse de Solidaires, nous allons nous pencher ici sur son Histoire pratique plus récente. Et il s'agira, systématiquement, de percevoir les mécanismes durables à l'oeuvre derrière le fonctionnement concret du syndicat, que ce soit au jour le jour ou durant les temps forts.

Pour cela nous allons mobiliser en priorité les sources les plus terre-à-terre : les remarques de cadres (via des ouvrages de gestion, des réponses à des syndicalistes, des commentaires dans la presse...), les articles les plus proches des bases syndicales et salariées, les quelques sources qu'on a pu accumuler et notre expérience personnelle.

## **I] Solidaires dans les mouvements, une image de spécialistes de l'action coup de poing qui ne fait pas justice à l'organisation**

### **1. Une branche spectaculaire et offensive bien connue**

Depuis la fin des années 80 et a fortiori depuis le milieu des années 90, Solidaires (ou plutôt le G10 Solidaires à ce moment), est animée et médiatisée grâce à un ensemble de sections liées par une appellation : les « SUD » (Solidaires, Unitaires, Démocratiques).

Ce sigle aux origines assez arbitraires et spécifiques<sup>216</sup> s'est comme on l'a vu vite propagé, devenant le marqueur d'une sorte de tendance sans ligne idéologique partisane, mais caractérisée par une image revendicative et offensive et une propension aux actions spectaculaires.

Sans que toutes soient issues d'ex-cédétistes (loin s'en faut, bien que les figures de proues en venaient très souvent), il semble qu'une importante partie de ces sections se sont construites en capitalisant sur le souffle nouveau dans les mouvements sociaux, avec une base lassée de consignes qui n'étaient pas démocratiques et n'étaient plus efficaces<sup>217</sup>.

En conséquence, ces sections, rapidement intégrées au G10 Solidaires, ont eu une importance considérable dans la constitution de son identité.

A vrai dire, il n'est pas rare aujourd'hui encore de trouver des personnes qui connaissent mieux « SUD » que Solidaires, et très fréquent celles qui ne savent pas qu'il y a un lien entre ces organisations.

Il y a pour expliquer cela un choix de focalisation médiatique et politique assez clair. Le 26 novembre 2007 par exemple, François Hollande déclare ouvertement dans le journal *Sud Ouest*, « le syndicalisme que l'on doit combattre, c'est celui de SUD, le syndicat qui ne cherche que la lutte, en lien avec la LCR ». Il niera par la suite ces propos, sans s'en désolidariser pourtant<sup>218</sup>. SUD est pour beaucoup de médias, et depuis maintenant près de deux décennies (avant même l'effondrement de l'éphémère CNT), la représentation même du syndicalisme radical, hostile à la négociation<sup>219</sup>.

Cependant on ne produit pas de l'idéologie à partir de rien, et il y a une part de vérité à cette image. D'abord, c'est un signe d'importance, 2007 représente la concentration (Hollande est alors déjà un cadre majeur, premier secrétaire du parti socialiste). Les mobilisations de 1988 (dans une moindre mesure), 1995 et surtout 2006 ont mis Solidaires sur le devant de la scène syndicale, *via* les fédérations SUD, notamment Sud-PTT, puis Sud-Santé-Sociaux (CRC-Santé jusqu'en 1997) et Sud-Rail, et enfin Sud Educ' et Sud Etudiant (aujourd'hui Solidaires Etudiant-e-s).

Mais c'est également l'attitude de ces sections qui a marqué, Sud-Educ n'hésitant pas en 2006 à soutenir les blocages lycéens débordant jusqu'à l'occupation en journée<sup>220</sup> (entraînant d'ailleurs la fondation de l'éphémère Sud Lycéen), Sud-Etudiant étant actif dans des actions offensives voire

216 Littéralement, l'idée est venue parce que plusieurs des moutons noirs de la CFDT parmi les membres fondateurs de SUD-PTT en région parisienne venaient du Sud

217 *Les coordinations*, Jean-Michel Denis, *Syllepse*, 1996, 220 pages ; montre l'émergence de ces aspirations dans la fin des années 1980, et *Le souffle de décembre*, Sophie Bérourd, René Mouriaux, *Sylleppe*, 1997, 220 pages ; la force de celles-ci en 1995

218 Lettre à Gilbert SOULET, militant de la CGT et du Parti Socialiste dans le Vaucluse

219 Lors du mouvement contre le pacte ferroviaire ou contre la réforme des retraites, certains médias, notamment télévisuels comme BFMTV et CNEWS, ont régulièrement pointé du doigt un refus du dialogue du syndicat... Alors que ceux-ci n'étaient dans un premier temps pas invités aux négociations.

220 Témoignage d'un ami en lycée professionnel de Seine-Saint-Denis à cette époque

violentes<sup>221</sup>. Même les cols blancs de Sud semblent montrer une détermination notable.

Mais il faut cependant se garder de ne retenir que cela. Il faudra revenir plus en détail sur ce travail lui-même, mais les militant-e-s de l'organisation, y compris les profils les plus orienté vers une imagerie radicale, connaissent la pertinence du petit travail quotidien.

Si l'on excepte le syndicalisme étudiant par exemple, nos discussion avec des militant-e-s anarchistes des fédérations emblématiques des actions coup-de-poing (Sud-Rail, Sud-PTT, Solidaires RATP...) révèlent que même les leaders trotskistes<sup>222</sup>, comme Anasse Kazib, figure relativement connue en région parisienne, participent à l'effort syndical plus discret. En somme, même les profils qu'on pourrait prendre pour des agitateurs professionnels sont reconnus, à quelques exceptions près, comme de vrais syndicalistes capables d'effectuer le travail quotidien indispensable à sa survie.

On peut prendre par exemple le travail immédiatement consécutif à ce genre d'actions spectaculaires ou après les grèves dures : celui contre les sanctions liées à la grève, allant jusqu'au licenciement. Ces moments de défense syndicale, alliant généralement travail sur les dossiers et rassemblements unitaires et intersyndicaux lors des entretiens des salarié-e-s menacé-e-s avec la direction, sont d'ailleurs un moment privilégiés des rapprochements syndicaux. Pour 2018 par exemple, on a observé une série de rassemblement dans la RATP et la SNCF consécutif à des actions et des grèves contre le pacte ferroviaire (ou pour le cas des RATP, avec des enjeux plus locaux qui s'y mêlaient). C'est lors de ceux-ci qu'on remarquait le moins de tensions entre les différents syndicats présent et notamment entre la CGT et Solidaires, qui nourrissent habituellement une rivalité discrète mais assez marquée dans le secteur, et qui avaient parfois été étalée au grand jour dans des groupes facebook ou des assemblées générales internes aux cheminots<sup>223</sup>.

---

221 *Universités sous tension. Retours sur la mobilisation contre la loi égalité des chances et le CPE*, ouvrage collectif, Syllepse, 2011

222 Au sens d'une double appartenance Solidaires-NPA, profil minoritaire mais répandu dans l'organisation

223 Voir l'annexe 13 pour un exemple ordinaire de communication assez déloyale contre un syndicat. Ici c'est la CGT contre Solidaires, mais on peut trouver des exemples tout aussi malhonnêtes et vindicatifs dans l'autre sens

## 2. Une audience gréviste relativement solide, une place désormais régulière dans les intersyndicales

L'existence de cette rivalité n'est pas neuve. Dès la naissance de Sud-PTT, on trouve chez la CGT une méfiance vis-à-vis de l'organisation qui devient rapidement sa principale rivale dans la gauche contestataire.

Cependant ce que l'on remarque de nouveau, depuis le milieu des années 2000 et particulièrement à partir de 2006, c'est que Solidaires n'est plus considérée par les autres syndicats comme une force dont on peut se passer au niveau national. En effet celle-ci, comme on l'avait dit, a été quelque peu ostracisée dans les premières décennies de son existence, avec un point culminant en 2003 où elle est tenue à l'écart de la plupart des réunions intersyndicales durant le mouvement contre la réforme des retraites. Ce sera une des plus cuisantes défaites pour les syndicats depuis plusieurs années (à l'époque), immédiatement suivie d'une victoire-référence<sup>224</sup> où Solidaires a tenu un rôle décisif.

Secteur par secteur, Solidaires a obtenu une reconnaissance de plus en plus solide, jusqu'à devenir un syndicat de près de 100.000 adhérent-e-s (revendiqués) dans le courant des années 2000<sup>225</sup>. Partant de là, elle n'est plus une organisation négligeable pour des organisations aux effectifs stagnants comme la CGT ou même la CFDT. Sa participation aux réunions intersyndicales est donc allée croissante (elle y participait déjà occasionnellement dès les années 90, mais sa présence est devenue plus fréquente)<sup>226</sup>.

Ses positions souvent peu favorable à la négociation rapide (elle cherche toujours à instaurer d'abord un rapport de force, ce qui peut traîner en longueur) peut néanmoins entraîner l'impatience de certains syndicats plus prompt à atteindre des compromis. Cela met d'ailleurs souvent la CGT dans une position inconfortable (mais décisive), qui doit faire un choix entre s'allier avec la force de frappe de la CFDT et l'UNSA<sup>227</sup> et rejoindre la plus petite force de Solidaires dans une hostilité plus ferme au gouvernement<sup>228</sup>.

---

224A relativiser dans les faits, la réforme n'avait été que partiellement retirée comme le fait remarquer *Universités sous tensions, op. cit.*, et surtout d'autres formes de contrat non moins précaires sont venues remplacer le sulfureux CPE, avec notamment l'émergence de l'auto-entrepreneuriat

225 En se basant sur les chiffres de l'organisation : 50.000 adhérent-e-s en 1989, 60.000 en 1998, 75.000 en 2001, 80.000 en 2004, 90.000 en 2008, 110.000 en 2014 (derniers chiffres avancés).

226 On peut consulter par exemple les communiqués intersyndicaux contre la réforme des retraites (puisque Solidaires en était exclue en 2003), où Solidaires est présente dès le premier, le 7 juillet 2010 :

[https://www.cfdt.fr/portail/presse/communiques-de-presse/communiqu%C3%A9-commun-du-7-juillet-2010-recette\\_43061](https://www.cfdt.fr/portail/presse/communiques-de-presse/communiqu%C3%A9-commun-du-7-juillet-2010-recette_43061)

227 Comme elle l'a fait dans le rail en 2018 en rejoignant le principe de la grève perlée, tant décriée par SUD-Rail et les assemblées locales (qui parlaient de « grille de loto »)

228 Comme elle l'a fait dans le mouvement contre les retraites de 2019-2020, en se rendant à des négociations où Solidaires n'était même pas invitée, juste pour le plaisir (et le buzz médiatique) d'en claquer la porte en dénonçant les compromis des directions de la CFDT et l'UNSA.

De plus, elle est une voix qui s'est mise à compter dans les grèves. Par son audience dans les assemblées générales locales<sup>229</sup>, et donc auprès de militant-e-s potentiels (les mouvements sociaux permettent rarement de recruter de nombreux adhérent-e-s, en revanche c'est souvent là que se révèlent de futurs militant-e-s actives), Solidaires contraint pendant les grèves certain-e-s syndicats à se prêter au jeu de la démocratie de base (ou du moins, à faire mine de).

En 2018 toujours, dans les assemblées de site, des cadres de la CGT viennent régulièrement afin de défendre le principe de la grève perlée, tâche rendue obligatoire par la pression de Sud-Rail qui pousse à la reconductible. L'image de la CGT en prend un coup, et c'est parfois seulement la désobéissance de certains militants reconnus de la CGT, plus proches de la base, qui préserve la crédibilité du syndicat.

Ceux-ci, défendant tout de même leur confédération malgré ses défauts, collaborent dans les faits bien plus avec les militant-e-s de Sud qu'avec leurs responsables locaux, et vont jusqu'à aller débrayer et discuter avec l'ensemble des salarié-e-s pour défendre la grève reconductible décidée par les assemblées de site et les inter-gares.

Cette opposition n'est pas sans conséquence, et bien que l'essentiel de la grève est concentré sur la perlée et les journées de grève quasi-totale décidée très en amont par les centrales, le mouvement lui-même est animé par des militant-e-s qui sont pour la plupart en grève reconductible, et se reportent parfois sur la perlée pour convaincre les collègues<sup>230</sup>. La reconductible elle-même, bien que minoritaire, n'est pas sans effet, puisque c'est souvent plutôt les conducteurs (mieux rémunérés) qui peuvent se la permettre, et que ces rouages indispensables peuvent grandement perturber le trafic même en étant peu nombreux.

Cela entraîne, au passage, des risques à la sécurité élevés, puisque la SNCF décide alors de faire conduire les trains par des cadres, à la formation incomplète puisque la plupart d'entre eux ne sont pas passés par le métier de conducteur ; et par des conducteurs de société privés de sous-traitance engagés à l'occasion des grosses journées, et dont le niveau de formation est à ce jour méconnu<sup>231</sup>.

On se gardera de juger de l'efficacité à court-terme des différentes stratégies d'alliance de la part de la CGT comme des stratégies de grève de Solidaires et de la CFDT, l'ensemble ayant les deux fois abouti à un maintien quasi tel-quel des réformes prévues.

---

Stratégie d'ailleurs relativement efficace quand on voit qu'une partie des bases des deux grandes fédérations modérées a critiqué voire désobéi aux positions et consignes de leurs directions nationales, notamment dans le rail

229 Du fait de son principe de consultations fréquentes, et parfois au-delà même de sa base d'adhérent-e-s

230 Dans les faits, une partie des réussites des journées de grève totale s'explique par l'activité de grévistes en reconductible qui vont, dans les jours qui précèdent ces journées (et dans les heures où ils devraient travailler, entraînant la fureur des cadres), parler aux conducteurs à leur arrivée en gare pour les pousser à faire grève à minima sur les grosses journées.

231 Nous admettons ne pas avoir eu l'occasion de nous pencher sur ce secret sans doute bien gardé, les contractuels en question comme les cadres sur les gares ne révélant même pas aux grévistes le nom de leur entreprise

Cependant il transparaît dans ces épisodes que l'acceptation de Solidaires dans l'intersyndicale tient pour beaucoup, et ce alors qu'elle affirme chercher généralement l'unité syndicale dans la mesure du possible, à sa capacité de nuisance. Capacité de nuisance face au gouvernement<sup>232</sup> qui peut en faire un allié précieux, mais aussi capacité de nuisance à l'image et la stratégie des syndicats trop conciliants avec la direction.

Cependant la grève n'est pas le seul lieu d'expression de la collaboration intersyndicale. Solidaires a par exemple un rôle actif dans des groupes de réflexion intersyndicale sectoriels et nationaux. On remarque au passage que ce sont souvent des femmes qui animent ces groupes et revues<sup>233</sup>. Ce n'est pas étonnant car il s'agit souvent de comprendre les tares communes des différents syndicats et chercher des outils pour les combattre<sup>234</sup>. Il s'agit aussi des points sur lesquels le syndicalisme peut faire un front uni, par exemple l'antifascisme, avec Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes (VISA), qui permet à différents syndicalistes engagé sur cette question de partager des informations, publier des ouvrages, et mener des actions communes sur la question. Toutefois, nous n'avons pas eu le loisir de mener une étude plus précise sur l'ampleur du phénomène ou sur les raisons de ce décalage dans l'implication selon le profil des différents syndiqué-e-s.

Reste que ces moments et ces productions contribuent à la crédibilité de Solidaires auprès des autres syndicats, puisque l'organisation s'affirme alors comme bien plus qu'un simple groupe d'agitation téléguidé par la LCR (puis le NPA), réputation portée par certains médias et hommes politiques dont elle a du mal à se défaire<sup>235</sup>.

---

232Ou même constituer une cible privilégiée pour la direction, déviant donc l'attention. Voir « La discrimination syndicale : une discrimination comme les autres ? Enjeux et état des lieux », Thomas Amossé, Jean-Michel Denis, *Travail et emploi*, 2016/1 (n° 145), pages 5 à 30 ; et « Les militant·e·s de SUD-PTT : entre discrimination co-construite et répression syndicale », Jean-Michel Denis, *Terrains & travaux*, 2016/2 (N° 29), pages 43 à 63

233Les secteurs les plus masculins sont d'ailleurs plus moins attaché à l'unité syndicale, cf. *L'union syndicale Solidaires, une organisation au miroir de ses militants*, op. cité, p.98-99

234On peut voir un exemple de revue faite de collaboration syndicale (où l'on note une forte participation féminine dans les contributions) ; ainsi que le programme d'une journée intersyndicale (précisément sur la question du sexisme), dans l'annexe 8

235Malgré un nombre d'adhérents sans commune mesure avec les partis trotskistes, et ce depuis ses premiers moments ; et la présence de syndicats plus anciens que ces deux partis eux-même, comme le SNJ

### 3. Soutien discret aux collectifs plus petits, popularité au-delà du syndicalisme

Un des points clés de la stratégie de Solidaires est le soutien à des collectifs extra-syndicaux. Cette stratégie naît avec Sud, alors que dans ses premières années le Groupe des 10 restait, malgré une volonté d'union claire, centré sur le syndicalisme pur, dans l'entreprise.

Cet intérêt pour l'extérieur, qui devient rapidement un pilier de son identité et de sa pratique, commence par deux aspects qui contribueront beaucoup à créer une sympathie envers ce syndicat dans l'extrême-gauche.

D'abord, par le soutien aux coordinations, que la CFDT et la CGT voyait comme dangereuses pour leur influence<sup>236</sup>. Ces coordinations, dans la fin des années 80, sont nombreuses, notamment dans les secteurs où Sud s'implante bientôt : santé (et plus particulièrement les infirmières), PTT, cheminots.

Ensuite, Solidaires, cette fois dans son ensemble et au-delà de Sud, s'est démarqué par son travail avec les associations, notamment sur les thèmes des « sans » : sans-papiers, chômeurs, sans-logement.

Le soutien avec des associations comme le Droit Au Logement commence dès le début des années 1990 et continue aujourd'hui encore, de manière affichée.

Il en va de même pour les luttes de sans-papiers, avec des associations comme « Droits Devant !! » et des collectifs de travailleurs sans-papiers dans diverses grèves, notamment pour obtenir des régularisations. Ce combat apparaît comme durablement important. Solidaires est présent dès la fondation (1994) et le lancement (1995) de Droits Devant. En 2008, parmi les délégués du congrès de Saint-Jean-de-Monts, la lutte aux côtés des sans-papiers est le troisième engagement extra-syndical (12,2%, contre 13,6% pour les partis et 14,4% pour les mouvements altermondialistes). En 2019, Solidaires est le principal appui de la grève des travailleurs sans papiers de Chronopost d'Alfortville dans le Val-de-Marne, grève qui représente une nouvelle référence dans les réussites sur ces questions.

Malgré l'aveu d'échec que nous avons souligné dans le chapitre précédent, Solidaires a également tenté de peser sur la question du chômage à travers sa participation à une organisation comme « AC ! ».

---

<sup>236</sup>« Celle-ci affirmait que les coordinations étaient des outils anti-syndicaux, qu'ils affaiblissaient nos organisations et qu'il ne fallait pas les soutenir ». Annick Coupé sur la CFDT dans son entretien pour Ballast cité plus haut

On note d'ailleurs que, en adéquation avec les principes de la Charte d'Amiens de transformation sociale, auxquels Solidaires est particulièrement attaché sur cette période fondatrice, les champs d'intervention du syndicat comme des syndicalistes en tant qu'individus sont très nombreux et variés : conflit israélo-palestinien, lutte contre le nucléaire, associations LGBT, de parents d'élèves<sup>237</sup>...

A cela il faut ajouter la naissance en 2010 de Solidaires ASSO, qui a précisément pour fonction de protéger les travailleurs du secteur associatif, habituellement peu syndiqués (notamment parce qu'essentiellement concentrés dans des structures de moins de 10 salariés).

Enfin, on note l'existence depuis 1996 d'une section étudiante. Il a été établi dans le premier chapitre que Solidaires avaient en ce point réussi là où la CGT et la CFDT avaient échoué. Cette réussite marque la relative confiance dont profite l'organisation auprès des jeunes militant-e-s de gauche radicale.

Officiellement, cette branche est un syndicat comme un autre et le discours de cette fédération évoque les étudiant-e-s comme des « travailleurs en formation ». Cependant elle garde un statut un peu à part, que ce soit au sein du syndicat où auprès des autorités, puisqu'elle est statutairement une association de loi 1901.

Elle n'est par exemple pas concernée par les formations du CEFI<sup>238</sup>, qui n'interagit avec les étudiant-e-s que pour gérer le financement de leurs stages fédéraux (organisés de manière indépendante puisque ne portant pas sur les mêmes thématiques). La fédération étudiante ne transmet par exemple pas à ses adhérent-e-s le calendrier des formations, y compris les plus théoriques (économie, formation des formateurs, écologie...). Et cela alors même que beaucoup d'étudiant-e-s travaillent, sans être syndiqués en tant qu'employé-e-s.

Cette fédération à part constitue un point d'ancrage solide pour Solidaires chez les jeunes. D'abord via la fidélisation et la formation de futurs salarié-e-s, et souvent de futurs syndicalistes, et par l'activité de communication fournie auprès des étudiant-e-s, un contingent aujourd'hui massif (près d'1,5 million en université, où se concentrent l'essentiel des sections) sur le point d'entrée sur le marché du travail.

Mais c'est aussi celle-ci par exemple qui a le plus de facilité à coopérer avec les militant-e-s autonomes, pour qui les mouvement étudiant-e-s représentent un terrain de mobilisation et de recrutement privilégié.

---

237 *L'Union syndicale Solidaires : une organisation au miroir de ses militants, op. cité, page 102*

238 Organe de formation interprofessionnel de Solidaires, central dans l'organisation

Cette entente est souvent complexe et difficile, et très inégale selon les régions et même les établissements observés. Pourtant dans l'ensemble, elle est observable dans des actions et des thématiques spécifiques : soutien à certaines grèves sectorielles (récemment : cheminots et éboueurs), positionnement sur certains enjeux internationaux (conflit entre la Turquie et le Kurdistan), actions offensives sur des thématiques spécifiques aux jeunes (manifestations sauvages et « CROUS gratuits » contre la précarité étudiante).

## **III] Solidaires au quotidien : un travail de l'ombre reconnu mais encore mal réparti, la surcharge militante**

### **1. La défense syndicale et le travail dans l'entreprise : des compétences certaines, indispensables au renouvellement générationnel et au succès de certaines sections**

Le syndicalisme connaît, dans sa médiatisation mais également souvent dans la recherche scientifique récente, un décalage entre le traitement fréquent des aspects spectaculaires et l'ignorance du travail plus ingrat qui permet à ces organisations de survivre.

Ce décalage est particulièrement prononcé pour Solidaires, du fait d'actions souvent visibles, parfois même volontairement médiatiques (« manifestations sauvages » à répétition dans les gares par exemple, en 2018 et 2020). Si l'on se penche sur la vie quotidienne du syndicat et les commentaires de cadres et d'autres syndicats, l'effort de fond de l'organisation est respectée.

Divers ouvrages de gestion et de sociologie<sup>239</sup> font état d'une grande capacité de travail sur les dossiers et de défense des salarié-e-s. De la défense aux prud'hommes aux risques médicaux et de sécurité sur le lieu du travail, Solidaires est intensément investie dans le suivi quotidien du droit du travail. Cet aspect du syndicalisme est fondamental, car il ne sert à rien de défendre des droits s'ils ne sont de toute manière pas appliqués.

On remarque également qu'il ne s'agit pas simplement d'une communication volontaire de la part de Solidaires, centrée sur les actions coup-de-poing. L'organisation ne ménage pas ses efforts en ce qui concerne l'accès aux informations sur ces questions : elle donne de nombreuses formations, des ateliers communs avec d'autres syndicats, publie divers documents sur la santé et le droit du travail (fiches « connaître ses droits », cahiers de formation, bulletin *Et voilà...*, articles dans ses diverses revues...).

---

<sup>239</sup>Y compris quand, comme la totalité des ouvrages cités dans la rubrique « généralités sur le syndicalisme », ils n'évoquent Solidaires que pour quelques pages

Plus significatif encore, le co-porte-parole (il y en a 2) actuellement le plus en vue, Eric Beynel, a lui-même essentiellement œuvré sur les problèmes de défense quotidienne du salarié avant d'accéder à la fonction : il ne s'agit pas d'un leader charismatique remarqué par des actions emblématiques du syndicat. Annick Coupé, elle aussi, porte-parole pendant plus d'une décennie, s'est démarqué par un intense travail de l'ombre, notamment dans la coordination avec les associations et l'implantation électorale (exemplaire dans son secteur, les PTT).

Or, s'il est important de noter cet aspect, c'est parce qu'il est, étonnamment, la première motivation des militant-e-s, notamment chez les jeunes, pour rejoindre le syndicat. En effet, Jean-Michel Denis fait remarquer dans plusieurs articles<sup>240</sup> que ce ne sont pas par des positions idéologiques ou par une attitude dans des mouvements sociaux que Solidaires attire le plus de nouveaux militant-e-s, mais bien par l'activité de défense dans l'entreprise.

D'après Denis, « deux critères apparaissent en fin de compte déterminants : la présence syndicale sur le terrain et l'efficacité » ; mettant en avant des néomilitant-e-s ayant rejoint Solidaires après les avoir trouvés la section locale plus ferme que celle de la CGT.

De plus, dans certains secteurs et pour certains publics, la grève ne peut constituer le cœur de l'action syndicale, soit parce que trop difficile (pour les contrats les plus précaires, par exemple les AED, relativement nombreux chez Sud Educ'), soit parce que paradoxale parce que paralysant une activité ressortissant de l'utilité publique (Sud-Santé-Sociaux en tête).

Le renouvellement des sections et leur utilité dépend donc souvent d'une activité méconnue, comportant nombre de tâches (rangement du local, examen des dossiers et des archives de l'entreprise, défense et représentation dans des instances souvent cachées de l'œil du public...) qui pèsent souvent sur les mêmes personnes, souvent dans des petits noyaux hyper-actifs et au bord du burnout<sup>241</sup>.

---

240On peut citer particulièrement Jean-Michel Denis et Martin Thibault, « Des organisations syndicales en quête de renouvellement. Trajectoires militantes et expériences syndicales de jeunes militants de l'union syndicale Solidaires », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2014/2 (n° 18), p. 117-131

241Selon un membre de la coordination Île-de-France : « Si les tâches sont relativement bien réparties, il manque de militant-es pour les prendre en charge »

## 2. Répartition genrée de la charge de travail, burnout militant... Les risques du militantisme

Nous mettrons ici la focale sur un point généralement tabou dans le militantisme : celui de la santé des militant-e-s, particulièrement mentale. Certains articles, sur les féministes puis plus récemment à l'occasion des grèves, ont commencé à mettre en lumière cet aspect souvent ignoré du militantisme<sup>242</sup>. Mais de manière générale, la santé mentale des personnalités (relativement) publiques est rarement un sujet, quel que soit le milieu observé. Pourtant, c'est une thématique qui commence à émerger par exemple dans le sport de haut niveau, autre secteur propice à l'épuisement et au stress<sup>243</sup>.

Pourtant il n'est pas besoin d'être expert<sup>244</sup> pour connaître les résultats d'un traitement insuffisant et du déni face à ce genre de problèmes. Pire même, les relations militantes sont souvent assez violentes pour les personnes (prises à parti publiques relativement fréquentes, demande « d'autocritique » ou bien de « déconstruction » très fréquentes et intenses, menaces...). Ces problèmes sont anciens, mais ils semblent pourtant totalement ignorés dans les explications qu'on donne par exemple aux divisions internes dans le militantisme.

Malgré la relative prise de conscience récente de l'ampleur du problème, la division du travail militant (et dans la société en général) ajoute à cela le fait que ces difficultés sont généralement gérées de manière tout à fait personnelles, sur leurs temps libres, par des militant-e-s très majoritairement féminines assurant ce qu'on appelle le travail de « care ».

Ce sujet est d'ailleurs peu évoqué en partie car c'est un constat d'échec en terme d'autogestion. Mais après deux ans d'étude, il nous semble que l'USS ne se cache pas tant à elle-même ses propres défauts et pointe souvent celui du manque de rotation des mandats du doigt.

Une autre raison apparaît donc comme bien plus importante au statut de tabou de la santé mentale. Celle-ci est extrêmement classique (et ne concerne pas que le syndicalisme<sup>245</sup>) : le pendant incontournable de ces difficultés est le suicide et la tentative de suicide. Celui-ci touche souvent des militant-e-s particulièrement engagé-e-s, et bien que la responsabilité principale semble souvent être

---

242 Pauline Grand d'Esnon, « Burn-out militant : « On refoule, on grignote dans ses ressources physiques et mentales » », neonmag.fr, 18 juillet 2019 ou « Paul Boulland, « Le burn-out des militant·es », politis.fr, 5 février 2020

243 En NBA notamment, où les psychologues se sont multipliés dans les franchises avec des résultats notables tant cliniquement que sportivement

244 On précise cependant qu'on a eu de nombreuses expériences auprès de proches psychotiques qui nous donnent des bases respectables dans la matière. Et qu'à notre arrivée dans le militantisme, on a été frappé par le niveau de mal-être des militant-e-s et le peu de cas qui en était fait

245 Il est intéressant de noter que, comme les forces de l'ordre par exemple, les organisations militantes souffrent encore d'un contrecoup négatif du virilisme ; à savoir la propension au déni, à redoubler de combativité et de posture pour ne pas assumer sa fragilité naturelle

celle des pressions des directions ou des problèmes personnels ; les militant-e-s taisent souvent la question et le sentiment de responsabilité qu'ils ont (comme l'ont toujours les proches) de ne pas avoir su préserver leurs camarades.

Ces problèmes sont en réalité particulièrement normaux, et l'histoire du militantisme ne fait que reproduire le même silence que l'ensemble de la société. Cependant on note une amplification du problème dans le cadre du militantisme, qui semble souvent comparable aux métiers les plus éprouvants psychologiquement.

Pour donner un exemple (paroxystique) de l'effet de la tension militante, nous prendrons celui de Martin Luther King. Comme l'ensemble du mouvement des droits civiques, son âge est souvent exagéré dans les représentations qu'on s'en fait<sup>246</sup>. Mais cela n'est pas un hasard, le militantisme vieillit souvent les activistes. Et une anecdote méconnue vient souligner ça : à sa mort (à seulement 39 ans), Martin Luther King a le cœur d'un homme de 60 ans<sup>247</sup>.

Ces problèmes de santé mentale<sup>248</sup> sont généralement indissociables, dans le cadre syndical, de la charge et de la répartition du travail. En effet, contrairement à par exemple un élu de parti<sup>249</sup>, un militant-e est une personne relativement normale ; avec un emploi toujours, une famille souvent, des engagements supplémentaires en-dehors du syndicat...

Les heures de délégation instaurées par le Code du travail, qui réduisent le nombre d'heures d'emploi à assurer pour les salariés élus à des responsabilités syndicales officielles, ne couvrent que partiellement le temps effectivement employé à ces tâches et, bien plus, ne concernent qu'une infime partie du travail militant. Le Code du travail dispose par exemple qu'un salarié a un droit à la formation syndicale, et peut à cet effet manquer des heures de son emploi. Cependant l'organisation d'un stage demande une énergie considérable à celles et ceux qui s'en chargent (plutôt celles que ceux d'ailleurs<sup>250</sup>).

En conséquence, les militant-e-s font souvent face à une charge considérable, qui demandent qui plus est une grande énergie ne serait-ce que dans l'organisation personnelle, pour juguler ces différentes responsabilités. Le sous-effectif chronique des syndicats et particulièrement de certains

---

246Pour citer Rosa Parks : « Les gens racontent que j'ai refusé de céder mon siège parce que j'étais fatiguée, mais ce n'est pas vrai. Je n'étais pas fatiguée physiquement, ou pas plus que d'habitude à la fin d'une journée de travail. Je n'étais pas vieille, alors que certains donnent de moi l'image d'une vieille. J'avais 42 ans. Non, la seule fatigue que j'avais était celle de céder. »

247Ce que le médecin légiste attribue, selon son biographe Taylor Branch, au stress de ses années de lutte

248Qui s'expriment le plus souvent par le « burnout », voire la dépression, mais on assiste parfois aussi au déclenchement de trouble psychiatriques comme la bipolarité, ou encore à des épisodes de « craquage » avec des tensions interpersonnelles extrêmement forte confinant à la paranoïa

249Bien que ceux-ci soient parfois également concernés par ce problème

250Les animatrices du CEFI sont majoritairement féminines, et bien que les formateurs soient souvent masculin les formations sont le plus souvent logistiquement assurées par des femmes, de la gestion des salles à celle des collations

mandats ciblés amplifie le problème.

Les postes concernés varient sans doute selon l'organisation interne des différents syndicats. En ce qui concerne Solidaires il s'agit généralement des mandats parfois relativement prestigieux mais (principes autogestionnaires oblige) sans pouvoir de décision majeur et surtout impliquant beaucoup de travail et beaucoup de pression (secrétariat fédéral, trésorerie). Les mandatés sont d'ailleurs souvent moins qu'ils devraient théoriquement l'être sur ces postes, en raison parfois d'ailleurs de démissions. Les personnes sur ces postes se plaignent d'ailleurs souvent d'un manque d'effectif et appellent à être relayées. Cela peut sembler trivial, mais les cadres syndicaux (qu'ils soient locaux, fédéraux ou nationaux) ont presque systématiquement des cernes marqués.

Cela renforce le sentiment de culpabilité lors des drames ou simplement des abandons de poste (souvent pour raison d'épuisement), pour les personnes qui n'ont pas pu les relayer. D'autant que cette culpabilité existe de manière généralement non-dite ou très peu discutée, puisque le peu de soin pour eux-même pris par les militant-e-s dans les semaines suivant les drames est renforcé par le fait que ceux-ci ont souvent lieu durant des périodes de mobilisation, où le temps est rare.

Coïncidence malheureuse, les psychologues n'étant pas couvert par la sécurité sociale et ressortant donc le plus souvent des professions libérales, il y a très peu de psychologues dans les structures syndicales.

Quant à la population dans son ensemble ; bien souvent, les sympathisant-e-s d'un syndicat voient la situation de détresse des membres et cela fait effet de repoussoir, ce qui ne permet pas d'endiguer la situation de surcharge, de sous-effectif, et la mauvaise répartition du travail.

En somme, des cercles vicieux et des effets d'inertie logiques mais coûteux semblent caractériser le rapport des syndicalistes à leur propre santé mentale, alors même qu'ils affrontent des situations éprouvantes ; les efforts sur la question étant le plus souvent le résultat d'initiatives individuelles, ou au mieux des travaux nationaux quand à la souffrance *au travail*<sup>251</sup>.

Le rapport ancien du militantisme au sacrifice engendrent des contradictions entre l'intuition assez spontanée qui frappe les militant-e-s (qui perçoivent un mal-être important) et les comportements, attitudes et postures valorisées et encouragées de longue date dans le militantisme<sup>252</sup>.

---

251 Ce qui semble paradoxal tant Solidaires a intégré l'idée que les militant-e-s sont eux-mêmes porteurs des défauts et des comportements oppressifs des sociétés dont ils font partie. Donc que le syndicat reproduit certaines toxicités

252 Attaché à un rapport très masculin au combat, mais qui n'empêche pas que les femmes doivent s'occuper généralement de réparer les pots cassés ; bien au contraire...

### 3. Les nouveaux modes de résistance au travail et l'attitude de Solidaires sur ce proto-syndicalisme de la débrouille

Dans le thème de la lutte au quotidien et pour en aborder un aspect moins pesant (et ne pas finir ce mémoire sur une note douloureuse), il reste à souligner l'émergence de pratiques relativement nouvelles (ou *a minima* la généralisation de pratiques anciennes) pour pallier à la réduction de la force des syndicats et du nombre de grèves dures<sup>253</sup>.

En effet on observe une multiplication des stratégies d'évitement depuis quelques décennies, relevée par Jean-Michel Denis<sup>254</sup>. On remarque diverses méthodes pour réduire son effort et sa production sur le lieu de travail : ruses pour quitter les lieux en avance, arrêts maladie pour le moins généreux, inefficacité volontaire dans l'accomplissement des tâches, ou même multiplication des pauses toilettes...

Ces stratégies sont vraisemblablement la conséquence de plusieurs éléments. On peut évoquer la réduction de la conflictualité entre classes du fait de l'embourgeoisement relatif de la population et du processus d'intégration de la classe ouvrière depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle notamment<sup>255</sup>. On peut bien entendu la perte d'effectif des syndicats et des partis de gauche, ainsi que leur repli sur des stratégies défensives, y compris dans les secteurs les plus combatifs<sup>256</sup>. On peut également remarquer la multiplication des petites possibilités de ce style du fait de l'évolution du Code du Travail.

Mais dans l'ensemble, du point de vue des syndicats, cela pallie à la faiblesse des grèves. A vrai dire il n'est pas rare de voire ces méthode être employées *durant les grèves et pour les soutenir* ! Il sera donc intéressant de se demander comment lesdits syndicats accueillent ces stratégies.

Du côté de Solidaires, nous avons consulté les spécialistes des conflits au travail : les défenseurs syndicaux. Et il a semblé, jusque dans les formations, que ces attitudes d'insubordination discrète (mais parfois efficaces) étaient largement encouragées par Solidaires, qui semble en percevoir l'importance et la pertinence dans le contexte du marché du travail contemporain. Plus encore, les DS s'échangent des pistes sur le thème, en exploitant certaines failles du Code du Travail pour sanctionner la politique précarisante de certains employeurs ! Par exemple, il s'agissait de développer chez les employés le réflexe d'amasser des preuves sans rien dire quand le rapport de

---

253 Sur cette réduction des grèves en occident, voir Ivain Sainsaulieu, *Conflits et résistances au travail*, Presses de Sciences Po, 2017, pp. 26 à 32

254 Jean-Michel Denis, *Le conflit en grève ?*, La Dispute, 2005, 358 p.

255 Théodor Adorno, *Société : intégration, désintégration*, Payot, 2011

256 (dir.) François Audigier et Pascal Raggi, *Les syndicats face à la violence militante des années 1980 à nos jours*, Riveneuve, 2018

force n'était pas assez favorable pour une contestation, ou encore d'obtenir des CDI sur des technicités lors d'un risque de non-renouvellement (plutôt que de passer par une grève des collègues en solidarité, ce qui reste encouragé également).

De manière générale, la volonté affichée chez Solidaires de défendre les non-syndiqué-e-s et particulièrement les salarié-e-s isolé-e-s montre une certaine lucidité quand aux difficultés de se syndiquer depuis plusieurs décennies. Le système de la défense aux prud'homme depuis la fondation de l'Union est par exemple très simple (et hérité de SUD-PTT) : le défenseur syndical agit gratuitement, ne demande aucunement une adhésion au syndicat<sup>257</sup>, et s'il est satisfait du résultat du jugement et de l'appui dont il a bénéficié, il est libre de reverser ou non une partie de ses gains au syndicat pour assurer ses frais de fonctionnement.

Cette attitude a joué un grand rôle dans la popularité rapide acquise par Solidaires dès les années 1980 dans des secteurs comme les PTT, où les licenciements étaient relativement fréquents et les entorses au droit du travail nombreuses<sup>258</sup>.

Malheureusement, puisque les syndicats sont généralement absents des entreprises plus petites (dont les salarié-e-s n'ont d'ailleurs que rarement tendance à faire appel à un syndicat, y compris quand un problème se présente), les syndicats et particulièrement Solidaires n'ont que rarement l'occasion de mettre en œuvre cette stratégie auprès d'un public nouveau.

Nous touchons donc ici à nos conclusions, que nous entamerons en soulignant les limites de l'organisation afin de donner des pistes pour des recherches ultérieures sur la question.

---

<sup>257</sup>Fait rare

<sup>258</sup>D'après un défenseur syndical de SUD-PTT présent depuis la fin des années 80 et ayant géré plusieurs dossiers de licenciement collectifs pour faits de grève (raison officieuse bien sûr) incluant de nombreuses non-syndiqué-e-s

**Conclusions : Solidaires**  
**dans la crise du**  
**militantisme : ambitions**  
**révolutionnaires ou**  
**posture défensive ?**

## *De 2016 à 2020 : le spectacle de la crise militante au grand jour*

Comme nous l'avons vu, la « crise » du militantisme, et dans une moindre mesure celle des syndicats<sup>259</sup>, est ancienne. Cependant les dernières années ont marqué en France une succession de révélateurs assez voyants de cette crise paradoxale : les militant-e-s ont encore une capacité de mobilisation assez grande (et remarquée à l'étranger), mais les victoires politiques ne suivent pas.

2016 avec la loi Travail, 2017 avec l'élection de Macron, 2018 avec Parcoursup et le pacte ferroviaire, 2018-2019 avec la défaite des Gilets Jaunes, 2019-2020 avec la réforme des retraites... Les défaites se sont enchaînées pour les partis, les syndicats, les associations, le courant autonome, et même des groupes politiques nouveaux comme les gilets jaunes ou, pour l'instant, le collectif Adama contre les violences policières<sup>260</sup>.

Sans prétendre analyser la crise en cours dans son ensemble, nous allons brièvement reprendre les points qui semblent composer une contradiction dans le mouvement syndical.

1. Profil des militants, pureté idéologique et contradictions du monde réel : peut-on devenir une organisation de masse en étant si progressiste ?

D'abord, on remarque que les syndicalistes de Solidaires sont loin d'être représentatifs de la population française, ou même de la gauche. Relativement hautement diplômé-e-s, salarié-e-s installé-e-s, très à gauche, féminisation imparfaite... Divers critères permettent de les distinguer de la norme.

Partant de là, on peut se demander comment cette organisation pourrait s'étendre bien loin en-dehors de son socle militant, dont le nombre d'adhérents tend déjà à se stabiliser.

Un des débats pour certain-e-s syndicalistes vis-à-vis des Gilets Jaunes dès le début du mouvement par exemple était le caractère sexiste de certains slogans, et les revendications jugées trop à droite voire poujadistes<sup>261</sup>. On remarque rapidement au contact des militant-e-s Solidaires un certain niveau d'exigence quand à l'ensemble des oppressions spécifiques et une hostilité vis-à-vis du compromis ; qui tranche avec les habitus du reste de la population et l'attentisme politique de beaucoup. Pourtant il y a là-dedans une certaine dose de superficialité, on a vu par exemple que l'insistance sur le thème anti-finance n'était pas nécessairement moins suspecte que les théories du complot qui prolifèrent en marge<sup>262</sup> de mouvements comme les Gilets Jaunes.

Comment s'adresser donc, à un public plus cru, plus précaire, et sensé être le sujet révolutionnaire de la Charte d'Amiens ?

---

<sup>259</sup>En comparaison aux partis notamment

<sup>260</sup>Qui malgré des manifestations jamais vue pour un procès du genre, n'a pour l'heure pas obtenu gain de cause

<sup>261</sup>Ce qui était peut-être vrai en ce qui concerne les initiateurs, mais qui a très vite évolué

<sup>262</sup>Et d'ailleurs souvent moquées, malgré l'hyper-activité de leurs croyants

## 2. S'étendre hors de la lutte des classes : Solidaires face aux mêmes problèmes que pour organiser les précaires ?

Un même questionnement peut d'ailleurs s'appliquer aux catégories concernées par les « oppressions spécifiques ». Nous avons souligné la conscience que Solidaires avait de ses difficultés à s'adresser au précaire, conséquence logique pour une USS qui défend l'auto-organisation. Mais pourrait-on étendre ce raisonnement aux femmes et aux « racisé-e-s », dont l'implication ne se fait que progressivement dans des syndicats longtemps marqués par une hégémonie des hommes blancs ? Dans une certaine mesure, nous avons montré que des difficultés majeures persistait à ce niveau, notamment dans l'accès aux responsabilités, comme dans l'ensemble des syndicats. On note cependant l'émergence de leaders féminines et/ou issus de l'immigration<sup>263</sup>, qui encouragent l'investissement d'autres dans le syndicat. Des commissions sont mises en place pour travailler lors de problèmes de ce type, et des articles et formations ont pour vocation de progresser sur ces questions et de développer des revendications syndicales liées à ces spécificités. En somme, il existe un progrès bien que la route soit encore longue. Cette dynamique est d'ailleurs plus marquée que celle de syndicalisation des petites entreprises, qui accuse un retard considérable.

## 3. La coordination dans un syndicat fondé sur la diversité

Autre difficulté durable pour Solidaires : l'action coordonnée. En effet, dans un syndicat qui fait la part belle à l'autonomie, une des plus grandes difficultés est l'investissement dans des campagnes nationales ou même régionales. Ce sont d'ailleurs les instances et les mandats les plus délaissés par les militant-e-s, rarement intéressé-e-s par ces échelles-ci pour la lutte. Implantés souvent dans la lutte locale, il est rare que les membres s'impliquent nationalement à d'autres occasions que lors de grandes mobilisations défensives. De ce fait, le syndicat a une capacité d'initiative bien plus réduite au niveau national que dans ses différentes sections, ce qui réduit à cette échelle son caractère offensif et ferme, qui est pourtant souvent cité localement dans les raisons d'adhésions initiales.

La diversité des modes d'actions et des préoccupations des sections est une richesse, autorisée voire valorisée, cependant elle entre souvent en contradiction avec le fait de mener à bien les objectifs nationaux, ce qui peut d'ailleurs réduire la capacité de l'union à s'étendre dans de nouveaux secteurs et entreprises, élément qui apparaît comme indispensable à un second souffle pour le syndicalisme.

---

<sup>263</sup>Annick Coupé dès le départ, figure la plus visible du syndicat ; mais aussi plus tard Cécile Gondard-Lalanne (secrétaire générale de Sud-PTT de 2005 à 2012, puis secrétaire nationale, et aujourd'hui co-porte-parole de l'union) ; ou encore Anasse Kazib à Sud-Rail (figure très médiatique) et Djilla Delahaye à Sud-Commerce (fondatrice de Sud Sephora)

#### 4. Discrédit des organisations de gauche en général

Enfin, Solidaires paye le prix d'une méfiance généralisée envers les partis et les syndicats, qui lui est antérieure, et qui a beaucoup à voir avec l'effondrement et la désillusion du parti communiste d'une part ; et d'autre part le développement de médias de plus en plus polarisés (avec par exemple le déclin durable de la presse syndicale et de la presse en général) et captés par des grandes fortunes, qui leur sont logiquement hostiles.

La présidence de Mitterrand, alors même que Solidaires s'est construit en réaction de sa politique, a également pu jouer dans le discrédit de la gauche, dont beaucoup pensent qu'elle serait incapable une fois au pouvoir de faire autrement que la droite. Cette impression a pu être renforcée après la présidence (spectaculairement impopulaire) de François Hollande, pourtant lui aussi en conflit total avec « le syndicalisme de Sud » pour reprendre ses mots.

#### *Un contexte mondial modifié et peu engageant pour les organisations révolutionnaires*

Cette idée n'est d'ailleurs pas nécessairement soite puisque cette impuissance du parti socialiste au pouvoir, quand bien même il a accusé un recentrage considérable ces dernières décennies, est indissociable d'un contexte mondial de concurrence économique accrue. Les délocalisations ne concernent pas que la France et le poids des forces syndicales s'est effrité en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans une temporalité similaire à celle de la France. On assiste donc à un développement du tertiaire dans les pays concernés changeant mécaniquement la nature du syndicalisme national, mais aussi à de nouvelles tactiques de gestion des salarié-e-s jusque dans les secteurs ouvriers (multiplication du taux de cadres à la SNCF par exemple).

Il faudrait, à terme, mener une enquête plus large pour mieux saisir la crise du syndicalisme en Occident au regard de l'évolution de la gouvernance et du marché du travail mondial ; en s'appuyant à la fois sur l'étude des organisations internationale du travail (et de sa régulation), sur les pratiques différenciées dans les pays concernés, et sur l'histoire économique depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale (et particulièrement depuis la fin des années 1970).

À ces défis historiques durables s'ajoutent une série de difficultés moins connues que nous avons abordées inégalement (dissensions internes, charge de travail, vieillissement des forces militantes, problèmes de santé mentale...) qui ne concernent pas que Solidaires ; mais aussi un contexte considérablement changé logistiquement pour les syndicalistes révolutionnaires (et leurs alliés non-syndicalistes), avec l'émergence de la surveillance de masse et le développement des dispositifs anti-émeutes et des armes de guerre, rendant les stratégies comme celles par exemple de la CNT catalane<sup>264</sup> peu concevables, et entraînant souvent une résignation durable y compris dans un syndicat comme Solidaires, se revendiquant encore anti-capitaliste.

### *Une résilience notable*

Malgré ces difficultés structurelles et qui semblent, pour l'heure, insurmontables par l'organisation elle-même<sup>265</sup>, on soulignera la durabilité du syndicat et son étonnante stabilité et cohérence, pour une union qu'on a longtemps accusée d'être téléguidée par la LCR (à laquelle elle a survécu).

Elle a durant ces décennies assuré son travail de base en tant que syndicat : la protection des salarié-e-s, et la mise à disposition d'outils pour leurs mobilisations ; y compris parfois pour les non-syndiqué-e-s.

Son travail en dehors du champ de l'entreprise, notamment avec les associations, semble avoir été une réussite et avoir contribué à l'ancrer dans le paysage politique de la gauche française ; en même temps qu'elle devenait dans le champ syndical une actrice incontournable *lors des grandes mobilisations*<sup>266</sup>.

Son travail dans lesdites mobilisations pour impliquer des personnes n'étant pas forcément engagées dans des organisations (voire pas engagées du tout) et encourager la pluralité des pratiques, de la grève à l'arrêt maladie bidon en passant par le travail de communication et l'émeute, a vraisemblablement participé au regain de dynamique du mouvement social français ces quelques dernières années<sup>267</sup>. L'Union Syndicale Solidaires, consciente de ses limites, semble avoir accueilli favorablement ce renouvellement du mouvement social, et se préparer à l'accompagner à l'avenir.

---

264Importante dans l'histoire de l'anarcho-syndicalisme européen

265Entendre par là que la dynamique propre du syndicat ne permet évidemment pas pour l'heure de prétendre à un renversement du rapport de force entre les groupes politiques en France ; et que celles-ci ne pourraient être modifiées que par d'autres déclencheurs

266Elle peut cependant encore être ignorée lors de négociations dans des entreprises où elle est plus restreinte, ou lors de négociations nationales ne nécessitant pas l'accord d'autres syndicats que les plus centristes

267Bien que les victoires politiques n'aient pas suivi ces mouvements marquants sur différents critères : ampleur des manifestations en 2016, durée des occupations au printemps 2018, violence des émeutes en fin 2018-début 2019, dureté et ampleur de la grève en fin 2019-début 2020

# **Bibliographie :**

## **Généralités sur le syndicalisme**

### **Histoire et sociologie des syndicats :**

- Dominique Andolfatto, Dominique Labbé, *Histoire des syndicats, 1906-2006*, Éditions du seuil, 2006, 376 p.
- Dominique Andolfatto, Dominique Labbé, *Sociologie des syndicats*, La découverte, 2011, 128 p.
- Dominique Andolfatto, Dominique Labbé, *Les syndiqués en France 1990-2006*, Liaisons sociales, 2007, 238 p.
- Guillaume Bernard, *Les forces syndicales française*, PUF, 2010, 512 p.
- Hubert Landier et Daniel Labbé, *Les organisations syndicales en France*, Liaisons sociales, 2004, 239 p.
- René Mouriaux, *Le syndicalisme en France*, PUF, 2009, 128 p.
- (dir.) Dominique Andolfatto, *Les syndicats en France*, La documentation française, 2012, 240 pages
- Ouvrage collectif, *Le syndicalisme révolutionnaire, la Charte d'Amiens et l'autonomie ouvrière*, Editions CNT, 2006
- (dir.) Bressol, Dreyfus, Hedde et Pigenet, *La CGT dans les années 1950*, PUR, 2005, 487 p.
- Christine Musselin, *La longue marche des universités françaises*, PUF, 2001, 218 p.
- Karel Yon, « FO en congrès : un observatoire de « l'indépendance syndicale » ? Entre valorisation du pluralisme et sélectivité des engagements » in *Socio-logos*, n°11, 2015
- Sophie Bérout et Jean-Marie Pernot dans « Usages différenciés de la forme congrès : un regard comparé sur la CGT, la CFDT et FO » in *Socio-logos*, n°11, 2015
- *L'évolution des relations sociales dans une société en mutation - Communication coupée à France-Télécom*, mémoire de Mastère en Relations humaines de Jef Blanc-Gras
- Romain Vila, *Les relations entre l'(es) UNEF et la CGT : méfiance, polarisation, convergence (Mai 68-Avril 2006)*, mémoire de M2 de science politique, Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Lyon, 2008
- Romain Vila, « 'L'autonomie étudiante' vue par la CGT et la CFDT », in Aurélien Casta et Emmanuel Porte (coord.), *L'autonomie en mouvements : revendications syndicales et mobilisations étudiantes*, Syllepse, 2015, pp.163-179
- B. Giraud, K. Yon, S. Bérout, *Sociologie politique du syndicalisme*, Armand Colin, 2018, 224 p.

## **Déclin et stagnation du syndicalisme :**

- Jean-François Amadieu, *Les syndicats en miettes*, Seuil, 1999, 224 p.
- Jean-Marie Pernot, *Syndicats : lendemains de crise ?*, Folio actuel, réédition de 2010, 430 p.
- René Mouriaux, *Crises du syndicalisme français*, Montchrestien, 1998, 160 p.
- (dir.) Dominique Labbé, Stéphane Courtois, *Regards sur la crise du syndicalisme*, L'Harmattan, 2001
- Dominique Labbé, *Toujours moins ! : déclin du syndicalisme à la française*, Gallimard, 2009, 224 p.
- Jean-Michel Denis, *Le conflit en grève ?*, La Dispute, 2005, 358 p.
- Fondation Copernic, *Répression et discrimination syndicales*, Syllepse, 2011, 108 pages
- Cristina Nizzoli, *C'est du propre ! : syndicalisme et travailleurs du bas de l'échelle (Marseille et Bologne)*, PUF, 2015, 214 pages
- « Il y a vingt ans, le plan Juppé soulevait une fronde inégalée depuis mai 68 », AFP, 4 décembre 2015
- Karel Yon, « Modes de sociabilité et entretien de l'habitus militant », in *Politix*, n°70, février 2005, pp. 137 à 167
- Klaus Offe, Helmutt Wiesenthal, traduit de l'anglais par Karel Yon, « Deux logiques d'action collective », *Participations*, n°8, Janvier 2014, p. 147 à 172
- Théodor Adorno, *Société : intégration, désintégration*, Payot, 2011, 394 p.

## Reconfiguration du syndicalisme

- Tristan Haute, « Évolutions du paysage syndical et du salariat : analyse des élections aux comités d'entreprise (2009-2016) », *La Revue de l'Ires*, janvier-février 2018(n° 94-95), pages 57 à 90
- Philippe Buton, Sébastien Repaire, Isabelle Sommier, « Les gauches alternatives en France, du bouillonnement des années 1968 aux recompositions de la fin de siècle », *Revue historique*, 2017/4 (n° 684), p. 843-854.
- Jean-Michel Denis, *Les coordinations*, Syllepse, 1996, 220 p.
- Sophie Bérourd, René Mouriaux, *Le souffle de décembre*, Syllepse, 1997, 220 p.
- (dir.) Paule Masson, *Syndicalistes ! : de la CFDT à la CGT*, Syllepse, 2008, 175 p.
- Ivain Sainsaulieu, *Conflits et résistances au travail*, Presses de Sciences Po, 2017, 184 p.
- Jean-Michel Denis, « Asseoir la représentation sur la communauté de travail. À la recherche de la communauté perdue dans la branche de la propreté », *Sociologie du Travail*, janvier 2018, n°60, 27 p.
- Sophie Bérourd et Jean-Michel Denis, « Les congrès syndicaux, un objet d'étude sociologique ? » in *Socio-logos*, n°11, 2015
- Collectif d'enquête sur les Gilets jaunes Collectif d'enquête, Camille Bedock, Zakaria Bendali *et al.*, « Enquêter *in situ* par questionnaire sur une mobilisation. Une étude sur les gilets jaunes », *Revue française de science politique*, 2019/5 (Vol. 69), p. 869-892.
- (dir.) François Audigier et Pascal Raggi, *Les syndicats face à la violence militante des années 1980 à nos jours*, Riveneuve, 2018, 163 p.
- Tristan Haute, « Évolutions du paysage syndical et du salariat : analyse des élections aux comités d'entreprise (2009-2016) », in *La Revue de l'Ires*, 2018/1-2 (n° 94-95), pages 57 à 90

## Tentatives de renouveau

- Anne Meyer, « Éducation populaire et action syndicale : un espace expérimental pour se reconnaître, apprendre les uns des autres en faisant un pas de côté », *Cahiers de l'action*, 2018/2 (N° 51-52), p. 19-27.
- René Mouriaux et Sophie Bérout (coord.), *Le souffle de décembre*, Syllepse, 2000, 220 p.
- (dir. Didier Chabanet, Pascale Dufour, Frédéric Royale, *Les mobilisations sociales à l'heure du précarariat*, Presses de l'EHESP 2011, 290 p.
- E. Agrikolianski, A. Fillieule, et O. Mayer, *L'altermondialisme en France : la longue histoire d'une nouvelle cause*, Flammarion, 2005, 370 p.
- Irène Pereira, *Peut-on être radical et pragmatique ?*, Textuel, 2010, 141 p.
- Anne-Marie Grozelier, Pierre Héritier, Pierre Hureau, René Mouriaux, Louis Viannet, Gilbert Wasserman, *Réinventer le syndicalisme*, Revue *Mouvements*, janvier 2006, n°43, pp. 11 à 14
- René Mouriaux, *Le syndicalisme au défi du XXIème siècle*, Syllepse, 2008
- Michel Vakaloulis, *Le syndicalisme d'expérimentation*, PUF, 2007, 166 p.
- Dominique Mezzi, *Nouveau siècle, nouveau syndicalisme*, Syllepse, 2013, 190 p.
- Sophie Bérout et Karel Yon, « Face à la crise, la mobilisation et ses limites. Une analyse des contradictions syndicales », *Modern and Contemporary France*, février 2012, n°20, pp.169-183
- Jean-Michel Denis, « Dans le nettoyage, on ne fait pas du syndicalisme comme chez Renault », *Politix*, janvier 2009, n°85, pp. 105 à 126
- (dir.) Didier Chabanet, Pascale Dufour, Frédéric Royall, *Les mobilisations sociales à l'heure du précarariat*, Presses de l'EHESP 2011, 290 p.
- Bruno Deporcq, *Clip-P. L'intersyndicale qui fait trembler les enseignants*. Syllepse, 2019, 152 p.
- « Pour la diversité des tactiques », 18 mars 2018, [paris-luttes.info](http://paris-luttes.info)
- Collectif d'enquête sur les Gilets Jaunes, « Enquêter in situ par questionnaire sur une mobilisation », *Revue française de sciences politique*, 2019/5-6 (Vol.69), pages 869 à 892

## **Les directions d'entreprise face aux syndicats :**

- Michèle Millot et Jean-Pol Roulleau, *Cadres : bien gérer vos délégués. Le syndicalisme dans l'entreprise*, L'Harmattan, 2004, 211 p.
- Hubert Landier et Daniel Labbé, *L'entreprise face au nouveau radicalisme syndical*, Liaisons sociales, 2005, 166 p.
- Jean Dubois et Gérard Donnadiou, *Réguler le dialogue social dans l'entreprise. Crise ou mutation des relations sociales*, Liaisons sociales, 1995, 296 p.
- Joël Sohier, *Le syndicalisme en France*, Vuibert, 2010, 192 p.
- Thomas Amossé, Jean-Michel Denis, « La discrimination syndicale : une discrimination comme les autres ? Enjeux et état des lieux », *Travail et emploi*, 2016/1 (n° 145), pp. 5 à 30
- Jean-Michel Denis, « Les militant·e·s de SUD-PTT : entre discrimination co-construite et répression syndicale », *Terrains & travaux*, 2016/2 (N° 29), pp. 43 à 63

## **Cerner l'union syndicale Solidaires :**

### **Le développement de Solidaires :**

- S. Bérout, J-M. Denis, G. Desage, M. Thibault., *L'Union syndicale Solidaires : une organisation au miroir de ses militants*, rapport de recherche, Triangle, 2011, 167 p.
- S. Bérout, J-M. Denis, G. Desage, M. Thibault, *L'engagement syndical au sein de Solidaires. Noted de synthèse à partir de l'enquête par questionnaires diffusés lors du 5ème congrès de l'Union Syndicale à Villefranche-sur-Saône, 610 juin 2011*, solidaires.org, 2011, 40 p.
- Jean-Michel Denis, « L'Union Syndicale Solidaires : une organisation spécifique jusque dans ses congrès ? » in *Socio-logos*, n°11, 2015
- Sophie Bérout et Jean-Michel Denis, « Le développement interprofessionnel de Solidaires : entre volonté d'expérimentation et reproduction du « modèle » confédéral », *Revue de l'IREES*, n° 75-4, 2012, p. 67-92
- Jean-Michel Denis et M. Thibault, « Des organisations syndicales en quête de renouvellement. Trajectoires militantes et expériences syndicales de jeunes militants de l'union syndicale Solidaires », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°18, février 2014, pp. 117 à 132.
- Jean-Michel Denis, *Le groupe des 10, un modèle syndical alternatif*, La documentation française, 2001, 244 p.
- Annick Coupé, Anne Marchand, *SUD, syndicalement incorrect : SUD PTT, une aventure collective*, Syllepses, 1999, 255 p.
- François Paccou, « La Fédération des Syndicats SUD-rail (1996 - 2005) », Rapport annexe à: Dominique Andolfatto et Dominique Labbé, *Les syndiqués en France (1990-2006)*, IEP-Pacte, 2007, 123 p.
- Christian Delporte, *100 ans de journalisme : une histoire du Syndicat national des journalistes, 1918-2018*, Nouveau Monde Eds, 2018, 159 p.
- DUPUY Camille, « Ordre ou syndicat ? Le Syndicat national des journalistes entre régulation corporatiste et défense du salariat », *Terrains et travaux*, n°25, février 2014, pages 113 à 129
- Ouvrage collectif, *L'union syndicale Solidaires. Solidaires, un autre syndicalisme...*, Editions Prospero, 2012, 145 p.
- Ouvrage collectif, *Qu'est ce que l'Union Syndicale Solidaires*, Éditions L'archipel, 2007, 160 p.
- Éric Beynel, Gérard Gourguechon, Annick Coupé et Simon Duteuil, *Découvrir Solidaires – l'union syndicale*, Les éditions de l'atelier, 2019, 96 p.
- Renaud Bécot, Aurélien Boudon, Blaise Dufal, Julie Le Mazier, Kamel Tafer (coord.), *Universités sous tension. Retours sur la mobilisation contre la loi égalité des chances et le CPE*, Syllepse, 2011, 190 p.

**Thèmes des « oppressions spécifiques » (genre, ethnies etc...) au regard de la question syndicale :**

- Babacar Fall, « Le mouvement syndical en Afrique occidentale francophone, De la tutelle des centrales métropolitaines à celle des partis nationaux uniques, ou la difficile quête d'une personnalité (1900-1968) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2006/4 (N° 84), p. 49-58.
- Babacar Fall, *Sénégal: le travail au XXè siècle*, University of Amsterdam, 2010, [https://pure.uva.nl/ws/files/1283442/78335\\_14.pdf](https://pure.uva.nl/ws/files/1283442/78335_14.pdf)
- Jean-Pierre Le Crom, Philippe Auvergnon, Katia Barragan, Dominique Blonz-Colombo, Marc Bon-inchi, et al.. *Histoire du droit du travail dans les colonies françaises (1848-1960)*. [Rapport de recherche] Mission de recherche Droit et Justice. 2017. : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01592836/>
- Frederick Cooper, *Décolonisation et travail en Afrique. L'Afrique britannique et française, 1935-1960*, Karthala, 2004, 578 p.
- Pierre Singaravélou, *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation 19e-20e s.*, Belin, 2008, 287 p.
- Pierre Singaravélou, *Les Empires coloniaux. XIXe-XXe siècle* (dir.), Seuil, 2013
- Daniel Rivet, *Le maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Fayard, 2010, 464 p.
- Moishe Postone, *Critique du fétiche-capital: Le capitalisme, l'antisemitisme et la gauche*, Presses Universitaires de France, 2013, 208 p.
- Christian Mahieux, « Syndicalisme, classes sociales et oppressions spécifiques », *Mouvements*, 2019/4 (n° 100), p. 119-126.
- Cécile Guillaume, Sophie Pochic, Rachel Silvera, « Genre, féminisme et syndicalisme », *Travail, genre et sociétés*, 2013/2 (n° 30), p. 29-32.
- Slava Liszek, « La bataille des militantes de 1944 à la fin des années 1950 », in *La CGT dans les années 1950*, (dir. Bressol, Dreyfus, Hedde et Pigenet)
- Yannick Le Quentrec, « Militer dans un syndicat féminisé : la sororité comme ressource », *Travail, genre et sociétés*, 2013/2 (n° 30), p. 53-72.
- Sophie Bérout , « Une campagne de syndicalisation au féminin. Une expérience militante dans le secteur de l'aide à domicile », *Travail, genre et sociétés*, 2013/2 (n° 30), p. 111-128.
- Maxime Lescurieux, « La représentation syndicale des femmes, de l'adhésion à la prise de responsabilités : une inclusion socialement sélective », *La Revue de l'Ires*, 2019/2 (n° 98), p. 59-82.
- Eve Meuret-Campfort, « Le rapport au genre et à la classe de militantes syndicales ouvrières : deux voies d'émancipation », *Le Mouvement Social*, 2018/4 (n° 265), p. 95-110.

- Trat Josette, « La responsable féministe, la « mauvaise tête » dans les organisations mixtes. Note de recherche », *Cahiers du Genre*, 2006/3 (HS n° 1), p. 143-158
- Xavier Dunezat, « Syndicalisme et domination masculine en France : parcours bibliographique féministe », *Recherches féministes*, volume 19, 01/2006, p.69-96
- Rachel Silvera, « Le défi de l'égalité hommes/femmes dans le syndicalisme », *Mouvements*, 2006/1 (n° 43), p. 23-29.
- Cécile Guillaume, « Le syndicalisme à l'épreuve de la féminisation. La permanence « paradoxale » du plafond de verre à la CFDT », *Politix*, 2007/2 (n° 78 ), pages 39 à 63
- Pauline Grand d'Esnon, « Burn-out militant : « On refoule, on grignote dans ses ressources physiques et mentales » », *neonmag.fr*, 18 juillet 2019
- Paul Boulland, « Le burn-out des militant·es », *politix.fr*, 5 février 2020

## **Ecrire l'Histoire du temps présent**

### **Historiographie générale :**

- André Leroi-Gourhan, *Le Geste et la Parole, tome 2 : La Mémoire et les Rythmes*, Albin Michel, 2000, 288 p.
- Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Gallimard, 1988, 409 p.
- Georges Duby, *L'histoire continue*, Odile Jacob, 1991, 220 p.
- Christophe Charle, « être historien en France : une nouvelle profession ? » in François Bédérida (dir.) *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Maison des Sciences de l'Homme, 1995
- Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, 2010, 378 p.
- Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux » (dir.) Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984, pp. 17 à 42. Cité dans *Douze leçons sur l'histoire*.
- Guy Bourdé, Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Seuil, 1997, 403 p.
- François Dosse, *L'histoire en miettes. Des Annales à la « nouvelle histoire »*, 259 p.
- Fernand Braudel, *Ecrits sur l'Histoire*, Flammarion, 1969
- Patrick Boucheron, *Ce que peut l'histoire* (Leçon inaugurale au Collège de France), Fayard/Collège de France, 2016, 80 p.
- (dir.) Patrick Boucheron, Nicolas Delalande, Florian Mazel, Yann Potin, *Histoire mondiale de la France*, Seuil, 2017, 790 p.
- Quentin Deluermoz, Pierre Singaravélou, *Pour une histoire des possibles. Analyses contrefactuelles et futurs non advenus*, Editions du Seuil, réédition de 2019, 596 p.
- Gérard Noiriel, « Naissance du métier d'historien », *Genèses*, n°1, septembre 1990, pp. 58 à 85
- Gérard Noiriel, « Pour une approche subjectiviste du social », *Annales ESC*, 1989, p. 1435-1459
- Pierre Bourdieu, « Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, janvier 1995 (n° 106-107)
- Karl Popper, *La logique de la découverte scientifique*, Payot, 2007, 480 p.
- Sylvie Le Minez, « Oui, la statistique publique produit des statistiques ethniques. Panorama d'une pratique ancienne, encadrée et évolutive », *blog.insee.fr*, 31 juillet 2020

## **Historiographie de l'Histoire immédiate :**

- Benoît Verhaegen, *Introduction à l'Histoire immédiate : essai de méthodologie qualitative*, Sociologie nouvelle, 1974, 200 p.
- Pauline Perrenot, « Bonjour je suis journaliste » et je cherche des témoignages contre la grève », [acrimed.fr](http://acrimed.fr), mardi 28 janvier 2020
- *Cahiers d'histoire immédiate* (revue)
- « Aborder l'histoire du temps présent », Valérie Schafer, publié uniquement en ligne : [https://histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/3.\\_Aborder\\_l\\_histoire\\_du\\_temps\\_present.pdf](https://histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/3._Aborder_l_histoire_du_temps_present.pdf)
- Institut d'Histoire du Temps Présent, *Écrire l'histoire du temps présent*, CNRS Editions, 1993, 417 p.
- Et particulièrement Paul Ricoeur, « Remarques d'un philosophe » dans *Écrire l'Histoire du Temps Présent*, CNRS Editions, IHTP, 1993, p. 38-39
- Jacques Le Goff, « La vision des autres : un médiéviste face au temps présent », in Agnès Chauveau, Philippe Tétart (dir.), *Questions à l'histoire des temps présents*, Editions Complexe, 1992, 136 p.
- Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Editions Franc-tireur, 1946, 215p.
- Henri Rousso, « Trois questions à Henri Rousso. Repenser l'histoire du temps présent », *Sciences Humaines*, janvier 2013, n°244, pp. 10-11
- Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate*, PUF (coll. Que sais-je?), 1994, 127 p.
- Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Armand Collin, 2012, 256 p.
- Jean-François Soulet, « L'histoire immédiate en Europe occidentale », [http://jean-francois-soulet.com/cariboost\\_files/E-20L\\_27histoire\\_20imm\\_C3\\_A9diate\\_20en\\_20Europe.pdf](http://jean-francois-soulet.com/cariboost_files/E-20L_27histoire_20imm_C3_A9diate_20en_20Europe.pdf)
- Jean-François Soulet, « Les medias et l'histoire immédiate », *Revue des Instituts de Recherche pour l'Enseignement de l'Histoire Géographie et groupes associés*, n°1, juin 1994, p. 105-111
- Nicolas Rousselier, « L'histoire du temps présent : succès et interrogations », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, 1993, n°37, pp. 139 à 141
- Philippe Artières, Arlette Farge et Pierre Laborie, « Témoignage et récit historique », *Sociétés et représentations*, n°13, janvier 2002, pp. 199 à 206
- Asselain Jean-Charles, « Histoire des entreprises et approches globales. Quelles convergences ? », *Revue économique*, Volume 58, janvier 2007, pp. 153 à 172

**Théorie politique reprise à l'occasion de ce mémoire pour cerner les motivations des acteurs, et analyser la crise du syndicalisme et du militantisme [NB : la plupart ont été consultées en ligne en pdf, sans précisions sur l'édition reproduite] :**

### **Comprendre le concept d'idéologie et son inscription dans le cadre du mouvement ouvrier**

- Karl Marx et Friedrich Engels, *L'idéologie allemande*
- Karl Marx, *La guerre civile en France*
- Karl Marx, *Salaires, prix et profit*
- Claude Levi-Strauss, *La pensée sauvage*, Plon, 1962, 395 p., chapitre « Histoire et dialectique »
- Antonio Gramsci, *Cahiers de prison*
- Vassilis Doukakis, *La théorie et la pratique du socialisme à la lumière de la dialectique*, L'harmattan, 2003, 230 p.

### **Cerner les positions des syndicalistes, notamment chez les doublement-engagé-e-s**

- Jean-Luc Mélenchon, « Régime autoritaire. Insurrection perlée. », lundi 27 janvier 2020, melenchon.fr (pour saisir les positions des insoumis)
- Jean-Luc Mélenchon, « Dans la sixième extinction des espèces, il y a l'humanité », lundi 6 mai 2019, melenchon.fr
- Lénine, *Matérialisme et empiriocriticisme* (ensemble des léninistes et courants héritiers)
- George Lukacs, *Lénine*
- Léon Trotsky, *La révolution permanente* (pour cerner les militant-e-s du NPA)
- Léon Trotsky, *Comment vaincre le fascisme* (idem, sur le plan des initiatives antifascistes comme VISA)
- Joseph Staline, *Les principes du léninisme* (pour les maoïstes, qui ont souvent des inspirations de cette lecture de Lénine)
- Mao Zedong, *De la contradiction*
- Che Guevara, *Le socialisme et l'homme*, La découverte, 1987, 176 p.
- Maximilien Rubel, « Marx, théoricien de l'anarchisme », 1973 (article important pour les militant-e-s de l'UCL)
- D. Guérin, *Fascisme et grand capital*, Libertalia, 2014, 608 p. (figure emblématique pour l'UCL)

## Sources

### Revue dirigées ou animées par des membres de l'USS :

- *Les Utopiques*, numéros 1 (2015) à 8
- *Solidaires international*, numéros 1 (2006) à 11
- *Et voilà... Le bulletin pour les équipes syndicales*, numéros 1 à 58.
- *L'émancipation syndicale et pédagogique*<sup>268</sup>, numéros 3 à 9
- *Questions de classes*, revue en ligne. En recherche des exemplaires papiers (*N'autre école*) plus complet (un seul numéro à notre disposition pour l'instant).
- *Les cahiers de la formation syndicale*, numéros 1 à 13
- *Alternativelibertaire.org* (devenue entretemps unioncommunistelibertaire.org), notamment pour les articles concernant le syndicalisme, et parfois plus particulièrement Sud

### Revue de gauche radicale évoquant la question du syndicalisme et de Solidaires :

- *Révolution permanente*, revue en ligne
- *Paris-luttes.info*, revue en ligne
- *Ballast*, revue en ligne
- *Contretemps*, revue en ligne
- *Politis*, revue en ligne

### Journaux à grand tirage évoquant parfois Solidaires :

- *Capital*
- *Libération*
- *Le Monde*
- *Les Echos*
- *Le Figaro*
- *Valeurs actuelles*

---

<sup>268</sup>Revue du groupe *Émancipation - tendance intersyndicale*, qui regroupe des membres de la FSU, Sud Educ, de la CNT et de la CGT

**Sites internet des fédérations, syndicats et union locales Solidaires (liste non-exhaustive, il en existe, en incluant les sections locales, une bonne centaine)**

- *solidaires.org*
- *sudsantesociaux.org*
- *sudenergie.org*
- *solidaires-etudiant.org* (+ site interne pour cette section)
- *solidaires-aubervilliers.org*

**Pages et groupes facebook de l'USS ou de mobilisation où des membres participent (idem que pour les sites), dont certains sont privés :**

- Sud Rail
- Sud Rail Paris Nord
- Cheminots en lutte (groupe facebook)
- Solidaires (groupe pour les militant-e-s de l'union)
- Union Syndicale Solidaires (page fb)
- La petite BAO (boîte à outils)
- Solidaires étudiant-e-s Paris 1

**Boucles mail d'information (à noter que, la plupart de ces informations étant confidentielles, ces éléments influent notre vision sans qu'on puisse toutefois les utiliser de manière explicite)**

- mailing list de diverses commissions de Solidaires étudiant-e-s (antifascisme, antiracisme, formation, enseignement supérieur...)
- Groupes Whatsapp, Signal, Discord et conversations facebook intersyndicales de sites de travail
- événements partagés via demosphere.eu (principalement sur la version francilienne, vu nos bornes spatiales)

**Interviews de militant-e-s :**

- « Interview de Daniel Carreno, militant syndical à SUD PTT », revue *Partisan*, 2006
- Série d'entretiens de membres de l'union par *Ballast* de 2017 à 2018 (Théo Roumier, Annick Coupé, Gael Quirante, Laura D., Patrice Martin)

### **Sources sociologiques :**

- Notes de synthèse à partir de l'enquête par questionnaires diffusés lors du 5ème congrès de l'Union Syndicale à Villefranche sur Saône, 6-10 juin 2011 (publiées en 2013).

- *Insee*

- *Ipsos*

- DARES

- observatoire de la discrimination et de la répression syndicales

- Chiffre des ministères, notamment sur la représentativité syndicale

### **Journaux et bulletins :**

- *Journal de l'USS*

- *Revue de l'USS en région parisienne*

- *Bulletin d'information Union syndicale G10 Solidaires Paris* (nom différent puisqu'antérieure au congrès de 2004)

### **Brochures et dépliants**

- *Revue, brochures et livres de Vigilance et initiatives syndicales antifascistes*

- *Brochures longues de l'USS sur des enjeux comme le service public, l'immigration ou les retraites*

- *Cahiers d'orientations* (du type 2007, *Les vrais enjeux, Cahier revendicatif...*)

- *Matériel de travail spécifique aux fédérations* (brochures « Et voilà le travail ! » version Sud éducation, guide des droits de grève Sud Rail etc...)

### **Livres et matériaux de présentation de l'Union Syndicale Solidaires**

- *Sud PTT : syndicalement incorrect*

- *Qu'est-ce que l'Union syndicale Solidaires* (Éditions L'archipel, 2007)

- *L'union syndicale Solidaires* (Éditions Prospero, 2012)

- *Découvrir l'Union syndicale Solidaires*

- *Actes des congrès*

- *Rapports d'activité* (nationaux et fédéraux en Île-de-France)

- *Dépliants et brochures* nationaux et fédéraux de présentation

## **Matériel de mobilisation nationale et fédérale**

- Tracts
- Affiches
- Publications facebook (y compris vidéos)
- Communiqués
- Pré-avis de grève (surtout quand celui de Solidaires est le seul disponible<sup>269</sup>)

---

<sup>269</sup>Reconductible dans des grèves ponctuelles décidées par les autres syndicats, pré-avis déposés pour les Gilets jaunes...

# **Annexes**

## **Annexe 1 : deux exemple des mécontentements et des méfiances internes sur certaines orientations de Solidaires : Alternative Libertaire (devenue entre-temps l'Union Communiste Libertaire en fusionnant avec la CGA) critique sur les lignes altermondialistes et l'ingérence dans les mouvements indépendants comme les Gilets Jaunes, et Daniel Carreno critique sur le fonctionnement en circuit fermé**

Dernières lignes de « 1988 : des moutons noirs fondent Sud-PTT », [alternativelibertaire.org](http://alternativelibertaire.org) :

« Aujourd'hui, c'est un véritable courant syndical qui s'est développé, avec quelques évolutions qui ne sont pas toujours celles qu'on souhaiterait. Ces dernières années par exemple, l'anticapitalisme a reculé au profit d'un antilibéralisme dans lequel on met tout et son contraire. Symptomatique de cette carence est la façon dont s'est fait l'investissement dans Attac, au détriment d'un travail de fond au sein du syndicat sur les alternatives à produire. »

**Alternative libertaire a poussé à la convergence avec les gilets jaunes dans Solidaires et, en interne au mouvement, aux assemblées afin justement de les protéger des syndicats.**

**Ici, des extraits de l'article « Syndicalistes, écologistes et libertaires, dans le mouvement des gilets jaunes : quatre enjeux » publié sur le site de l'organisation par le secrétariat aux relations extérieurs le 7 décembre 2018 (et qui obtient près de 7000 vues) :**

**« Alternative libertaire a tenu une audioconférence fédérale d'urgence le 6 décembre 2018, pour faire le point sur la situation politique et sociale. [...]**

Après l'échec des grèves de 2016 et 2017 contre les lois Travail, cette révolte populaire qui emploie des moyens d'action directe pour se faire entendre – notamment les blocages économiques – ouvre une opportunité formidable au syndicalisme de lutte (CGT, SUD-Solidaires, etc.).

[...]

La grève et le blocage de l'économie sont le meilleur moyen à la fois de faire reculer le pouvoir et de démasquer l'extrême droite, qui rechignera à nuire aux intérêts du capitalisme hexagonal.

**La grève générale**, si on y parvient, sera le moyen d'emporter la victoire. c'est le moment ou jamais de populariser cette idée.

Autant dire que la frilosité qui a prévalu jusqu'ici du côté de la confédération CGT est catastrophique. Il faut espérer que l'action de l'Union syndicale Solidaires et des fédérations CGT les plus combatives feront bouger les lignes dès le 8 décembre, puis lors de la mobilisation interprofessionnelle du 14 décembre.

Opérer cette convergence entre une révolte populaire spontanée et le mouvement ouvrier organisé, c'est le troisième enjeu dans ce mouvement, et il concerne toutes et tous les syndicalistes de lutte

[...]

**Des états généraux du mouvement ?** Pourquoi pas. Mais surtout pas une grand-messe gouvernementale du genre « Grenelle » pour endormir tout le monde dans un « dialogue » balisé. Des états généraux oui, s'ils sont auto-organisés et indépendants, et servent à construire, face au pouvoir d'État, un pouvoir populaire.

[...]

***Orientation issue de la conférence exceptionnelle d'Alternative libertaire du 6 décembre 2018***

**On trouve également des témoignages plus critiques encore vis-à-vis de SUD chez les militants maoïstes. On se penchera ici sur « Interview de Daniel Carreno, militant syndical à SUD PTT » [article publié sur Paris-luttes.info le 24 septembre 2018, un mois après la mort du militant ; et reprenant intégralement un entretien de novembre 2006 donné à la revue « Partisan » de l'OCML – Voie Prolétarienne]**

D'abord un regard plus honnête sur les risques de l'activité que ce qu'on trouve chez les trotskistes : « Ce travail de construction a rencontré une répression dure de la boîte, qu'on n'a pas toujours contenue.

Une section entière a été virée (Boulevard Ney, une agence de 80 personnes), par licenciements et pressions, sous divers prétextes. On n'a pas réussi à endiguer la répression. Seule une minorité a tenue qui a été ensuite laminée Je m'en suis voulu.

Beaucoup de situations sociales dures ; des travailleurs peu payés (1280€) et s'ils m'avaient pas rencontré, ils seraient peut-être encore au boulot. Je les vois encore. Certains disent que ça dépasse le cadre du travail de permanent. Je pense qu'il faut aussi gérer cela.

Ils nous en veulent pas. Ils ont découvert la lutte et le collectif. Ils disent que tôt ou tard ils auraient été virés. »

Ses positions sont bien sûr beaucoup moins Charte d'Amiens et bienveillance, son attachement à l'autonomie des sections inexistant, mais la référence à la base le rattache tout de même à certaines des valeurs de Solidaires et reste fonctionnelle dans le syndicat ; bref, il appuie sur les contradictions mais s'en tire par le pragmatisme en mettant en avant les gains organisationnels avec un gain de combativité et d'activité.

« Pas très optimiste sur SUD.

Au départ, trois permanents (dont un est toujours là). Le local était un lieu fermé, bureaucratique, sans contrôle. Les militants n'avaient rien à faire au local. J'ai tout fait pour inverser ça par un accueil convivial. Le message que je portais « *Camarades, vous êtes chez vous* ».

Je me suis rendu compte que cette barricade servait à empêcher un contrôle.

Je me suis aussi rendu compte du creux de leur activité. Au nom de l'autonomie des sections.

**V : C'est la que l'idée libertaire, fédéraliste, conforte la bureaucratie.**

C'est ça. Puisque tu te démerdes, t'as rien à foutre au local. Le syndicat devient une addition de sections en auto-contrôle. Du coup la tête s'autonomise aussi. Moi je voulais connecter les forces. Il a fallu un an et demi pour faire changer de pratiques. Ceux qui étaient autonomes comprenaient pas. Maintenant, même les plus chevronnés téléphonent pour mettre au courant.

Dans le local, chacun va et vient à sa guise C'est la ruche. Avec des jeunes à casquette retournée. Des beurs en quantité industrielle. Le troisième permanent, de même que les autres de la fédé, ça leur fait drôle. La permanence, c'est un outil. Le lieu où transite l'information. Pas une direction J'ai fait voler en éclats l'ancienne pratique.

Sur les deux autres permanents. Un reste. Il a du mal à s'y faire. L'agitation, l'ambiance, lui tournent la tête. L'autre n'est resté qu'un an. Je l'ai prévenu que je me battrais contre sa réélection. Permanent, il faisait un horaire 10h-12h puis repas, puis 14h-17h. [...]

Il s'agit d'armer politiquement les jeunes sur la lutte de classes et les outils qu'on a pour résister, dans un premier temps.

Il y a un héritage communiste à transmettre, mais priorité au travail pour s'unir afin d'aller à la lutte et de gagner. On parle politique, socialisme, mais tant qu'on s'est pas éprouvés dans le combat de classe, je ne sais pas si c'est retenu.

**V : Quand ça progresse ?**

Les jeunes qui s'intéressent s'orientent vers plus de militantisme dans le syndicat (ou ce qu'ils croient être le syndicat). Devenir le porte-parole de leurs camarades par exemple. L'éveil politique se traduit par un autre comportement sur le site où ils travaillent : demande d'aide, de formation. Je ne sais pas s'il y a le temps d'une formation complète (c'est-à-dire débouchant sur le communisme). »

## Annexe 2 : Résolution femmes du congrès de 2014

### 4. L'intégration par toutes et tous des préjugés

Malgré des prises de conscience et des expériences diverses, les femmes et les hommes que nous sommes restons traversés par des représentations, des repères, des habitudes, des identifications sexuées qui pèsent sur nos comportements et nos actions. La reproduction des stéréotypes sexistes existe donc aussi dans le syndicalisme. Le nier revient à considérer que nous avons rompu avec tous les travers d'un modèle que nous combattons, et que nous sommes arrivé-es, en notre sein, à édifier ce collectif idéal, juste, égalitaire, sans rapports de pouvoir (symbolique ou matériel)...

Si l'on veut s'en émanciper, il faut reconnaître que ces stéréotypes permettent la reproduction des inégalités au sein même de nos structures syndicales.

Enfin, adopter de beaux textes sur notre démarche féministe ne peut être un prétexte pour nier que notre pratique n'est pas forcément toujours cohérente avec ces textes. Se

### Annexes 3 : Sud Rail et l'image de Solidaires, quelques publications représentatives de l'activité facebook peu soignée (souvent au point de la dérision) mais suivie

A gauche un scandale de plus, à droite un tract pas très esthétique qui récolte 13 emojis « colère » :

**SUD-Rail**  
25 juin, 14:58

**SUD Rail Paris Nord**  
25 juin, 14:55

**CSE Axe Nord, les OS claquent la porte suite à l'annonce de la direction qui affirme avoir demandé à Eurostar de prendre une entreprise privée pour s'occuper de l'accueil embarquement plutôt que la SNCF !!!**

18 1 commentaire 2 partages

**SUD-Rail**  
25 juin, 21:06



**Nos patrons sont les premiers fossyeurs de la SNCF !  
Ils viennent de vendre l'accueil embarquement Eurostar !**

**Il aura fallu attendre 6 mois pour que la vérité éclate ! La direction nous annonce qu'à partir du 1er juillet, Eurostar externalisera la prestation d'embarquement. Cette prestation était assurée actuellement par les agents d'écoles et les vendeurs de Côtés frets.**

**De ce fait, il n'y a donc plus besoin de second vendeur en matinée. La discussion ne s'est pas arrêtée là, c'est sans compter sur l'intervention magistrale du Directeur Opérationnel Voyage Hauts de France, invité lors de cette séance, c'est lui-même en personne qui a annoncé officiellement que la direction de l'Axe demande à Eurostar de ne plus traiter avec la SNCF !!! Pure, la direction SNCF a demandé à Eurostar de se diriger vers une entreprise privée !**

**Aucune demande d'Eurostar n'a été faite dans ce sens, bien au contraire, les responsables d'Eurostar sont pleinement satisfaits de la prestation fournie par les agents SNCF.**

**SUD-Rail n'a jamais osé dénoncer le mépris et les menaces de la direction, le esp est franchisé et ils assument !**

**Nous avons interpellé la direction sur la stérilisation en gare de Lille Europe, celle-ci était réalisée par des cheministes ! Le malaise étant trop grand, nous n'avons obtenu aucune réponse. Les têtes côté direction sont restées basses puisque personne de l'Axe ne s'attendait à ce que le Directeur Opérationnel Voyage Hoff lâche involontairement cette bombe. Il a parlé plus vite que sa langue...**



**VENDU**

**Voilà le boulot de ces beaux parleurs, mentir aux cheministes(s). Ce sont ces mêmes personnes qui nous rabâchent à longueur de journée qu'il faut se préparer à l'ouverture à la concurrence, qui vendent des pseudo-réorganisations pour soi-disant l'intérêt de l'entreprise... ce sont des fossyeurs, rien d'autres ! Ils vendent les schéminat(es) et détruisent le service public ferroviaire tout cela pour leurs petits intérêts personnels !**

**Si nous les laissons faire, il n'y aura plus d'avenir pour les agents départ ! Pour rappel, le CLO vient de changer et la surveillance ou défilé n'est plus inscrite ! L'axe lui-même demande à Eurostar de passer par une autre boîte pour la stérilisation ! Fin des départs de train par les sédentaires. Que reste-t'il de nos métiers ? Un PAD à actionner ! Faut-il plus pour se rendre compte de la supercherie de nos dirigeants ?**

**SUD-Rail demande la vérité ! DUO, RDUO, DPX... peut-on encore vous croire quand votre Ier de cordie annonce lui-même cette liquidation ?**

**Rebâtissons nous, construisons la riposte contre ces dirigeants sans scrupule !**

**eux même organisent le cessez de nos métiers, de nos conditions de travail, déprudent volontairement le service public en supprimant nos postes !!!**

**SUD Rail Paris Nord**  
25 juin, 21:02

Nos patrons sont les premiers fossyeurs de la SNCF !  
Ils viennent de vendre l'accueil embarquement Eurostar !  
Il faut stopper ces fossyeurs...la SNCF n'est pas à vendre !

10 3 partages

Indignation unitaire dans le Nord :

**SUD-Rail**  
@sudrailofficiel

Accueil  
À propos  
Photos  
Événements  
Vidéos  
**Publications**  
Communauté



**Sud Rail ERC ESV Haut De France**  
27 juin, 10:28

J'aime la Page

Ce matin se tenait un CSE extra, nous sommes là mais nous ne rentrerons pas! Jamais nous ne n'accepterons de siéger dans une chambre d'enregistrement, jamais nous ne cautionnerons les restructurations dévastatrices de la direction! Écoutez les revendications des agents et changez votre fusil d'épaule !!

21 3 partages

## Annexe 4 : aperçu des tensions intersyndicales dans la SNCF, accrue depuis la mobilisation contre le pacte ferroviaire de 2018 (Sud reproche à la CGT et la CFDT de s'être enfoncés dans la grève perlée)

Un militant de Sud se plaint de la stratégie de la CFDT, qui empêche les grèves reconductibles en exigeant des délais de dépôt plus long

The image shows a screenshot of a Facebook group page titled "Cheminots en lutte". The group is public and has 3,716 members. A post from "Talent visuel" dated June 13, 2018, at 21:01, is visible. The post text reads: "gagné la première mi-temps et nous allons gagner la 2e mi-temps ! Pendant ce temps, je reçois un virus sur ma boîte mail pro pour me dire que je reste soumis à D21 sous 48h et que c'est une victoire pour le syndicalisme et le progrès social 😞😞😞". Below the text is a large orange banner with the text: "Droit de grève LA CFDT OBTIENT LE RETOUR DU DÉLAI DE DÉPÔT DES D21 À 48 HEURES". The banner features a silhouette of a train. On the right side of the page, there is a section for "INVITER DES MEMBRES" with a search bar and a list of suggested members: Jeanne Sire, Nelson Gomes, and Ariane Anemoyannis, each with an "Inviter un membre" button. Below this is a "DESCRIPTION" section stating: "Ce groupe est destiné aux cheminots qui souhaitent se retrouver ... Afficher la suite". At the bottom right, there is a "CRÉER DES GROUPES" section with a "Créer un groupe" button.

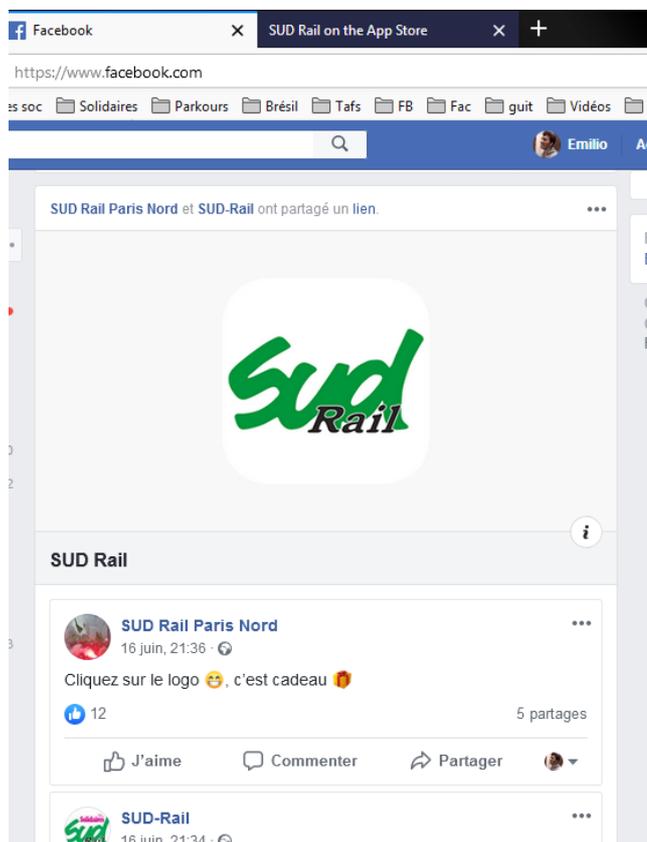
On vous épargne les innombrables engueulades dans les commentaires de tout type de publications, avec parfois insultes sexistes et autres

## Annexe 5 :

La maîtrise inégale des outils technologiques et code des réseaux sociaux : CGT vs. CGT info'com, partageant le même article



Dans la même série, Sud Rail annonce le lancement de son appli, sur l'App Store, le 16 juin 2019 :



## **Annexes 6 : entretiens de cadres de Solidaires sur l'objet de l'organisation :**

**La rencontre entre Sud et le G10 telle que racontée par Annick Coupé (entretien pour Ballast publié le 28 juillet 2018) :**

### **Vient ensuite la rencontre avec le Groupe des Dix...**

« Tout à fait. En 1981, à l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand, un syndicat des organismes agricoles<sup>3</sup> avait contacté d'autres syndicats autonomes : ils furent dix à répondre à l'appel puis à se réunir de façon régulière. Au début, il s'agissait d'un club informel. Ces syndicats « autonomes<sup>4</sup> » avaient décidé de se rassembler pour pousser le gouvernement à respecter leurs revendications. Ils ont rapidement pris contact avec la CGT, la CFDT et FO : tous leur ont répondu d'entrer plutôt dans leur syndicat... Dès le mois de janvier 1989, au moment de la création de SUD, l'un des fondateurs de ce [Groupe des Dix](#), [Gérard Gourguechon](#), nous a contactés. Ils avaient lu notre histoire dans la presse, nous avaient trouvé combatifs et voulaient nous voir. Au début, on était assez réservés : venant de la CFDT, les syndicats non affiliés étaient à nos yeux quasiment tous des [jaunes](#) ! Les interventions et le travail de Gérard Gourguechon ont été très importants de ce point de vue. Au même moment débutait une grève très radicale aux impôts. Les gens payaient en chèque — il n'y avait pas de prélèvements — et le syndicat de Gérard a décidé de piquer les chèques pour les garder pendant plusieurs mois. Ils ont fait la preuve de leur combativité : ça a beaucoup contribué à changer l'image qu'on avait de ces syndicats autonomes. On voyait qu'ils étaient comme nous, des syndicalistes qui se battaient, se confrontaient même au gouvernement socialiste — alors que, traditionnellement, les salariés aux impôts votaient PS. Ils étaient confrontés à un pouvoir qui ne les écoutait pas : ça les a radicalisés. En parallèle, à la création de SUD-PTT, on avait inscrit dans nos statuts qu'on ne voulait pas rester un syndicat exclusivement réservé aux PTT. On venait d'une Confédération : l'interprofessionnel était très important pour nous. C'est ainsi que SUD-PTT a très vite intégré le Groupe des Dix, en se disant qu'on n'avait rien à perdre à aller avec eux. Notre relation est d'abord restée assez informelle : on se réunissait régulièrement, on s'entraidait, mais sans obligations. »

**Toujours pour Ballast, c'est le postier Gaël Quirante (alors encore en grève) qui reprend à son compte les traditions de Sud-PTT, le 19 juillet 2018 dans « Montrer que la lutte paie » :**

« Mon expérience dans le 92, c'est la rencontre de différents militants qui partagent une compréhension du monde, qui est clairement marxiste révolutionnaire, et une pratique de confrontation par l'action collective directe, qui met en avant l'auto-organisation des grèves au-delà même des structures syndicales. On insiste sur la nécessité du contrôle de la grève par les grévistes : de ne pas laisser ça aux structures syndicales, même si on est conscients qu'en dehors de ces périodes de mobilisations et de vapeur, il est nécessaire de renforcer les syndicats qui sont, finalement, comme des assemblées générales permanentes. Cette manière de faire permet de créer d'autres rapports sociaux, d'autres rapports humains déjà perceptibles dans nos grèves. Nos collègues sont transformés par la lutte car ils touchent du bout des doigts ces nouveaux rapports possibles, en commençant à se parler. Discuter et s'organiser avec les collègues et au sein de la famille, tenir plusieurs jours, expérimenter directement et concrètement la police, la justice, les patrons, ça vaut tous les cours magistraux. Ça vaut plus que plein de formations, plus que plein de lectures et d'articles — c'est une compréhension directe du monde. Il y a une critique du syndicalisme par une certaine gauche radicale, issue du milieu enseignant, qui le caricature à travers la figure de l'homme blanc de 50 ans fan de mojitos. Les quartiers populaires ? Ils sont là ! Et organisés dans nos entreprises — Peugeot, Renault, l'intérim, McDo —, dans nos syndicats, dans les AG, au point fixe des postiers à la manifestation du 22 mai [2018]. Oui, les directions syndicales ont du mal à leur parler mais dans les grèves d'Aulnay, de La Poste et d'ailleurs, ils sont là et se

bagarrent par-delà les origines et les religions. Pour réunir ton camp, qui est fait de Noirs, d'Asiatiques, d'Espagnols, de fonctionnaires, d'intérimaires, d'hommes, de femmes, d'hétérosexuels et d'homosexuels, si tu n'as pas un discours sur toutes ces questions, tu ne peux pas l'unifier. Pour mieux nous exploiter, la boîte veut créer des séparations ; nous, on ne le veut pas ! »

**Celui-ci reste cependant fidèle à sa formation trotskiste (NPA) puisqu'il continue ainsi :**  
« Mais, clairement, le discours pour combattre toutes ces oppressions est surdéterminé par celui de la solidarité de classe. »

**A distance, c'est Théo Roumier (Alternative Libertaire et Sud Educ') qui surenchérit sur l'importance des pratiques héritées de 1968, toujours dans Ballast le 21 mai 2018 :**

« Bien plus que la grève générale de 1995, ce sont ces grèves auto-organisées et cette culture assembléiste qui sont la matrice du syndicalisme de SUD. Les profils militants post-1968 qui défendaient ces modes sont en train de disparaître, nous imposant en conséquence des responsabilités supplémentaires sur la formation, sur les modes d'action et les pratiques. Au dernier congrès de Solidaires, le débat sur l'autogestion a rebondi : plusieurs fédérations syndicales Sud et des Solidaires locaux l'ont défendu très activement, et son application pratique est mise au calendrier interne des débats. »

**A l'inverse, le communiste libertaire défend cependant une autre vision de l'interaction des luttes entre elles, qu'il refuse de subordonner à une lutte des classes prééminentes :**

« **On entend énormément parler de « convergence des luttes ». Peut-on vraiment la décréter ?** Avant de faire converger des luttes, encore faut-il qu'il y en ait ! (*rires*) Le premier niveau de réponse est celui du social et du syndical. Les grèves SNCF et Carrefour se font sur des revendications professionnelles propres non-réductibles à la revendication centrale et unifiante de défense du service public, comme lors des mouvements sociaux sur les retraites ou la loi Travail. Cela implique peut-être d'éviter les méthodes gauchistes, drapeau rouge au vent, censées entraîner une grève générale — c'est un peu le modèle dominant du syndicalisme de lutte. Ne doit-on pas opter plutôt pour un climat de conflictualité rythmé par des moments de mobilisation sans mot d'ordre unifiant, type 1986–1988 ? Cette stratégie génère de la confiance pour agir, pour entraîner des luttes et des grèves partout où c'est possible. Les questions de fond sur le service public peuvent être posées mais ne peuvent être le mot d'ordre unifiant actuel. Comment s'y retrouveraient les grévistes de la grande distribution ou de la restauration rapide, sinon ? Le second aspect de la convergence des luttes, c'est le *continuum* entre luttes sociales et « sociétales ». Mobiliser sur les violences policières dans les quartiers populaires, les luttes écologistes, les luttes féministes... À l'Union syndicale Solidaires, toutes ces questions sont répercutées dans la construction de notre syndicalisme car elles traversent toute la société : nous luttons contre la domination masculine lorsque nous dénonçons l'inégalité salariale fondée sur le genre, qui fait que les femmes gagnent près de 20 % de moins que les hommes. Autre combat capital : les questions antiracistes. Elles doivent avoir des effets sur nos pratiques syndicales contre la discrimination structurelle à l'œuvre contre des catégories de population spécifiques, comme lorsque nos camarades de la Poste ont mené des luttes avec les personnels antillais, guyanais, réunionnais. Si on permet d'établir des statistiques dites « ethniques » dans les entreprises et les services, peut-être qu'on pourra mettre en lumière des inégalités de salaires et de carrières spécifiques. Puis construire des revendications pour agir dessus !

Un [article stimulant](#) du philosophe [Geoffroy de Lagasnerie](#) explique que la convergence des luttes, si elle devient un « totem », risque de faire entrer les luttes de force, dans cette seule optique, en outrepassant les spécificités et le rythme propre à chacune d'entre elles. C'était particulièrement visible lors de [Nuit Debout](#). La question est alors de qui décide et indique où doivent converger les

luttés. Il faut toujours s'opposer aux mécanismes hégémoniques pour affirmer que c'est aux premier.e.s concerné.e.s d'auto-organiser et auto-déterminer leurs luttes. La [marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983](#) était exemplaire à ce titre — avant que le processus de récupération autour de SOS Racisme ne se mette en place dès l'année qui a suivi.»

**Laura, cheminote appartenant à Sud et au NPA, tient de son côté un discours (toujours chez Ballast, 12 mai 2018) plus distant vis-à-vis de son syndicat, rarement mentionné :**

« Dans la plupart des AG (en province, c'est encore pire), on assiste carrément à des meetings intersyndicaux ! Tu as la prise de parole du gars de la CGT, de SUD, et puis après chacun rentre chez soi... Alors les gens viennent une fois, deux fois, et puis à quoi bon revenir s'il n'y a rien à voter ni à décider ? Il peut donc y avoir une méfiance vis-à-vis des directions syndicales. Beaucoup de travailleurs voient que la stratégie menée va dans le mur et commencent à développer un discours anti-syndical. Ils contestent aussi la nécessité même de s'organiser, au-delà des périodes de grève... Je ne suis pas d'accord. Je reste persuadée que ce n'est pas une fatalité que les syndicats soient désormais comme ça, avec des dérives anti-démocratiques et un sommet qui décide pour tout le monde. Il ne faut pas oublier qu'on est face à un ennemi sur-organisé qui a ses institutions, sa police, l'armée, le patronat... Il nous faut être encore plus construits et organisés en face ! C'est à nous de montrer qu'il est possible de créer des cadres d'organisation qui soient plus démocratiques, moins bureaucratiques. Dans les AG des cheminots, il est rare que les gens prennent la parole. Alors que si on les écoute, en dehors, ils ont plein d'idées et plein de choses à dire !

La question de l'auto-organisation est un point faible dans cette grève : il faut qu'on apprenne de ce qu'ont fait les anciens, en 1986, avec des coordinations où chaque AG mandatait des grévistes pour aller à des coordinations régionales et nationales, prendre des décisions, pour que ça soit aux grévistes de décider de leur grève et pas aux directions syndicales ! En temps de grève, un gréviste = une voix, peu importe si tu es syndiqué ou non. La rencontre inter-gares n'est évidemment pas encore à ce niveau, et même si cette initiative ne doit absolument pas remplacer le travail local, les AG sur chaque site et chaque secteur (fondamentales, pour mobiliser les collègues), elle permet néanmoins de commencer à se coordonner à l'échelle de toute la région parisienne. »

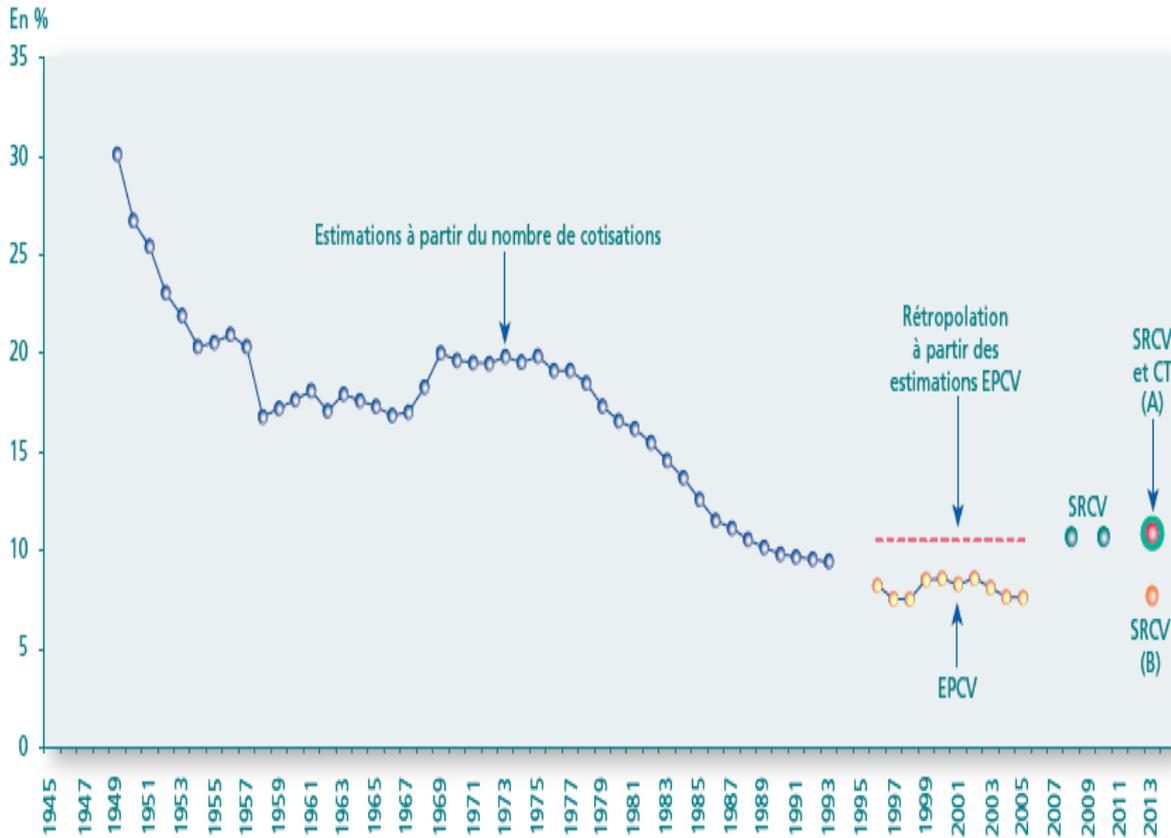
**Le discours reste cependant fondamentalement le même :** « Chez SUD Rail, on était pour une grève reconductible par période de 24 heures, jusqu'au retrait. On a beaucoup insisté pour dire que c'était aux cheminots en AG de décider, pas aux fédérations. »

## Annexes 7 : Une crise syndicale relative mais réelle

La syndicalisation en France (d'après l'IRES) en stagnation durable

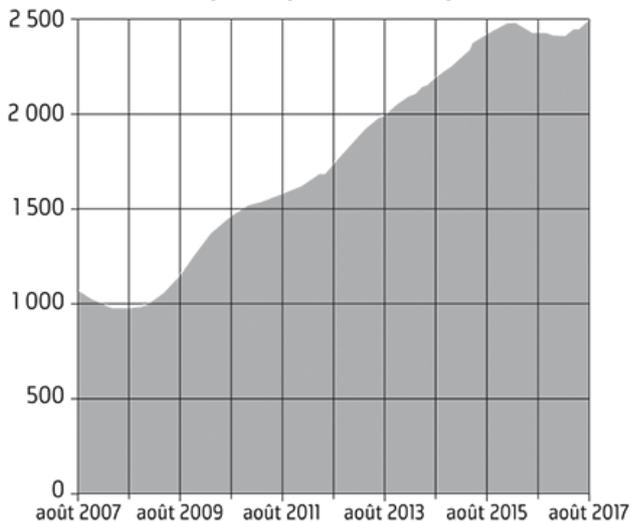
Graphique A

Estimation du taux de syndicalisation en France depuis 1949

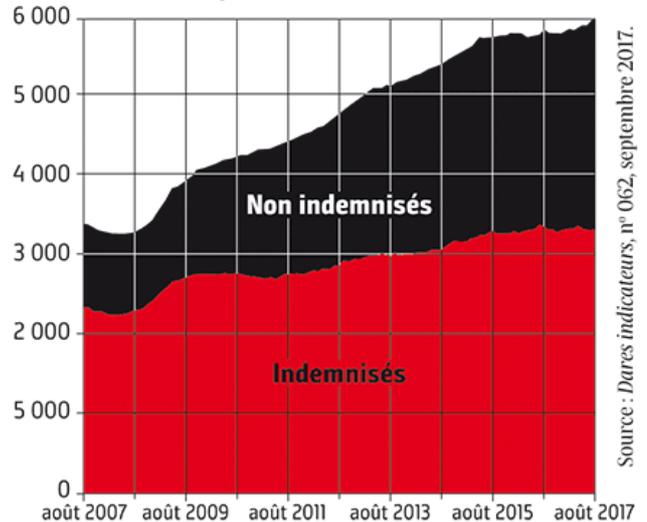


L'incapacité des organisations syndicales à peser sur la dégradation de la situation des chômeurs, en deux graphiques :

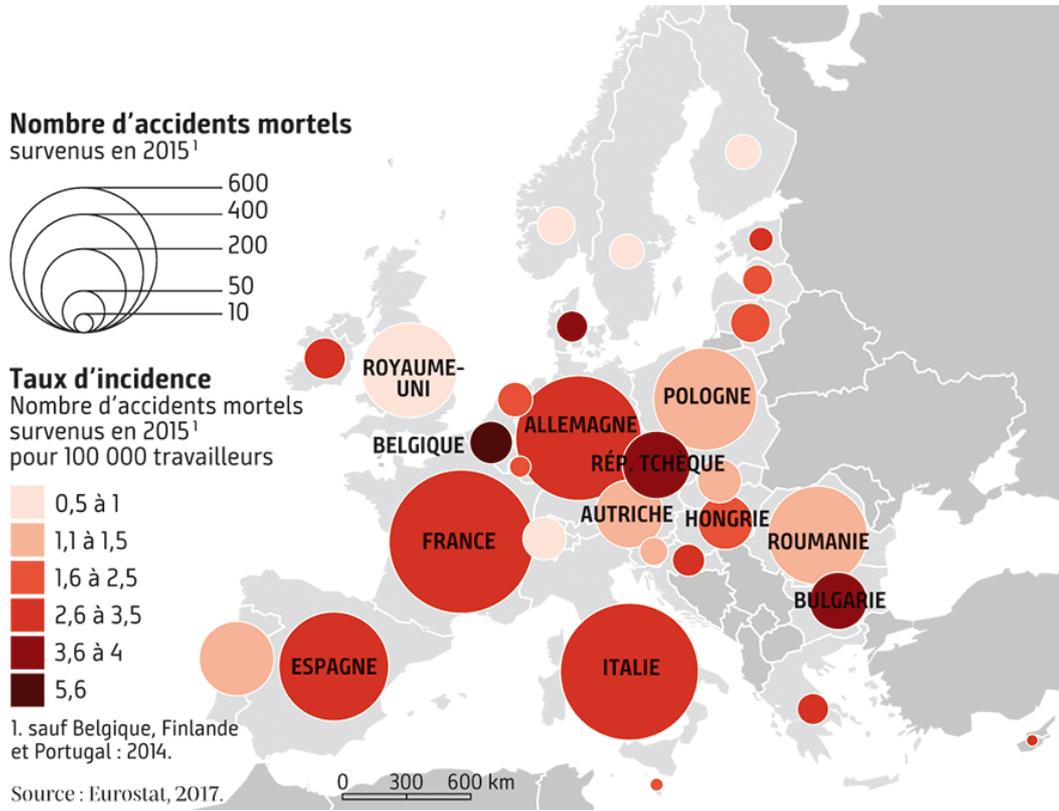
Demandeurs d'emploi depuis un an ou plus, en milliers



Demandeurs d'emploi, en milliers



La France assez mauvais élève sur la sécurité au travail. Une grande partie de ces « accidents » ayant lieu dans les secteurs les plus précaires (BTP, nettoyage...) c'est également un signe de la faiblesse syndicale dans ces secteurs



## Annexes 8 : une certaine ambition d'unité malgré les tensions

A la pointe sur les questions de genre : une intersyndicale féministe de Seine Saint-Denis (où l'USS est très présente et très féminisée) reprend l'esthétique et même les couleurs de Solidaires. Le syndicat se montre très actif pour rendre ces revendications communes.

L'intersyndicale femmes regroupe des militantes de la CGT, de la FSU, et de l'Union Syndicale Solidaires qui travaillent ensemble depuis 1998. Leur but est d'organiser chaque année des journées intersyndicales de formation "femmes" sur deux jours qui rassemblent entre 300 et 400 participant·es venu·es de toute la France, et de secteurs divers.

À l'initiative de la CGT, de la FSU, et de l'Union syndicale Solidaires

### Journées Intersyndicales Femmes

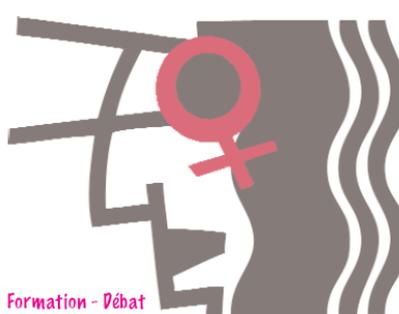
21 et 22 mars 2019

- ▼ Femmes et sexualités
- ▼ Violences sexistes et sexuelles au travail
- ▼ Asile, migration, migrantes
- ▼ Femmes et représentativité syndicale

Les années précédentes, nous avons travaillé sur les thèmes :

- 1998 : Femmes, Travail, Syndicalisme. • 1999 : Conditions de vie - Conditions de travail.
- 2000 : Violences faites aux femmes ; Pauvreté/Précarité ; Mondialisation. • 2001 : Famille/Ecole/Travail : comment se reproduisent les inégalités. • 2002 : Égalité professionnelle ; Les effets de la mondialisation sur le travail des femmes. • 2003 : Égalité formelle - égalité réelle ; Les politiques familiales ; Les femmes immigrées en France. • 2004 : Retraites ; Protection sociale ; Europe ; Féminisme et syndicalisme
- 2005 : Femmes et Europe ; Femmes et syndicalisme ; Être féministe aujourd'hui. • 2006 : Femmes et Précarité ; Le féminisme : un mouvement pour construire de l'universel et des droits. • 2007 : Prostitution ; Éducation ; Formation professionnelle ; Émancipation/Égalité/Sexualité. • 2008 : Bilan égalité professionnelle ; Mat 68 ; Corps des femmes. • 2009 : Bisexualité ; Femmes et santé au travail ; Les emplois de services à la personne ; Femmes et migration dans la mondialisation. • 2010 : Les femmes et la crise ; 40 ans du mouvement féministe ; Parentalité dans l'entreprise ; Femmes et guerres. • 2011 : Violences ; Femmes immigrées et syndicalisme ; Inventer une culture de la mixité ; Pour un langage égalitaire.
- 2012 : Lesbophilie et travail ; Femmes dans les révolutions arabe ; Égalité professionnelle dans la Fonction publique ; Femmes et sport. • 2013 : Femmes et austérité en Europe ; Corps, images de soi, publicités sexistes ; Stéréotypes et égalité professionnelle ; Femmes face à l'extrême droite. • 2014 : Politiques publiques, des obstacles à l'égalité ? ; Un siècle de travail des femmes ; Égalité professionnelle : un pas en avant, deux pas en arrière ? ; Retour sur les questions de genre. • 2015 : Femmes et syndicalisme en Europe ; Femmes et création ; Domesticité ; Classifications professionnelles. • 2016 : Femmes et Climat ; Femmes et Santé au travail ; Solidarité internationale par les luttes ; Femmes et Loi Travail • 2017 : Justice et perspectives de genre ; Femmes/hommes : des différences naturelles ? ; Femmes et numérique ; IVG, une lutte d'actualité • 2018 : Femmes et espace public ; Luttes féministes et mouvement ouvrier ; Quelles retraites pour les femmes ? ; Quel bilan pour l'égalité professionnelle ?

Cette formation se veut un lieu de réflexions, d'échanges et de confrontations qui permet d'approfondir les questions revendicatives sur nos lieux de travail et de poser la question de la place des femmes dans les syndicats.



Formation - Débat

Bourse du Travail de Saint Denis - 9/11 rue Genin - 93200 Saint Denis  
Métro Porte de Paris (ligne 13)

La volonté de soutenir la base (après une période d'hésitation). Solidaires rejoint les Gilets Jaunes via un pré-avis pour toute la fonction publique, dès le 4 décembre (un dossier est d'ailleurs consacré aux GJ sur le site solidaires.org) :



Paris, le 4 décembre 2018

Madame Gaëlle Martínez  
Union Syndicale Solidaires  
Déléguée générale fonction publique  
31 rue de la Grange aux belles  
75010 PARIS

à  
Monsieur Gérard Darmanin  
Ministre de l'action et des comptes publics  
139 Rue de Bercy  
75012 - PARIS

**OBJET : préavis de grève pour les journées allant du 10 décembre au 31 décembre 2018**

Monsieur le Ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour les journées allant du 10 décembre au 31 décembre 2018 (de 00h00 à 24h).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Solidaires dénonce depuis de nombreux mois les orientations générales du gouvernement en matière de droits des agents et salariés.

Solidaires dénonce toutes les orientations concernant la fonction publique et les services publics : abandons de missions de services publics et fermetures de sites laissant sur le côté une partie de la population et augmentant encore les inégalités, 120 000 suppressions d'emplois sur le quinquennat, remise en cause du statut de la fonction publique notamment à travers la volonté de recours accru aux contractuels, synonyme de précarité, rémunération au mérite allant à l'encontre de la notion de service public...

Ces orientations, néfastes à l'ensemble de la population dégradent chaque jour les conditions de travail des agent·e·s dans les services.

Ce préavis est destiné à permettre à tous·tes les agents·es de la fonction publique qui le souhaitent, de participer aux mobilisations dans les secteurs en lutte afin d'exprimer et faire prendre en compte leurs revendications en matière de recrutements, de missions, de conditions de travail, ainsi qu'en matière d'évolution salariale...

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique



Gaëlle Martínez

Type de site de collaboration auquel participe des militants de l'USS (ici, Sud-éduc) :

L'autre actu sociale et pédagogique  
Inscrivez-vous à la lettre hebdo Q2C

SOUTENEZ QUESTIONS DE CLASSE(S)  
Abonnez-vous à sa revue

# QUESTIONS de Classe(s)

site alternatif d'éducation, de lutte et de pédagogie

Qui sommes-nous ? Revue N'Autre école-Q2C Blogs Q2C Contact Qui fait quoi ? Nos amis Privé

## Billet de Une

### Protéger, éduquer... plutôt que réprimer

30 juin 2019 posté par Collectif Q2C [Réagir](#)

**COMITÉ DE DÉFENSE SOCIALE**  
**BAGNES D'ENFANTS**  
Militaires des Pages d'Étranger  
et des Mères Soldats

L'ordonnance du 2 février 1945 « relative à l'enfance délinquante », élaborée pendant la Libération, affirmait clairement, malgré ses

## À commander...

**L'ÉCOLE DES BARRICADES**  
L'épopée de la lutte pour une autre école, 1968-2014

## Soutenez Q2C !

Don, adhésion à l'association ou abonnement à la revue...  
Votre soutien est précieux !

**Faire un don**

## Publier !

Pour partager une info ou une réflexion sur Q2C. Vous pouvez poster

SOUTENIR PAR UN DON

S'obtenir les faveurs du cortège de tête pour les nuls :

La complaisance de Solidaires avec les pratiques illégales en une image (le contenu de la brochure reprend globalement les mêmes conseils que ceux des collectifs « antirep » dont l'orientation politique est généralement d'une grande proximité avec l'autonomie) :

Malgré cela, une autre brochure aux visuels pourtant plus radicaux distille des conseils modérés, montrant qu'une partie de Solidaires reste attachée à une certaine manière de manifester :

## « Avant la manifestation

[...]

Dans tous les cas le cas de manifestations ou actions qui peuvent être tendues, certaines règles de base sont indispensables à suivre :

- **Prendre des papiers d'identité**, de l'argent liquide et un titre de transport valide.

[...]

- **Éviter de prendre des produits qui modifient le comportement** (alcool, drogues...). En cas d'arrestation, détenir de la drogue est en soi une infraction pénale et « être sous l'emprise » de substances illicites ou d'alcool est un facteur aggravant qui peut alourdir la peine au tribunal (ex : du sursis au ferme).

- **Vérifier que l'on n'est pas en possession de couteau ou tout ce qui peut passer pour une « arme par destination »** (Même un tire-bouchon peut être considéré comme tel !) Il s'agit aussi d'une infraction pénale...

[...]

## Durant la manifestation

Manifestez dans le cortège syndical : participer à une manifestation c'est bien, mais assurer l'apparition de notre organisation syndicale est important aussi. Cela permet aussi d'assurer collectivement la sécurité des militant-e-s et adhérent-e-s de notre organisation. N'hésitez pas à mettre des autocollants de votre syndicat : au-delà de la visibilité, cela montre à la police que vous êtes là dans un cadre collectif »

**Pourtant un article publié sur Paris-luttes.infos (site extrêmement visité, peut-être le plus suivi de l'extrême-gauche militante ; proche de l'autonomie et du mouvement des squats) montre la fine compréhension (et la maîtrise du vocabulaire) de certains sudistes du fonctionnement des manifestations contemporaines.**

**Dans « témoignage d'un membre du SO de Solidaires sur la manif du 12 mai »[2016], cet anonyme déclare le 13 mai :**

« Commençons par le début, l'autocritique est de mise quand on a un mandat. Le SO de Solidaires a : poussé des manifestant-e-s, qui sûrement n'ont parfois pas compris pourquoi ; eu des postures un peu « gros bras » ; invectivé (marginale) des camarades simplement parce qu'ils étaient cagoulés et mettaient un peu trop de temps à nous laisser passer. Ces critiques sont justes, et l'on peut par conséquent comprendre les quelques insultes que nous essayons régulièrement. Après tout c'est de bonne guerre, et tant qu'on en reste là, ça ne nuit pas à notre capacité d'agir ensemble.

Ce qui nuit à cette capacité en revanche, c'est quand on trouve malin de croire sur parole la préfecture de police (depuis quand les flics sont une source fiable ???)... Il aura suffi en effet d'un communiqué policier mentionnant « une liaison étroite entre les forces de l'ordre et le service d'ordre des organisateurs » pour que tout le monde s'enflamme. « SO, collabo », « flics, SO, même combat », j'en passe et des meilleures, ça n'a pas manqué d'imagination pour dénoncer la trahison syndicale. À croire que certain-e-s n'attendaient que ça.

Bien sûr, il y en a qui ont vu la manœuvre. Ainsi par exemple, le site Lundi matin<sup>270</sup> accompagnait sa publication du communiqué des condés de la phrase « la préfecture cherche l'embrouille ». Car c'est bien ce qui s'est passé : le seul et unique objectif de ce communiqué était d'attiser la bonne vieille division entre « syndicalistes raisonnables » et « dangereux casseurs ». Et trop de camarades sont tombés dans le panneau. Partant de là, la tension est montée d'un cran à l'encontre des SO de tous types, Solidaires compris, et nous avons eu droit à notre lot de menaces et autres insultes. Quant au fait que Solidaires a tenu lors de cette réunion une position tout à fait correcte à mon sens (à savoir notamment refuser catégoriquement que notre cortège soit encadré de flics sur les côtés, et rendre clair que nous n'allions pas être des facilitateurs d'interpellation), manifestement tout le monde s'en fout.

Maintenant tout ça, c'est du blabla d'avant-manif sur internet, c'est cool quand on s'ennuie, on peut écrire des textes et se révolter sur les réseaux sociaux, mais ça change pas la face du monde. Alors qu'est-ce qui s'est passé dans la rue ? C'est là qu'il y a un énorme décalage, entre ce que j'ai vu et ce que j'ai lu. Parce qu'à part les petits coups de pression liés au communiqué de provocation de la préf, c'était plutôt bien là où j'étais. »

---

<sup>270v</sup>Note du masteriant : site emblématique de l'appelisme, vraisemblablement le plus suivi de l'extrême-gauche militante avec *Paris-luttes.info* et *Révolution permanente*

## **Annexe 8 : Solidaires au secours des précaires ?**

**La volonté d'aider les salariés les plus précaires se voit ici à travers une des fiches les plus complètes de la collection « connaître ses droits » :**

Union  
syndicale

# Solidaires

## Les droits des salarié-es intérimaires en 28 questions



Vos droits, vos luttes, votre syndicat...  
[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) [interim@solidaires.org](mailto:interim@solidaires.org)  
fb @USolidaires twitter @UnionSolidaires  
31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris, 01 88 39 30 20



Ici le type de formation proposé dans des départements où les jeunes précaires sont nombreux :

## COURS GRATUIT DE DROIT DU TRAVAIL

« Les travailleur-es indépendant-es »  
Samedi 10 novembre de 10h à 12h  
au 111 rue André Karman, Aubervilliers



Ouvert à toutes et tous !

Salarié-e, Chômeur-e, Étudiant-e, Intérimaire,  
Travailleur-e uberisé-e, Retraité-e, etc.

Union locale  
Sud Solidaires  
Aubervilliers

06 95 29 04 64

<http://solidaires-aubervilliers.org>  
[contact@solidaires-aubervilliers.org](mailto:contact@solidaires-aubervilliers.org)

Cependant les conditions concrètes d'exercice des métiers précaires rendent la tâche difficile, comme on le voit ici dans l'article « « Dans le nettoyage, on ne fait pas du syndicalisme comme chez Renault ! », Implantation et stratégies syndicales dans le secteur du nettoyage industriel », de Jean-Michel Denis, paru dans le n°85 de *Politix*, en janvier 2009

« Mais ils reconnaissent en même temps la nécessité d'agir au niveau des entreprises donneuses d'ordre puisque ce sont elles qui « font » le marché du nettoyage. Cette nécessité a par exemple amené les syndicalistes de SUD-Rail, à l'origine de SUD-nettoyage, à fonder sa création sur le « principe de la syndicalisation des salarié-e-s sous-traitantes dans le même syndicat que celui des salarié-e-s donneuses d'ordres... parce que cette méthode est sans aucun doute la plus efficace pour lutter contre la précarité dans le secteur et notamment peser sur les donneurs d'ordre qui sont responsables de la politique des passations de marchés à moindre coût et de l'usage massif de la sous-traitance comme outils de précarisation du monde du travail [22][22]« [Compte rendu de la réunion Solidaires sur l'organisation du...](#) ». Ils lui ont donc donné un statut d'union syndicale à laquelle adhèrent toutes les fédérations de l'Union Syndicale Solidaires [23][23]Denis (J.-M), [Le Groupe des Dix, un modèle syndical...](#) qui possèdent des sections d'agents du nettoyage (SUD-Rail, SUD-PTT, SUD-Santé-Sociaux, SUD-Aérien, SUD-Culture, SUD-Éducation, etc.), mais sans que cette solution soit réellement efficace, comme l'indiquent les propos de ce syndicaliste :

26

« Le problème de cette création, c'est qu'elle ne fonctionne pas, que l'on se retrouve entre nous, SUD-Rail, et que personne d'autre va dans ce sens-là. SUD-Aérien participe, SUD-Éducation également, mais chacun dans son coin et on n'arrive pas à avoir une structure importante. On n'a pas assez de monde, pas assez de moyens. On est face à une vraie difficulté pour suivre le secteur du nettoyage. On est donc amené à réfléchir pour transformer cette structure. On pense que cette structure est la bonne mais tout le monde n'est pas d'accord. Il y en a qui pensent que les copains du nettoyage doivent s'organiser à l'intérieur du nettoyage. Ils sont d'accord pour donner un coup de main, mais ne sont pas favorables à ce que cela soit les syndicats des donneurs d'ordre qui les prennent en charge. Il y a des syndicats qui y sont favorables, comme SUD-Rail, mais cela ne passe pas auprès des cheminots. On a beau rabâcher en permanence que ces salariés sont acteurs de la SNCF en nettoyant les voies, les bureaux, les locaux, qu'ils font partie intégrante de l'entreprise... Mais pour un cheminot lambda : un cheminot, c'est un cheminot ; un nettoyeur, un nettoyeur. »  
(responsable syndical à SUD-Rail, ayant participé à la création de SUD-Nettoyage)

## **Annexe 9 : Enjeu des « sans » et constitution d'une unité (idéologique du moins)**

Les travailleurs de Chronopost Alfortville (occupé depuis plusieurs semaines), proches de Solidaires pour beaucoup, viennent en soutien des salarié-e-s de Conforama (en passe de devenir une des fermetures les plus emblématiques de l'année). Sur le reportage consacré à la question par BFMTV,

Solidaires apparaîtra comme la principale organisation de soutien à leur égard



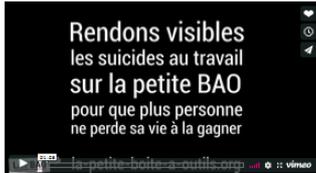
## **Annexes 10 : les efforts de l'USS dans la formation et l'extension des outils de lutte dans le syndicat et au-delà**

**Vue d'ensemble du site de la petite boîte à outils, initiative sur laquelle les instances nationales s'investissent beaucoup. On peut constater une présentation soignée et un site assez complet**



Recherche...

- SUJETS ACCRÉS
- Accident de service
  - Accident de travail
  - Assurance maladie obligatoire
  - Professionnalisme
  - Autres syndicales
  - Autisme
  - Conseil professionnel
  - CHSCT
  - Collectif
  - Conditions de travail
  - Dégradation
  - Droit du travail
  - Duobio
  - Direction Individuelle
  - Direction
  - Direction CHSCT
  - Direction syndicale
  - Formation
  - Formation syndicale
  - Général
  - Harcelement moral
  - Harcelement
  - Inspection du travail
  - Juridique
  - Laet management
  - Levee syndicale
  - Médecine professionnelle
  - Management
  - Médecine du travail
  - Organisation de sécurité de l'entreprise
  - Organisation du travail
  - Préciser les salariés
  - Pratiques
  - Pratiques syndicales
  - Prévention
  - Régulation
  - Sécurité professionnelle
  - Sécurité psychosociale
  - Séquestration
  - Santé
  - Sécurité au travail
  - Sécurité
  - Travail
  - Travail de nuit
  - Travail



POUR AGIR

**Le procès Lombard, un enjeu de santé au travail...**  
 Ce procès de mai 2018, sous l'égide d'un juge d'instruction, a permis de rendre compte de la situation de santé au travail de France Télécom en 2007 à 2012. Il a permis de constater que l'entreprise a été condamnée pour avoir ignoré les risques de santé au travail de ses salariés.

POUR RÉFLÉCHIR

**Orange stressé, Le management par le stress à France Télécom, Ivan du Roy**  
 France Télécom est devenue le géant mondial des télécommunications. Les derniers chiffres sont présentés dans le livre de Ivan du Roy, directeur général de France Télécom, qui analyse les conditions de travail des salariés de France Télécom.

DANS LES BULLETINS

- Etat agit
- Autisme syndical
- Collectif de travail
- Commissaire
- Fiches pratiques
- Juridique
- Travail de nuit
- Vo du travail

**Un cahier de formation (il en existe 15) et son sommaire, plutôt complet également, tel que présenté sur le site et en lien avec l'ensemble de la structure du CEFI :**

**Cahier n°10**

Enquêtes actions - Pratiques syndicales - Pratiques de terrain

, Pratiques syndicales, de terrain, pratiques d'enquêtes-actions

- 1 - POURQUOI ENQUÊTER SUR CE QUE VIVENT LES SALARIÉ-ES ? QUELLES ENQUÊTES RÉALISER ?
  - 1-1 Questionner les salarié-es sur leurs difficultés et leur travail
  - 1-2 Les enquêtes possibles
  - 1-3 Qui peut enquêter ?
  - 1-4 De l'individuel au collectif en commençant par un secteur que nous allons choisir
  - 1-5 Passer des postures de victime aux actions collectives
  - 1-6 Qu'est-ce qu'on cherche à comprendre dans les enquêtes ?
- 2 - CADRE LÉGAL ET ENQUÊTES SYNDICALES
  - 2-1 Le cadre des enquêtes CHSCT
  - 2-2 Avec quels moyens ?
  - 2-3 Les lieux et la parole des salarié-es
  - 2-4 Le cadre très large des enquêtes syndicales
- 3 - DES ENQUÊTES-ACTIONS EN 6 ÉTAPES POSSIBLES
  - 3-1 Conduire des entretiens
  - 3-2 Échanger et discuter avec les salarié-es
  - 3-3 Observer les situations de travail
  - 3-4 Formaliser l'enquête et élaborer des propositions syndicales
  - 3-5 Changer le travail collectivement
  - 3-6 Suivre le travail syndical
- 4 - REPÈRES ET QUESTIONS POUR ENQUÊTER ET COMPRENDRE LE TRAVAIL
  - 4-1 Organisation du travail : de quoi parlons-nous ?
  - 4-2 Un des apports de l'ergonomie : l'écart entre le prescrit et le réel
  - 4-3 Comprendre les contradictions dans lesquelles se trouvent les salarié-es
  - 4-4 Les difficultés de parole pour les salarié-es
  - 4-5 Les difficultés pour les représentant-es syndicaux
- 5 - A QUOI ÇA SERT ? LES SUITES. LA MOBILISATION ET L'ACTION SYNDICALE
  - 5-1 Des enquêtes à quoi ça sert ?
  - 5-2 Les prévention et les revendications à construire
  - 5-3 Pour les CHSCT, un formalisme plus important
  - 5-4 Les pièges du partenariat et de l'institutionnel
  - 5-5 La pratique d'enquête pour développer la mobilisation
  - 5-6 Les actions juridiques collectives
  - 5-7 Les CHSCT et les pratiques d'enquêtes



Nouvelle recherche

Accueil Catalogue

POUR TOUT SAVOIR

- > Notre conception
- > Le CEFI
- > Vos droits à la formation
- > Les partenaires
- > Les cahiers de la formation syndicale

IDENTIFICATION

Login ou adresse email :

Mot de passe :

mot de passe oublié ?

Rester identifié quelques jours

VALIDER

**Un exemple du mélange de sérieux dans la connaissance des lois et de gauchisme qui fait Solidaires. Ce visuel est la première page d'une brochure de 4 pages sur le droit de grève dans le secteur privé**



Inscrit à l'article 7 du préambule de la constitution de 1946, lui-même référencé dans la constitution de 1958, le droit de grève est un droit constitutionnel. Dans la tradition du monde du travail la grève est un rappel de la place centrale qu'occupe le/la travailleur/se. Sans travailleur-se pas d'entreprise, pas de service... La grève est là pour rappeler à ceux qui l'oublient trop souvent : sans les travailleur-euses, rien ne fonctionne !

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris  
Téléphone : (33) 1 58 39 30 20 Télécopie : (33) 1 43 67 62 14  
contact@solidaires.org - www.solidaires.org

La volonté de suivre les évolutions des conditions de travail (il existe au passage une trentaine de fiche « outils » de ce type, longues en général de 4 ou 5 pages):

Union syndicale  
**Solidaires**

**Outils**  
à l'usage des salariés  
et de leurs représentants

---

Santé au travail

Conditions de travail

n° **23**  
janvier 2018

## LE « DROIT À LA DÉCONNEXION »

Le droit à la déconnexion est une obligation de l'employeur à qui il appartient de prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection de la santé et de la sécurité des salarié-es. Il doit notamment prendre en compte dans l'organisation du travail le temps nécessaire au traitement de l'information sur le temps de travail et non sur le temps de repos des salarié-es.

Il est clair que le « droit à la déconnexion » risque d'être un droit très difficile à rendre effectif. Aussi les représentant-es du personnel, du CHSCT devront exercer la plus grande vigilance et en cas d'utilisation abusive des outils numériques alerter la direction et/ou l'inspection du travail, le médecin du travail.

Inscrit dans la loi travail du 8 août 2016, le droit à la déconnexion est entré en application le 1er janvier 2017. C'est au travers de la négociation annuelle « égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et qualité de vie au

travail » que les modalités concrètes de ce droit et la mise en place de dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques doivent être déclinés.

**Ce que prévoit la loi**

**L. 2242-17, 7° du code du travail :**  
« Les modalités de plein exercice par le salarié de son droit à la déconnexion et la mise en place par l'entreprise de dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, en vue d'assurer le respect des temps de repos et de congé ainsi que de la vie personnelle et familiale. A défaut d'accord, l'employeur élabore une charte, après avis du comité social et économique. Cette charte définit ces modalités de l'exercice du droit à la déconnexion et prévoit en outre la mise en œuvre, à destination des salariés et du personnel d'encadrement et de direction, d'actions de formation et de sensibilisation à un usage raisonnable des outils numériques ».

Mise à part celle de négocier dans les entreprises de plus de 50 salarié-es, la loi ne prévoit ni l'obligation de conclure un accord, ni de délai pour négocier, ni de sanction en cas de non-respect. Ce qui laisse toute latitude à l'employeur pour imposer une charte rédigée de façon unilatérale et pétrie de bonnes intentions. On peut d'ores et déjà s'attendre à un droit plus virtuel que théorique.

**DROIT À LA DÉCONNEXION**

Outils pour l'action syndicale - Édité par la Commission Santé au Travail de Solidaires N°23 Page 1

La volonté d'information en temps réel dans les conflits et les négociations : un numéro (le n°11, du 21 juin 2014) d'un bulletin quotidien intitulé « La grève » dans le conflit de 2014 à la

## SNCF destiné aux collègues syndiqués ou non :

**Solidaires SUD Rail La Grève.**  
Numéro 11 - 21 juin 2014

Fédération des syndicats SUD-Rail - 17 bd de la libération - 93200 - St Denis  
Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67 - federation-sudrail@wanadoo.fr - www.sudrail.fr

### Notre combat n'est pas terminé !

Hier, plusieurs Assemblées Générales ont décidé de cesser la grève ; d'autres l'ont reconduite jusqu'à ce samedi ou jusqu'au début de semaine prochaine. Nous sommes conscients que le mouvement reconductible impulsé par les Adhérents CGT et SUD-Rail est affaibli fortement mais notre détermination et nos revendications sont toujours d'actualité ! Le 24 juin, au moment où les « fameux représentants de la Nation » vont voter et décider de notre avenir, nous serons toujours mobilisés et ferons entendre notre voix !

### Renforçons l'unité d'action syndicale CGT/SUD-Rail !

Dans certains sites, il y a eu ces derniers jours, des divergences entre les deux syndicats. Pour SUD-Rail, il n'était pas question d'échanger la fin de la grève contre la valorisation d'amendements qui ne répondent en rien aux revendications des grévistes ; le syndicat n'est pas là pour servir un parti politique quel qu'il soit.

D'une manière générale, nos deux organisations ont maintenu l'unité syndicale : la démocratie directe exercée à travers les assemblées générales y est pour beaucoup.

L'unité syndicale entre les fédérations SUD-Rail et CGT est aussi très importante. Relancée par la plate-forme unitaire que nous avions proposée en janvier dernier, elle s'est maintenue durant la grève. L'unité d'action syndicale CGT/SUD-Rail doit se maintenir et de renforcer !

Face au gouvernement et à la direction SNCF, nous devons organiser la lutte dans la durée. Nos revendications demeurent :

- ⇒ Réintégration de l'ensemble du système ferroviaire dans une seule entreprise publique,
- ⇒ Arrêt de l'éclatement de l'entreprise SNCF qui détruit le service public et brise des vies,
- ⇒ Annulation de la dette imposée depuis des années aux entreprises publiques ferroviaires,
- ⇒ Maintien du RH 0077 et du Statut, qu'il faut améliorer et étendre à tous les salarié-es du secteur ferroviaire.

## Volonté d'informer les voyageurs à travers un « vrai/faux » (forme de tract souvent très bien accueillie) durant le même conflit :

**SUD Rail Réforme ferroviaire : CE QUI EST FAUX, CE QUI NE L'EST PAS.**

### La loi ne parle pas du RH0077

**FAUX** : dans l'article 13 du projet de loi : « La mise en place du groupe public ferroviaire, constitué des trois établissements publics, rendra sans objet le décret n°99-116 du 26 décembre 1999 (RH077), qui au demeurant sera privé de base légale du fait de l'abrogation nécessaire de l'article 1er de l'acte dit loi du 3 octobre 1940. »

C'est bien dans la loi qui passera au parlement dès le 17 juin, ce sera donc la fin du RH0077 au profit d'une convention collective et d'accords d'entreprise.

Il est intéressant de regarder ce qu'écrit la direction à ce sujet : « **rediscuter de son organisation du travail après 15 ans, alors même que les conditions d'exercice des métiers ont beaucoup évolué, paraît d'ailleurs nécessaire pour des raisons simplement pratiques et de bon sens !** » En décodé c'est bien une convention collective en dessous du RH0077 auquel il faut s'attendre.

Le « cadre social harmonisé » tant vanté par la direction est un nivellement par le bas des conditions de travail des 150 000 cheminots de la SNCF. Il aurait été pourtant logique d'accorder aux 50000 cheminots d'entreprises privées les mêmes règles sociales que celles des 150 000 cheminots de la SNCF. Mais avec la mise en place de cette nouvelle Convention collective c'est l'inverse qui se produirait.

### La réforme de la SNCF a pour objectif sa privatisation :

**VRAI** : La loi prévoit la création de 3 EPIC là où aujourd'hui il en existe 2. Toutes les grandes entreprises publiques qui ont été, intégralement ou en partie, privatisées (PTT, EDF/GDF) ont eu

**SUD RAIL DIT NON AU PROJET DE CASSE DE LA SNCF EN 3 MORCEAUX**

**APRÈS LA MANIF DU 22 MAI TOUS EN GRÈVE RECONDUCTIBLE !**

facebook

PARIS 2013 EST

## Annexe 11 : Solidaires, « syndicat de lutte », extrait d'un dépliant de 2013

## **Un syndicalisme de lutte.**

**Solidaires entend mettre en œuvre un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salariés et transformation de la société.**

- Un syndicalisme de lutte **pour la construction d'un rapport de forces** en vue de contrer les politiques patronales et gouvernementales.

- Un syndicalisme de lutte **pour la mise en œuvre de projets alternatifs favorables aux salarié-es** quels que soient leur statut ou la taille de leur entreprise, aux chômeurs/euses, aux précaires, aux retraité-es et aux sans- droits.

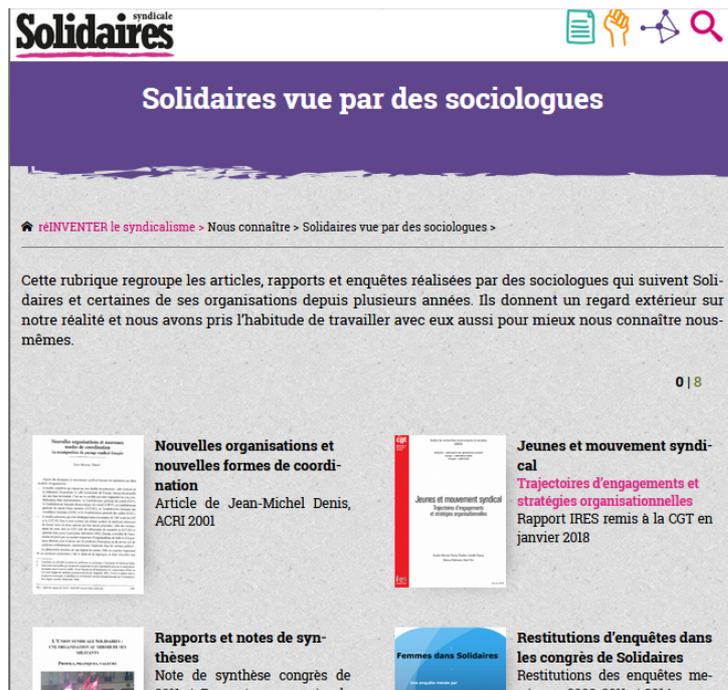
- Un syndicalisme qui agit **contre toutes les discriminations**, qu'elles soient liées au sexe, à l'orientation sexuelle ou à l'origine. Solidaires s'inscrit dans une démarche féministe en agissant pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

**Aujourd'hui, il s'agit de créer des conditions d'actions efficaces pour imposer d'autres choix économiques et sociaux.**

Pour Solidaires, défendre efficacement les travailleurs/euses, c'est être capable d'agir sur l'ensemble des facteurs qui déterminent leurs conditions d'existence. Agir localement contre les décisions patronales ou gouvernementales ne peut suffire si, dans le même temps, rien n'est fait pour s'attaquer aux causes premières à l'origine de ces décisions.

Notre Union syndicale essaye de développer une stratégie et une pratique syndicales, au niveau professionnel comme au niveau interprofessionnel, permettant aux salarié-es de mieux faire le lien entre ce qu'ils vivent sur leur lieu de travail et une mondialisation libérale et financière en marche d'un bout à l'autre de la planète.

Solidaires reste attentif aux regards critiques sur son fonctionnement :



**La naissance de Solidaires comme véritable syndicat d'après Sophie Bérourd et Jean-Michel Denis dans « Le développement interprofessionnel de Solidaires : entre volonté d'expérimentation et reproduction du « modèle » confédéral », *Revue de l'IRES*, n°75, pp 67 à 92, avril 2012**

« L'histoire de Solidaires puise dans celle du Groupe des Dix (G10), qui n'était au moment de sa création en 1981 qu'une coordination entre dix syndicats de tradition autonome dans l'objectif de mutualiser leurs moyens et de dépasser leur ancrage sectoriel lorsqu'ils s'adressaient aux pouvoirs publics. L'intégration successive des syndicats Sud au cours de la décennie 1990 – Sud PTT, Sud Santé-Sociaux, Sud Rail, Sud Éducation, etc. – a profondément transformé le Groupe des Dix, donnant lieu à la rencontre de cultures militantes [4] apparemment très éloignées. En effet, pour une partie de ces équipes militantes venant de la CFDT et habituées au fonctionnement d'une confédération, l'objectif a assez vite consisté à faire évoluer le Groupe de Dix – lequel devient le G10-Solidaires, puis Solidaires en 1998 – d'une simple coordination en une véritable union dotée d'une dimension interprofessionnelle. Des premiers « Solidaires locaux » – soit des implantations au niveau local destinées à devenir des lieux de rassemblement entre syndicats professionnels ou catégoriels – sont lancés dans ce but au cours des années 1990. Les trajectoires de ces militants issus de la CFDT et marqués par leur assignation à des positions « minoritaires » suite à son « recentrage » (Defaud, 2009) et celles de syndicalistes inscrits de plus longue date dans l'autonomie syndicale expliquent en grande partie leur choix commun d'expérimenter un autre type de structuration organisationnelle, afin de ne pas reproduire celui des confédérations, vu comme le support potentiel d'une centralisation excessive. »

**Annexe 13 : dissensions interne CGT/SUD, 5 février 2020**

Ce post se base sur le fait que SUD consulte ses adhérent-e-s sur une question importante, comme le syndicat le fait systématiquement, pour dénoncer une compromission de l'organisation car elle ne s'y est pas opposée immédiatement

